

Tandis que le président Johnson propose une solution en cinq points Kossyguine tient Washington responsable de "l'agression israélienne" au Proche-Orient et aurait déjà refusé de rencontrer le chef de la Maison-Blanche

NATIONS-UNIES. — Le premier ministre Alexis Kossyguine a dénoncé en termes sévères, hier à l'Assemblée générale de l'ONU, l'agression israélienne et la politique étrangère des États-Unis qu'il juge responsable de cette agression. Le conflit du Moyen-Orient n'est pas une guerre locale, pour le premier ministre de l'URSS, mais découle d'une série d'événements qui, du Congo à Cuba et au Vietnam, résulte de la politique étrangère des États-Unis.

Quelques instants plus tôt, de Washington, le président Johnson avait énoncé, en termes beaucoup plus nuancés, la position de son gouvernement sur le conflit du Proche-Orient, insistant sur le fait que les États-Unis se tiennent prêts à approuver toute initiative de paix et affirmant que dans ce conflit, c'est la paix du monde qui est en jeu.

En soirée, hier, des informations en provenance de Washington, faisaient état du refus du premier ministre soviétique de rencontrer le président Johnson. Le refus soviétique aurait été communiqué par voie diplomatique. M. Kossyguine, selon des sources américaines, aurait expliqué, dans sa réponse à l'invitation du président qu'il était venu à New York pour participer à la séance de l'Assemblée générale de l'ONU et non pour avoir des entretiens avec le chef de la Maison-Blanche. Apprenant cette nouvelle, le président Johnson, selon ces mêmes

sources, se serait dit déçu de la décision prise par M. Kossyguine. On précise, dans la capitale américaine que l'invitation demeure toujours et qu'une rencontre au sommet américano-soviétique serait encore possible si le premier ministre de l'URSS était amené à modifier sa position.

Le chef du gouvernement soviétique a en outre déposé devant l'Assemblée une résolution condamnant Israël, demandant le retrait immédiat des troupes israéliennes de tous les territoires arabes occupés et invitant le Conseil de sécurité à prendre des mesures efficaces pour éliminer les conséquences de l'agression commise par Israël.

Puis, alors que le ministre des affaires étrangères d'Israël, M. Abba Eban, réfutait les accusations soviétiques et déclarait qu'Israël avait employé la force pour une juste cause, "aussi juste que celle de la bataille d'Angleterre ou la défense de Stalingrad", le chef du gouvernement de l'URSS, accompagné de toute la délégation soviétique, a quitté la salle des délibérations, puis le siège des Nations unies.

Prenant ensuite la parole à la tribune de l'Assemblée générale, le délégué américain, M. Arthur Goldberg, a nié catégoriquement que les États-Unis aient incité Israël à déclencher un conflit armé ou qu'ils aient pris une part quelconque à ce conflit sauf pour tenter de l'arrêter. M. Goldberg, qui doit prendre la parole de nouveau aujourd'hui devant l'Assemblée

générale, a en outre regretté que le chef du gouvernement soviétique ait soulevé dans son discours la question du Vietnam, qui, a-t-il souligné, n'est pas à l'ordre du jour.

Le représentant britannique, lord Caradon, a lui aussi affirmé, peu après, que la Grande-Bretagne n'avait pris aucune part au conflit du Proche-Orient.

Avant l'ouverture de la session de l'Assemblée générale, le président Johnson, qui parlait à Washington, avait défini la position de son gouvernement dans le conflit, proposant un programme en cinq points pour résoudre la crise. Le président Johnson, tout comme devait le faire un peu plus tard M. Kossyguine, s'est prononcé en faveur du retrait des troupes israéliennes des territoires arabes occupés, mais alors que le chef du gouvernement soviétique liait cette question à la dénonciation de l'agression israélienne, le président américain soulignait qu'il fallait en même temps reconnaître les droits de tous les peuples du Moyen-Orient à l'existence nationale et la liberté de navigation dans les voies d'eau internationales.

En outre, sans vouloir rejeter sur aucune des parties la responsabilité de la guerre, le chef de la Maison-Blanche a souligné que si un acte a entraîné plus que les autres, le déclenchement des hostilités, cet acte est le blocus du golfe d'Akaba par la RAU.

Si les positions des deux "super-grands" apparaissent, sur

bien des points, fort éloignées, sinon opposées, il ressort des déclarations faites hier par MM. Johnson et Kossyguine, que tous deux sont conscients que la crise du Moyen-Orient menace la paix mondiale. Le chef de l'exécutif américain l'a dit expressément alors que M. Kossyguine évoquait de son côté la perspective angoissante d'une guerre totale.

C'est dans ce contexte qu'on évoquait une fois de plus hier la possibilité que le chef du gouvernement soviétique accepte l'invitation faite par le président Johnson et que des conversations aient lieu dans un proche avenir entre les deux hommes d'État.

Hier soir, le secrétaire d'État américain Dean Rusk est arrivé à New York et devait s'entretenir avec son homologue soviétique, M. Andreï Gromyko.

On était enclin à un certain optimisme, dans les milieux américains, quant à l'éventualité d'une telle rencontre au sommet américano-soviétique car, soulignant-on, le discours du président Johnson était très modéré alors que M. Kossyguine, malgré ses attaques contre les États-Unis, a insisté sur la nécessité "d'un langage commun" entre les grandes puissances pour aboutir à des solutions. L'annonce, en soirée, du refus soviétique de participer à une rencontre au sommet a donc été accueillie avec une certaine déception dans ces milieux.

Robert MacKAY

M. Johnson lance un appel pour que cesse la course aux armements au Proche-Orient

WASHINGTON — Le président Johnson, dans un important discours radio-télévisé consacré au Moyen-Orient, a lancé un appel pour que cesse la course aux armements dans cette partie du monde et pour qu'Israël et les pays arabes s'entendent pour établir la paix sur des bases durables.

S'adressant, au département d'État, à une réunion d'enseignants américains, le chef de l'exécutif a affirmé que la paix dans le Moyen-Orient doit reposer sur cinq grands principes: 1. chaque nation a un droit fondamental de vivre et ce droit doit être respecté par ses voisins; 2. le problème des réfugiés doit être résolu équitablement; 3. la liberté de navigation doit être respectée dans les voies d'eau internationales; 4. la course aux armements doit cesser; 5. l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de tous les États

de la région doivent être respectées.

"Ces cinq principes ne sont pas nouveaux, mais ils sont fondamentaux", a affirmé le président Johnson. Ils montrent le chemin qui mènera "d'un armistice incertain à une paix durable".

Se référant implicitement alors au projet de résolution présenté par l'Union soviétique aux Nations unies, M. Johnson a déclaré: "Certains ont demandé comme seule et simple solution un retour immédiat à la situation telle qu'elle existait le 4 juin". "Comme notre distingué ambassadeur, M. Arthur Goldberg, l'a déjà dit, cela n'est pas une recette pour la paix, mais pour une reprise des hostilités."

"Certes, les troupes doivent être retirées, a-t-il poursuivi, mais il faut aussi reconnaître les droits à l'existence nationale — les progrès pour la solution du problème des réfugiés — la liberté de passage maritime inoffensif — la limitation de la course aux armements — et le respect de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale."

Les États-Unis sont prêts à essayer toutes les méthodes qui peuvent rétablir la paix et estiment qu'aucune ne doit être éliminée, mais il a souligné que la première responsabilité appartient aux peuples et aux dirigeants du Moyen-Orient. "Je demande à tous de n'adopter aucune attitude rigide sur ces questions, a-t-il dit; j'offre à tous l'assurance que le gouvernement des États-Unis jouera son rôle pour la paix dans n'importe quel niveau et à n'importe quelle heure".

"Néanmoins, on ne peut échapper à ce fait: la principale responsabilité pour la paix de la région dépend de ses peuples et de ses dirigeants, a-t-il ajouté. Ce qui sera vraiment décisif dans le Moyen-Orient, c'est ce qui sera dit et fait par ceux qui y vivent."

Le chef de l'exécutif n'a cité aucune des nations engagées dans le conflit du Moyen-Orient, mais a déclaré, d'une part, qu'aucune nation ne devait oublier, à la suite de succès militaires, que ses voisins ont des droits et des intérêts propres et, d'autre part, que "si un seul acte de folie a été plus responsable de cette explosion qu'un autre, c'était l'annonce de la décision arbitraire et dangereuse que le détroit de Tiran serait fermé".

Se référant à la nécessité de limiter la course aux armements, il a proposé que "l'Organisation des Nations unies demande à tous ses membres de l'informer de tous les envois d'armements dans la région".

"Les nations de la région n'ont eu que des lignes d'armistices fragiles et violées pendant 20 ans, a-t-il poursuivi. Ce dont elles ont besoin maintenant, ce sont des frontières reconnues et d'autres arrangements qui leur donneront la sécurité contre la terreur, la destruction et la guerre. En outre, il faut une reconnaissance adéquate de l'in-

Voir page 8: M. Johnson



Accompagné de M. Gromyko, M. Kossyguine s'entretient avec U Thant.

(photo UPI)

M. Pearson appuie les principaux points de la déclaration du président Johnson

par Pierre-C. O'NEIL
correspondant parlementaire du Devoir

OTTAWA — Quelques heures après l'ajournement de la première séance de la réunion extraordinaire des Nations Unies, le premier ministre, M. Pearson, a appuyé entièrement

en Chambre des Communes hier, les principaux points de la déclaration de principe faite hier avant-midi par le président Johnson sur la crise au Proche-Orient.

Le chef du gouvernement a précisé qu'il a énoncé les mêmes principes que le président Johnson au cours du débat sur la crise il y a quelques jours.

Il a également insisté sur le fait que dans son allocution le président des États-Unis avait en quelque sorte

lié la question du retrait des troupes israéliennes du territoire conquis avec celle plus large de la sécurité permanente de l'État juif.

Lorsque l'opposition a pressé le premier ministre de dire à quelles conditions le Canada

Voir page 8: M. Pearson

Le personnel de l'Hydro a débrayé hier soir pour étudier les offres patronales

Les 8.000 employés de l'Hydro-Québec se sont réunis dans 29 localités de la province, hier soir, pour accepter ou rejeter les dernières offres que l'Hydro-Québec a soumises au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), la semaine dernière. Une grève générale avait été décrétée de 19 heures à minuit pour la tenue de ces réunions. Les équipes d'urgence sont toutefois restées au poste.

Les 32 assemblées se tenaient simultanément et étaient reliées par un réseau de communications téléphoniques.

Les recommandations du conseil provincial des trois syndicats d'employés de bureau, de techniciens et d'ouv-

vriers — en faveur de l'acceptation du contrat — ont été communiquées aux membres à partir du bureau central des

syndicats des métallos, rue Marquette, où les techniciens étaient réunis. A Montréal également, les ouvriers étaient

groupés à la salle Saint-Stanislas, et les employés de bureau au centre Paul Sauvé.

La recommandation du conseil syndical n'était pas unanime.

Le syndical propose le rejet des offres

Au moment de mettre sous presse, hier soir, alors que se poursuivaient les assemblées simultanées organisées par le syndicat des employés de l'Hydro-Québec à l'échelle de toute la province, l'exécutif du syndicat a recommandé à ses membres le rejet des dernières offres patronales — et non leur acceptation comme il avait été annoncé précédemment.

Tout indiquait que les cotisants du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) endosseraient cette recommandation de leurs dirigeants et qu'il ne serait pas mis fin à la "grève tournante" entreprise contre la direction de l'Hydro-Québec.

Invité à commenter le résultat des négociations, M. Claude Mérette, directeur de la grève, avait déclaré au cours de la journée: "Le contrat reste en-deça des exigences syndicales; ce sont les meilleures conditions que nous avons pu obtenir dans les circonstances. Nous les avons acceptées parce qu'elles sont déjà sanctionnées par le gouvernement."

Depuis le 2 juin, le sous-ministre du travail, M. Réal Mireault, dirigeait lui-même les négociations, et il avait déclaré

Voir page 8: Hydro-Québec

Evoquant l'affaire des "unités nationales" devant le CCRO

M. Marcel Pepin invite le BIT à faire une enquête sur la liberté syndicale au Canada

GENÈVE — Prenant la parole à la 51e session de la conférence internationale du travail, le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, a invité le Bureau international du travail à ordonner une enquête sur les conditions d'exercice de la liberté syndicale au Canada.

S'adressant aux participants à la conférence, tant comme vice-président de la Confédération internationale des syndicats chrétiens que comme président de la CSN, M. Pepin a décrit les "unités nationales" de négociation au Canada comme un régime conduisant à une "nouvelle forme de colonialisme";

ces structures, a-t-il dit, placent le droit d'association et la liberté syndicale dans "une camisole de force".

"On sait, a dit M. Pepin, que le Canada n'a jamais ratifié la convention sur la liberté syndicale adoptée en 1948 par la conférence internationale du travail. Quelles que soient les raisons invoquées, n'y a-t-il pas lieu pour le Bureau international du travail d'ordonner une enquête et de faire la lumière sur la situation?"

Voir page 8: Marcel Pepin

Kossyguine compare Israël à l'Allemagne hitlérienne

NATIONS UNIES — Parlant sans hâte et, apparemment, sans passion, les bras appuyés sur le pupitre de la tribune de l'Assemblée générale, le premier ministre de l'Union soviétique M. Alexei Kossyguine, a conféré le prestige de ses fonctions et de sa personne à un énoncé de la politique soviétique dans le Moyen-Orient qui avait déjà été fait au Conseil de sécurité pour stigmatiser Israël et pour accuser les États-Unis de complicité avec l'agresseur. Mais il a ajouté à cet énoncé des éléments de la plus haute importance:

D'emblée, M. Kossyguine a

rappelé que le "siècle américain a créé une nouvelle réalité quant aux problèmes de la guerre ou de la paix: les États assument maintenant une responsabilité incomparablement plus grande en tout ce qui a trait à ces problèmes".

La dessus, le premier ministre soviétique a enchaîné pour reprocher aux États-Unis de poursuivre depuis trois ans "une agression caractérisée contre le peuple vietnamien". A ce reproche suivi d'une injonction: les États-Unis doivent cesser de bombarder le Nord-Vietnam et évacuer leurs troupes du Vietnam.

Pour M. Kossyguine, le conflit du Moyen-Orient, loin d'être local, est l'aboutissement d'une chaîne d'événements qui, passant par le Congo, Cuba, Saint-Domingue et le Vietnam, résulte de la politique étrangère des États-Unis.

Sans doute, le premier ministre soviétique a accusé Israël d'agression préméditée et comparé son occupation des territoires arabes à celle effectuée par l'Allemagne hitlérienne en Europe avec toutes les atrocités que cela comporte. Mais M. Kossyguine a pris soin de donner à entendre dans le passage suivant de son discours que l'URSS ne s'associe pas à ceux qui visent à l'élimination d'Israël en tant que nation et État.

"On pourrait se demander pourquoi l'Union soviétique s'oppose si résolument à Israël. Mais ce n'est pas à Israël que s'oppose l'Union soviétique, mais à la politique d'agression poursuivie par les cercles dirigeants de cet État. Durant toutes les cinquante années de son histoire, l'Union soviétique traite avec respect tous les peuples, grands et petits. Chaque peuple jouit du droit de créer son propre État national et indépendant. Tel est l'un des principes fondamentaux de l'Union soviétique."

M. Kossyguine a précisé qu'en soutenant les droits des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'Union soviétique condamne aussi résolument les tentatives de n'importe quel État de poursuivre une politique d'agression, de conquête des terres d'autrui et d'assujettissement des peuples qui y habitent. Or, ajoute le premier ministre soviétique, c'est "malheureusement" une telle politique que mènent les dirigeants israéliens.

Autre élément nouveau dans la politique soviétique vis-à-vis du Moyen-Orient, M. Kossyguine a posé la condition sine qua non de l'ouverture d'une perspective de détente: "Seul le retrait des troupes d'Israël des territoires occupés peut renverser la situation dans le sens de la détente et de la création des conditions de paix dans le Proche-Orient. Il est évident que si les troupes des envahisseurs israéliens n'étaient pas retirées du territoire des États arabes, on ne saurait compter sur le règlement d'autres

questions en suspens dans le Moyen-Orient."

Par ailleurs, le premier ministre Kossyguine a décrit la signification politique que son gouvernement attache à la crise du Moyen-Orient: l'agression israélienne, dit-il, avait pour but de renverser les régimes au pouvoir en Égypte, en Syrie et en d'autres pays arabes "que détestent les impérialistes": "C'est pourquoi, laissez impunes les actions d'Israël contre les États arabes équivalant à s'opposer à la cause de la libération nationale des peuples, aux intérêts de nombreux États de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine".

Voir page 8: Israël

M. McCutcheon accuse Ottawa d'insulter les médecins

Le sénateur Wallace McCutcheon, candidat parmi d'autres au poste de chef du parti conservateur, est venu appuyer hier les voix de médecins de plusieurs nationalités contre une ingérence indue de l'État dans le secteur de la médecine.

Au cours de la conférence organisée par la Canadian Medical Association à Montréal, l'ancien ministre fédéral dans le gouvernement Diefenbaker a accusé le gouvernement Pearson d'utiliser des tactiques de chantage vis-à-vis des provinces dans l'affaire de l'assurance-maladie. Il a accusé en particulier le ministre fédéral de la santé, M. MacEachen, d'insulter les médecins et de tenter de faire accepter l'assurance-maladie au moyen d'arguments trop subtils.

Tout à tour, des médecins d'Afrique du Sud, d'Allemagne, de Grande-Bretagne, de France sont venus exposer la situation dans leur pays, en tentant de démontrer dans l'ensemble, les bienfaits d'une médecine exercée le plus librement possible.

M. McCutcheon, pour sa part, a déclaré que le Canada devrait tenter d'abord d'assurer des secours publics à ceux qui en ont besoin, en laissant la majorité de la population subvenir à ses propres besoins, en matière de soins médicaux.

Le sénateur McCutcheon a ajouté: "Je suggère que la marche à suivre raisonnable pour le Canada serait, par conséquent, celle qui garantirait une aide gouvernementale à ceux qui en ont besoin et qui rendrait cette protection accessible à tous, tout en laissant la majorité des individus libres de prendre leurs propres décisions et d'exercer leur libre arbitre en cette matière."

Voir page 8: M. McCutcheon



PAUL MARTIN:

Il incombe aux quatre Grands de concevoir un règlement

NATIONS UNIES. — Le ministre canadien des affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré hier que les États-Unis, l'Union soviétique, la France et la Grande-Bretagne devaient s'unir pour trouver un règlement pacifique entre Israël et les pays arabes, règlement qui devrait être conçu dans le cadre des Nations unies.

M. Martin dirige une délégation canadienne à la session d'urgence de l'Assemblée générale des Nations unies réclamée par l'Union soviétique. M. Martin, qui ne prendra pas la parole à l'Assemblée générale avant mercredi, a déclaré que le droit d'existence d'Israël en tant qu'État était une vérité incontestable. Le ministre a ajouté, commentant le discours d'ouverture fait par M. Kossyguine, que les problèmes du Moyen-Orient ne trouveraient pas leur solution dans des discours.

INTERNATIONAUX HORIZONS INTERNATIONAUX HORIZONS INTER

Johnson: aucun progrès vers la paix au Vietnam en raison de l'attitude d'Hanoi

WASHINGTON — Le président Johnson a déclaré hier qu'en raison de l'absence de réponse d'Hanoi, il n'y avait aucun progrès vers la paix au Vietnam.

Au cours d'une allocution de politique étrangère prononcée devant des enseignants américains réunis à Washington et consacrée en grande partie au Moyen-Orient (voir nos informations en première page) le président a en outre abordé les

Aussi longtemps que le Nord-Vietnam s'efforcera de s'emparer du Sud par la force, les États-Unis s'opposent à ces tentatives pour que le peuple du Sud-Vietnam puisse déterminer son avenir en paix.

Le gouvernement américain a essayé par tous les moyens possibles d'amener, soit des discussions entre les parties opposées, soit une désescalade de la violence, a-t-il poursuivi, "jusqu'ici il n'y a pas eu de réponse de l'autre camp", a-t-il dit. "Je regrette de ne pouvoir annoncer aucun progrès important vers la paix au Vietnam", a-t-il ajouté.

"Nous maintenons notre dialogue avec les autorités de Pékin, en préparation du jour où elles seront prêtes à vivre en paix avec le reste du monde, a d'autre part déclaré le président des États-Unis qui faisait allusion aux conversations qui ont lieu à Varsovie entre les ambassadeurs américain et chinois en Pologne.

Le chef de l'exécutif s'est enfin félicité du nouvel esprit de confiance qui règne en Asie. La plupart des pays asiatiques "sont sur une voie prometteuse et le Japon joue un rôle apprécié en aidant ses amis d'Asie à atteindre un développement plus rapide", a-t-il dit. L'Indonésie, libre, lutte pour se reconstruire, ce qui demandera "la compréhension et le soutien de la communauté internationale", a-t-il conclu.

Le président Johnson s'est en outre félicité de voir s'élargir dans une mesure appréciable les sphères d'action commune entre les États-Unis et l'Union soviétique.

problèmes de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique latine. A propos du Vietnam, le chef de l'exécutif a affirmé que les États-Unis sont prêts — et le sont depuis longtemps — à s'engager dans une désescalade mutuelle des combats mais qu'ils ne peuvent "arrêter seulement une moitié de la guerre", ni abandonner leur engagement envers le peuple sud-vietnamien.

efforts patients entrepris par Washington pour les améliorer. Cette patience, a-t-il dit, est vitale pour la sécurité des États-Unis. Il a cité notamment les réalisations dans le domaine des accords culturels et aériens, ainsi que les traités consulaires et extraterritoriaux. Il a répété qu'il souhaite que Washington et Moscou s'entendent sur un traité de non-prolifération nucléaire qui portera largement sur les missiles antibalistiques. "Nous avons essayé d'élargir, a-t-il conclu, et

dans ce domaine nous avons accompli de sérieux progrès dans les sphères d'action commune avec l'Union soviétique."

M. Johnson a aussi déclaré qu'il avait été encouragé par les résultats de la conférence "au sommet" de Punta Del Este au mois d'avril dernier. Il s'est félicité de constater que ses collègues de l'hémisphère ont pris "la décision historique de s'acheminer vers l'intégration économique de l'Amérique latine."

Accord URSS-Japon pour le développement de la Sibirie

MOSCOU. — Des décisions concrètes ont été prises pour une intensification de la coopération technique soviéto-japonaise en vue de la mise en valeur de la Sibirie, indique le communiqué commun publié hier à Moscou, à l'issue d'une session de travail réunissant des hommes d'affaires et des experts japonais, et les représentants des organisations correspondantes soviétiques.

La délégation japonaise était présidée par M. Shigeo Nagano, la délégation soviétique par M. Michel Nesterov, président de la chambre de commerce de l'URSS.

Le communiqué commun fait état du désir des deux parties d'établir la coopération économique soviéto-japonaise sur des bases à long terme, selon

les principes de l'égalité et du profit mutuel.

Trois comités de spécialistes ont été créés:

1) Le comité pour l'étude du développement des ressources et de l'industrie du bois;

2) Le comité pour la mise en valeur du gisement de cuivre d'Oudokane (au nord d'Irkoutsk);

3) Le comité pour la construction d'un oléoduc reliant le gisement de Tioumen (à l'est de l'Oural) au port de Nakhodka, face au Japon.

La prochaine session de la conférence économique soviéto-japonaise se tiendra l'an prochain à Tokyo à une date qui sera fixée ultérieurement.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CANTON DE FREDERICKSBURG-SUD

Jeune homme francophone pour enseigner le français dans une école moderne de huit classes à Sandhurst, située au bord du lac Ontario dans une belle région touristique à 25 milles de Kingston et de l'université Queen's. Excellente occasion pour un jeune homme de participer à une expérience culturelle stimulante. Salaire à négocier.

Répondre à: Prof. J.A. Whitley, Dépt. de Math., Université Queen's, Kingston, Ontario.

PROGRAMMEUR

Fonctions: Programmeur pour I.B.M. 360, Modèle 30 avec disques, dans un grand hôpital.

Qualifications: Onzième année scientifique et au moins deux (2) ans d'expérience.

Traitement: L'expérience et les qualifications serviront à établir le montant du salaire.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae au

Directeur des Relations de Travail, Hôpital Notre-Dame, 1560, est, rue Sherbrooke, Montréal 24, P.Q.

SPECIALISTE EN SCIENCE DE L'ALIMENTATION

Jusqu'à \$12,640

Division de l'inspection des viandes
Direction de l'hygiène vétérinaire
ministère de l'Agriculture

On demande un diplômé d'université possédant une longue expérience de la science de l'alimentation pour

— agir à titre de conseiller sur l'analyse des additifs et des agents de contamination des aliments, et sur les effets qu'ils produisent sur les viandes et les produits carnés,

— apprécier les méthodes d'analyse bactériologique, chimique et physique,

— se tenir au courant des innovations technologiques dans le domaine des viandes,

— étudier la documentation relative aux nouveaux produits et se tenir au courant des règlements sur le commerce d'exportation.

Faites immédiatement parvenir votre formule d'inscription à: Cadres des sciences bio-physiques, Commission de la Fonction publique du Canada, Ottawa 4.

Veillez mentionner le numéro de concours 67-150J.

CANADAIR LIMITEE

MONTRÉAL

VERIFICATEUR INTERNE

Nous sommes à la recherche d'un jeune homme ambitieux possédant un degré en comptabilité, intéressé à progresser dans le domaine de la comptabilité et du contrôle financier.

Le candidat choisi devra posséder quelques années d'expérience en comptabilité et une connaissance technique et pratique de la vérification.

Cette position offre l'occasion d'acquérir une expérience considérable dans la grande industrie.

Excellentes conditions de travail et avantages sociaux intéressants.

Présentez-vous ou téléphonez à:

Monsieur R. Robidoux

Bureau de Placement

744-1511 — Poste 5383

CANADAIR LIMITED

Boulevard Laurentien

Saint-Laurent, P.Q.

FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

CARRIÈRE en

PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOLOGIE DU PERSONNEL

pour

Psychologues et emplois connexes

Salaires: selon l'expérience et l'éducation

La Commission de la Fonction publique offre aux psychologues qui possèdent un diplôme universitaire, au niveau de la Maîtrise ou du Doctorat, occasion de faire carrière en psychologie clinique et en psychologie du personnel. Ces postes sont disponibles surtout à Ottawa mais aussi à London, Calgary, Whitehorse et Vancouver.

Au ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et à la Commission de la Fonction publique, des postes sont disponibles pour les psychologues et les psychotechniciens qui possèdent une formation en méthodologie de la recherche, en statistiques et en psychométrie, et qui sont intéressés à poursuivre une carrière professionnelle dans le domaine de la recherche appliquée en Psychologie du personnel.

Au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et au ministère des Affaires des anciens combattants, des postes sont disponibles pour les psychologues qui possèdent une formation en counselling, psychodiagnostique et psychothérapie, et qui sont intéressés à poursuivre une carrière professionnelle en Psychologie clinique.

Envoyez votre curriculum vitae, et toutes demandes d'informations concernant les salaires ou autres à:

MARC GAGNON,
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU CANADA, OTTAWA 4 (ONTARIO).

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LE ROYER

demande

UN PSYCHOLOGUE

pour travailler en milieu scolaire. Préférence sera donnée au candidat qui a de l'expérience dans les troubles d'apprentissage (nécessité d'appartenir à la corporation des psychologues).

UN EDUCATEUR

pour niveau d'initiation à la vie (nécessité de posséder un brevet spécialisé).

UN INSTITUTEUR

pour les matières académiques des classes d'initiation au travail.

Monsieur Roger Larivière,
129 avenue Grande-Allée,
Montréal-Est.

CONSEILLER EN INFORMATION

\$15,300 - \$17,400

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien,
OTTAWA

Ce ministère qui vient d'étendre son champ d'action demande un conseiller supérieur en information pour élaborer et mettre en oeuvre tout son programme d'information.

Pour accéder au poste, il faut posséder une longue expérience de l'information et de la publicité aux paliers supérieurs, une vaste connaissance des moyens d'information et avoir démontré ses qualités d'administrateur.

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA,
OTTAWA 4.

Veillez mentionner le numéro de programme 67-310 et le numéro de poste 111.

37 SECONDES

seulement sont requises pour lire cette annonce
Revenu \$6,000 à \$12,000

Si vous êtes ambitieux, débrouillard et confiant en vous-même, continuez.

Si vous visez plus haut que huit hommes sur dix; si vous aimez faire face à un défi; si vous cherchez les responsabilités et un revenu basé sur vos capacités et votre succès n'arrêtez pas.

Nos compagnies possèdent au-delà de \$100,000,000 d'actifs, sont pionnières dans leur domaine et jouissent d'une excellente réputation.

Direction: jeune, compétente et agressive. Pas de "bois mort" ni de superflu. Nous plaçons l'accent sur la croissance personnelle et corporative. Revenu de \$6,000 à \$12,000, assurance collective, régime de rentes, participation au profit.

MAINTENANT

relisez lentement, pensez à ce que cela peut représenter pour vous et téléphonez à:

M. René Pronovost — 937-2387

SERVICE DU PERSONNEL

Un organisme important de Montréal recherche des candidats pour son Service du Personnel

Fonctions principales:

l'évaluation des emplois, l'administration des salaires, et les enquêtes de salaires.

Exigences:

posséder un diplôme universitaire et une expérience pertinente dans l'administration du personnel.

Traitement:

le traitement sera déterminé selon l'expérience et les qualifications des candidats. En plus du salaire, des avantages sociaux appréciables seront accordés.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Case 608, Le Devoir, Montréal

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

Ingénieur forestier

— traitement initial de \$6,315 à \$12,300 selon la compétence. Ministère des Terres et Forêts. — Veiller à la conservation, à l'aménagement, à l'utilisation et à la gestion des richesses territoriales et forestières de l'Etat. — Etre membre de la Corporation des ingénieurs forestiers de la province de Québec. — Concours 67P-2119. S'inscrire immédiatement.

Responsable du service des enquêtes

(Commissariat des Incendies). — Traitement initial de \$7,600 à \$10,200 selon la compétence. Ministère des Affaires Municipales. — Diriger des agents préposés aux enquêtes ou à la formation; organiser et coordonner différentes sessions de cours de perfectionnement. Veiller à l'application de diverses mesures destinées à assister les municipalités en matière de prévention et de lutte contre les incendies. — Lie année d'études. 10 ans d'expérience dont 7 ans des activités d'enquêteur, ou d'agent de protection ou de sécurité. Connaissances dans un des domaines suivants: chimie, électricité, mécanique, systèmes de chauffage, construction. — Concours 67P-5407. S'inscrire avant le 30 juin.

Agent de la gestion financière

— Traitement initial jusqu'à \$11,780 selon la compétence. — Comptables-vérificateurs. Divers ministères: Québec et Montréal.

— Agents de budget au ministère des Finances. — Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels. — Concours 67P-2103. S'inscrire immédiatement.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la Province. Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission.

710, Place d'Youville,
Suite 700, Québec 4,
1454, rue de la Montagne,
Montréal 25.

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ETUDES SONT CONSIDÉRÉES

Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

Nouveau système d'épargne à la Banque de Commerce...



doublez votre argent

Le nouveau compte d'accroissement à 100% que seule la Banque de Commerce offre maintenant, vous permet de bénéficier d'une forme d'épargne complètement nouvelle.

Un accroissement à 100% en 15 ans

Déposez autant d'argent que vous désirez, par tranches de \$100., et au bout de 15 ans vous aurez doublé le montant de votre dépôt initial. Vous avez naturellement la faculté de retirer à tout moment le montant de votre dépôt plus les intérêts accumulés.

Assurance-vie allant jusqu'à \$5,000

Votre compte d'accroissement à 100% comporte une assurance-vie.* Ainsi, en cas de décès du déposant, la succession encaisserait le double du montant déposé, jusqu'à concurrence de \$5,000.

*Age maximum: 51 ans à la date du dépôt.

Un taux d'intérêt garanti

En général, les taux d'intérêt sont sujets à modification. Mais avec un compte d'accroissement à 100% à la Banque de Commerce, votre dépôt doublera si vous le gardez pour 15 ans, car il est placé à un taux d'intérêt garanti, correspondant à 6.66% d'intérêt simple.

Doublez donc votre argent à la Banque de Commerce. Il vous suffit pour cela de passer voir le gérant d'une des succursales de la Banque de Commerce, qui vous donnera de plus amples détails sur

le compte d'accroissement à 100%



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

1967 — Notre centième année de service bancaire.

Québec légiférera sur les taxes foncières en territoire non organisé

QUEBEC. — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a révélé lundi que son gouvernement préparait une législation dans laquelle sera prévu un mode de répartition des taxes foncières des industries établies sur les terres de la Couronne ou dans un terrain non organisé, à la lumière des recommandations du rapport Bélanger sur la fiscalité.

Le chef du gouvernement a répondu en ce sens aux autorités municipales de Sept-Îles, sur la Côte-Nord qui demandaient l'autorisation d'annexer un territoire contigu sur lequel étaient établies la compagnie Wabush Mines ainsi que Gulf Pulp and Paper Company.

\$45,000 pour une étude de rénovation urbaine à Verdun

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a annoncé lundi qu'il versera \$45,000, par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, comme contribution à une étude de rénovation urbaine à Verdun, Québec.

M. John R. Nicholson, ministre du travail responsable devant le parlement de la SCHL, a déclaré que le but de cette étude est de déterminer les secteurs délabrés de la ville et d'établir les données qui permettront de dresser un plan de rénovation et d'empêcher que la détérioration ne se propage.

Le coût total de l'étude a été établi à \$60,000 et la contribution fédérale en représente 75 pour cent comme le veut une disposition de la loi nationale sur l'habitation.

SUR LE CLOU

AUJOURD'HUI — M. Jean-Paul Beaudry, député de La Fontaine à l'Assemblée législative, prononce une causerie au congrès des marchands détaillants du Canada au motel Fontainebleau... De 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h, au 407 boulevard Saint-Laurent, le Comité de l'état civil et de la célébration du mariage entend les représentations de ceux qui ont soumis des mémoires sur le rapport de ce comité au sujet de la célébration civile du mariage... Le congrès annuel de la Fédération nationale des services débute ce midi au motel des Laurentides, à Québec...

A 9h, ouverture de la première conférence sur la psychiatrie des adolescents au Douglas Hospital par un exposé du Dr R.L. Jenkins, professeur à l'université d'Iowa, intitulé: "Major Reaction Types in Adolescents"... A 19h, le cardinal Léger adresse la parole au banquet d'ouverture du congrès nord-américain du Comité international catholique des infirmières et assistants médicaux-sociaux... Le congrès de l'Association canadienne des bibliothèques se poursuit au Château Laurier, à Ottawa.

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'Ambassade de la République Démocratique du Congo informe le public canadien et étranger que le gouvernement congolais a ouvert un concours international en vue d'ériger un monument en la mémoire du héros national Patrice Emery Lumumba.

Les artistes canadiens ou étrangers, désireux de participer à ce concours, sont priés d'adresser leurs demandes de participation soit directement au Ministère des Travaux Publics, Direction de Bâtiments civils, B.P. no 27 à KINSHASA/KALINA, République Démocratique du Congo, soit à l'Ambassade du Congo, 54, Range Road à Ottawa 2, Province de l'Ontario, qui se chargera de les transmettre au gouvernement congolais à Kinshasa.

Rectification sur l'engagement d'un ingénieur à La Prairie

Notre journal, Le Reflet de Magdeleine, dans son édition du 15 mai 1967, volume 2, numéro 39, avait reproduit à la page 9 de son numéro un extrait du journal Le Réveil, édition du 31 janvier 1962.

Cet extrait reproduisait fidèlement l'article qui comportait le passage suivant:

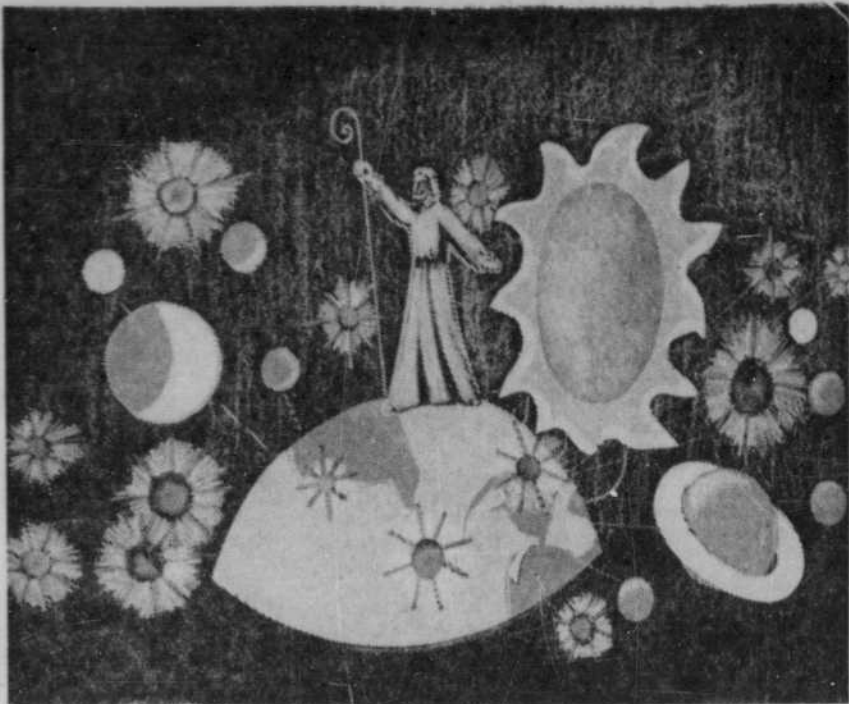
Nous savons tous que l'ingénieur Richard Lessard a demandé et a obtenu du conseil un montant additionnel de plus de \$16,000.00. Il a avoué qu'il s'était trompé dans les fondations de l'usine, si la base de la bâtisse coûtait \$16,000.00, de plus, à quel doit-on s'attendre lorsque le tout sera fini?

En publiant cet extrait de l'article qui avait ainsi paru en 1962, notre journal n'avait nullement l'intention de mettre en doute l'honnêteté ou la compétence de l'ingénieur en question. Nous reconnaissons bien volontiers qu'il n'est pas à notre connaissance personnelle qu'un tel montant additionnel de \$16,000.00 ait été versé à l'ingénieur à la suite d'une erreur que ce dernier aurait admise et n'aurait nulle objection à retirer du contexte de cet extrait ce passage particulier de l'article du journal Le Réveil.

Nous précisons cependant que nous avons agi en toute bonne foi et que la reproduction de cet extrait dans notre journal avait tout simplement pour objet de démontrer l'inconstance et l'inconséquence des membres du conseil actuel qui avant leur élection avaient formulé maintes critiques contre le coût d'une usine de filtration et d'honoraires versés à cet ingénieur, griefs qu'ils avaient endossés dans ce journal Le Réveil dont la publication avait surtout servi à leur propre campagne électorale préalable à leur accession au pouvoir.

Les autres commentaires parus dans notre même édition du journal ne devant en aucune façon être interprétés comme visant cet ingénieur puisque de toute évidence, notre critique portait sur le versement d'honoraires à des ingénieurs non à l'emploi de la ville, alors que l'engagement d'un ingénieur sur une base permanente se serait avéré une économie dont tous nos contribuables ne pouvaient autrement que bénéficier.

Espace payé par "Le Reflet"



Saint Jean et la vocation internationale du Québec

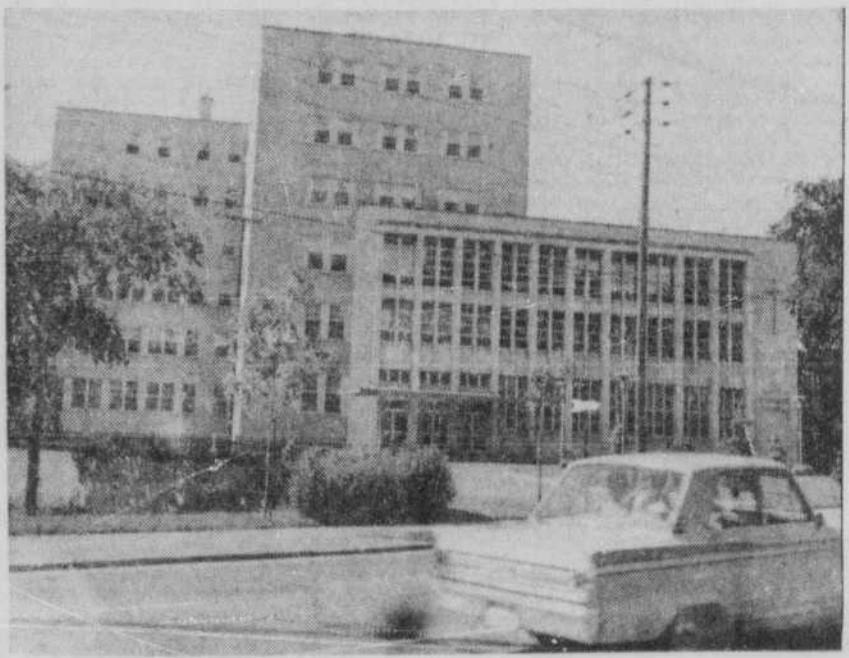
Le char de saint Jean-Baptiste constitue traditionnellement l'apothéose du défilé. L'enfant bouclé représentant traditionnellement leur patron a cependant été remplacé par une statue de saint Jean adulte. C'est donc la statue conçue pour le dernier défilé, que la population a sembler préférer aux représentations précédentes, que l'on verra sur la rue Sherbrooke, le 24 juin prochain. Présenté dans un décor différent, ce saint Jean-Baptiste, vigoureux et altier, marquant le pas d'un entraîneur d'hommes, se tient debout sur un hémisphère symbolisant la vocation internationale du Québec. Et puisque comme tous les peuples du monde, celui du Québec se passionne pour la recherche spatiale, c'est au sommet de la calotte terrestre que l'image du Précurseur parcourt les rues de la ville dûment entouré des planètes symboliques: Lune, Mars, Mercure, Vénus et Jupiter dont la froide

lumière sera soulignée par les feux bleus, blancs, violets et verts. Un soleil rayonnant dominant tout l'ensemble, rappellera aux spectateurs l'éclat et la grandeur de la destinée du Canada français. A l'entree de ce soleil, on remarquera le symbole des Filles du Canada français, formant une immense "boutonnière de la St-Jean", qui terminera le défilé sur la note d'espoir de cette fleur de lys émergeant d'un soleil levant.

Intégration à la faculté de nursing

L'Institut Marguerite d'Youville passera à l'U. de M.

Par Gilles GARIÉPY



Un cri d'alarme du syndicat des employés du métro: "On étouffe"!

Il est temps que la CTM se penche sur le problème de ses 800 employés qui travaillent actuellement dans le métro et qui, plus que tous les voyageurs sont incommodés par la chaleur à souligner hier le président du syndicat des employés du transport (CSN), M. Yvan Blain. Si le palliatif que la CTM a trouvé, remplacer des fenêtres par des grillages peut produire une légère amélioration du confort des voyageurs qui ne passent que 10, 15 ou 20 minutes dans le métro, il n'a aucun effet sur nos 800 membres qui eux passent huit heures par jour dans le trou, affirme-t-il dans un communiqué.

Pourtant jusqu'ici, on ne s'est intéressé qu'au sort des voyageurs et personne ne pense aux travailleurs à ceux qui sont responsables du fonctionnement de cet ensemble complexe. On se penche sur les plaintes des usagers et nous tous, nous trouvons cela normal; mais qui s'est inquiété des dizaines d'employés qui viennent se plaindre de saignements de nez continus, de faiblesses soudaines et de différents maux tous dus à l'incroyable chaleur que les employés sont obligés de supporter durant huit heures.

"Est-ce que les autorités attendent que les 800 employés soient malades pour prendre des mesures qui ne seront pas que des palliatifs?" "Est-ce que la CTM attend que quelques-uns de ces conducteurs s'évanouissent sur leurs manettes pour se pencher sérieusement sur le problème? C'est l'impression que le syndicat a et c'est pourquoi il veut attirer la population qui réunit pour quatre jours quelque 60 000 personnes de Montréal âgées de 25 à 30 ans sur le thème de leur "mission dans le monde d'aujourd'hui".



Évitez les dégâts causés par la pluie

Faites installer les

GOUTTIERES

"PRIMEAU"

Gelvanisé • Cuivre • Aluminium

Estimation gratuite

* MONTRÉAL — 322-1160

* QUÉBEC — 872-9244

PRIMEAU MÉTAL INC.

Marcel Rioux aux jeunes prêtres

Toujours révolutionnaires, les jeunes ne s'interrogent pas moins sur le 'comment'

par Jean-Claude LECLERC

Les jeunes n'en continuent pas moins à être révolutionnaires: c'est le "comment" qui commence à les inquiéter. Telle est l'opinion émise hier par le sociologue Marcel Rioux, lors de l'ouverture de la session de pastorale qui réunit pour quatre jours quelque 60 000 personnes de Montréal âgées de 25 à 30 ans sur le thème de leur "mission dans le monde d'aujourd'hui".

Le professeur Rioux a présenté aux jeunes prêtres les grandes lignes de la théorie sur la jeunesse comme nouveau moteur du changement social. De nos jours, la vapeur est renversée, a-t-il dit; ce sont les adultes qui veulent ressembler aux jeunes. A l'époque de la révolution électronique, l'homme de la situation c'est celui qui est perpétuellement "recyclable", privilège de la jeunesse. Au Québec, les retards historiques de la société font que ce sont les jeunes qui sont les plus adaptés aux changements parce qu'ils sont les plus malléables.

Les témoignages entendus par la suite ont semblé confirmer cette conviction de M. Rioux que les jeunes du Québec sont à l'heure de l'aveil et construisent des modèles de développement et de participation originale, qui a rompu avec l'idéologie de la conservation ou encore avec celle qui la suivie et combattue: l'idéologie du "rattrapage" de

la génération de "Cité Libre". M. Michel Gagnon, secrétaire général du SPM de Montréal, Michel Blondin, animateur social dans Saint-Henri, et Emile Robichaud, principal d'école à la section classique de Sainte-Louise-de-Marillac ont raconté leurs expériences personnelles d'insertion dans la société.

Interrogé par les jeunes prêtres sur le comportement à tenir à l'endroit des "structures dépassées", les invités sont tombés d'accord pour dire qu'à l'égard des "forces qui se prétendent progressives" mais imposent à la population "des structures qui ne viennent pas du milieu" et ne respectent pas ses besoins, il fallait développer une "claire vision des objectifs à poursuivre" ainsi qu'un fort "sens politique".

LE DEVOIR

MONTRÉAL, MARDI, 20 JUIN 1967 TROIS

Au milieu des applaudissements

Les 43 marchands de Hull ont comparu hier en cour

HULL. — Quarante-trois marchands de Hull ont été accueillis par des applaudissements lorsqu'ils ont comparu en cour, au premier jour des procès qu'on leur a intentés pour avoir boycotté la taxe de vente provinciale de 8 pour cent. Ils avaient mis fin au boycottage juste avant de se présenter en cour.

Le juge Avila Labelle a menacé de faire évacuer la salle si les manifestations ne s'arrêtaient pas. Plus tard, il devait rejeter une motion de la défense voulant que les accusations soient retirées parce qu'elles comportaient le mot "omis" au lieu de "refusé ou négligé", relativement à la perception des taxes.

Les 43 défenseurs ont déclaré qu'ils ont l'intention de plaider non coupable, mais qu'ils attendent les résultats d'une cause-type impliquant la quincaillerie Oscar Poulin.

C'est dans cette dernière cause que l'avocat de la défense, Me Marcel Bourget, a présenté une motion sur la phraseologie

des accusations. Un avocat du ministère des revenus, à Québec, Me Jean-Paul Morin, a soutenu avec succès que les mots "négligé" et "omis" avaient la même signification.

Plus de 120 marchands étaient impliqués dans ce boycottage qui a pris fin à 9h, lundi matin. Seulement 43 ont été accusés.

L'instigateur du boycottage, M. Gilles Rocheleau, a déclaré que les marchands ont décidé d'y mettre fin parce que "beaucoup de travail se fait actuellement à Québec, et les marchands ont atteint leur but: attirer l'attention du gouvernement".

Ce boycottage, qui a duré deux semaines, avait été entrepris par les marchands de Hull dans le but de concurrencer les marchands d'Ottawa, qui ne doivent payer que 5 pour cent de taxe de vente.

M. Rocheleau a déclaré que cette initiative a eu pour résultat de réunir les efforts en vue de protéger le commerce local.

L'université de Montréal demandera bientôt au gouvernement l'autorisation d'acquiescer l'immeuble de l'Institut Marguerite-d'Youville, propriété des Soeurs grises de Montréal, afin de compléter l'intégration de cet institut à sa faculté de nursing.

En vertu d'une entente conclue au début du mois, la faculté de nursing de l'U. de M. déménagera le 29 juin dans l'immeuble de l'Institut Marguerite-d'Youville, et prendra sous sa responsabilité l'enseignement jusqu'ici dispensé par l'Institut. L'achat ne sera chose faite que lorsque Québec aura autorisé; l'université n'a pas encore dévoilé publiquement les termes de son offre.

L'Institut Marguerite-d'Youville possède un immeuble de construction récente, sur le chemin de la Côte Sainte-Catherine, à quelques centaines de pieds au nord du centre social de l'université.

L'université de Montréal a déjà fait l'acquisition d'un autre établissement indépendant dirigé par des religieuses, lorsqu'il a acheté l'année dernière l'ensemble des immeubles de l'Institut Jésus-Marie d'Outremont, aux limites est du campus. Mais il ne s'agissait alors que d'acheter de la brique et du béton, tandis que, dans le cas de Marguerite-d'Youville, c'est l'Institut lui-même, académiquement et matériellement, que l'université a décidé d'absorber.

Cette intégration, comme on l'a annoncée la semaine dernière, permettra à la faculté de nursing de dispenser elle-même un enseignement universitaire complet dans le domaine des sciences infirmières. Jusqu'à présent, la faculté n'offrait qu'un cours de maîtrise, tandis que le cours conduisant au baccalauréat en sciences infirmières était dispensé à Marguerite-d'Youville, sous la direction des Soeurs grises.

Depuis 1961, l'institut offrait un nouveau programme qui permet aux jeunes filles ayant terminé une 11e année scientifique d'obtenir un baccalauréat en sciences infirmières, en quatre ans d'études et de stages.

La faculté de nursing, d'autre part, a été fondée en 1962. Elle s'est d'abord agrandie en devenant responsable, en 1964, de l'Ecole des infirmières hygiénistes, auparavant rattachée

On demande

SECRETAIRE BILINGUE

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY

architectes

3480, Côte-des-Neiges — Tél.: 937-9324

UNE RÉPONSE À CHAQUE APPEL

Nuit et jour, en fin de semaine et les jours de fête, des secrétaires-téléphonistes qualifiées répondent à chacun de vos appels et transmettent les messages que vous leur avez dictés. Façon très efficace d'ajouter des \$8 dans votre caisse enregistreuse, n'est-ce pas? Service résidentiel ou commercial.

T.A.S.
SERVICE D'APPELS TÉLÉPHONIQUES
866-6921



NOUVELLE
404

A
GARANTIE 2 ANS

U
ou 50,000 MILES

T

PEUGEOT

O

ASSEMBLÉE

M

AU QUÉBEC

A

PEUGEOT

T

30 MPG

PEUGEOT

Q

SÉCURITÉ

U

D'ABORD

E

TRANSMISSION

HYDRAULIQUE

"SUPERMATIC"

LES

Grands

Garages

DU

Québec

306 est, rue St-Zotique

273-9105

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Vingt ans de discorde

3) L'U.R.S.S. entre en scène

par André FONTAINE

Non contents de garantir, sans la participation de l'U.R.S.S., le statu quo au Proche-Orient, les Trois occidentaux auraient voulu, dans les années 1950, l'enrôler sous leur bannière pour compléter le barrage dressé en Europe contre l'Union soviétique. Dans cette affaire, la pactomanie de M. Foster Dulles devait jouer un rôle important, mais plus encore le désir des Britanniques de maintenir après la dénonciation inévitable à leurs yeux, de leur traité d'alliance avec l'Égypte, une présence militaire à Suez. Ils ne pouvaient oublier le rôle capital qu'avait joué le canal au cours des deux guerres mondiales et ils entendaient tenir hors de l'atteinte des forces soviétiques une voie indispensable à leur approvisionnement en produits pétroliers. La France était beaucoup plus hésitante. Et il faut rendre cette justice à la diplomatie de la IVe République, si souvent critiquée sous la Ve pour s'être alignée servilement sur celle des États-Unis, qu'elle n'a cessé de mettre ceux-ci en garde contre les résultats trop probables de la politique qu'allait resumer la formule du "pacte de Bagdad".

Naguib et Nasser

Celui-ci aurait plutôt dû s'appeler, si les Britanniques étaient parvenus à leurs fins, "pacte du Caire".

En septembre 1951, Londres avait en effet réussi à persuader Washington et Paris de s'associer avec Ankara pour proposer à l'Égypte la création d'un commandement du Moyen-Orient, auquel elle participerait comme membre fondateur. Dans le cas d'une réponse positive, la base britannique de Suez serait remise au gouvernement du Caire et deviendrait

une base alliée. Les troupes anglaises qui ne seraient pas affectées à ce commandement par accord mutuel seraient retirées d'Égypte. Mais le premier ministre égyptien, Nahas Pacha, avait répondu le 3 octobre qu'il n'envisageait de signer aucun traité aussi longtemps que la Grande-Bretagne occuperait Suez et le Soudan. Par la même occasion, il avait dénoncé l'alliance, précipitant ainsi l'événement contre lequel les Britanniques avaient cherché à se prémunir.

De violentes manifestations anti-britanniques se déroulaient au Caire, où Mossadegh le premier ministre iranien, qui venait de plaider devant le Conseil de sécurité la cause de la nationalisation des pétroles, recut un accueil délirant.

Londres n'ayant donné aucune suite à la démarche de Nahas, des francs-tireurs se mirent à attaquer les Anglais, qui ripostèrent, le 25 janvier 1952, en donnant l'assaut à la gendarmerie d'Ismaïlia, tuant cinquante de ses défenseurs. L'indignation populaire entraîna, le lendemain, l'incendie par des émeutiers de quatre cents immeubles du Caire. Farouk en prit prétexte pour se débarrasser de son premier ministre, qu'il soupçonnait de vouloir le détrôner. Ce geste devait le perdre. Le 21 juillet, les "officiers libres" renversèrent une monarchie devenue symbole de corruption et d'inefficacité, et portèrent à la tête du gouvernement provisoire un des héros de la guerre de Palestine, le général Naguib, grand diable à la bonne figure derrière lequel on apprendrait vite à reconnaître l'ombre plus ambitieuse du colonel Nasser.

Entre temps, le commandement du Moyen-Orient désiré par les Britanniques avait été créé, sans l'Égypte, le 11 novembre 1951 et établi à Ankara. Ses quatre fondateurs proposèrent à tous les États de la région, y compris Israël, de s'y joindre, ce qui avait aussitôt provoqué un échange de notes acerbe avec le Kremlin. Le projet était en effet d'autant plus susceptible d'indisposer l'U.R.S.S. que plusieurs de ses signataires éventuels se trouvaient dans son voisinage immédiat. Ce qui signifiait, à une époque où on

était loin d'avoir inventé les fusées intercontinentales, des bases pour les avions des États Unis, des postes de radio pour leur propagande, des possibilités ouvertes à leurs agents pour essayer de travailler les populations musulmanes des régions méridionales de l'Union soviétique.

Pour venir à bout de l'opposition de l'Égypte, Eden, ministre des affaires étrangères du nouveau gouvernement conservateur, élaboré en 1953 un nouveau projet auquel elle était invitée à s'associer en compagnie des États-Unis et de la France, et qui comportait à la fois un retrait progressif des troupes britanniques d'Égypte, et le maintien en temps de paix dans la zone du canal "d'une base militaire dans des conditions nous permettant ainsi qu'à nos alliés son utilisation immédiate en cas de guerre". Il alla soumettre son plan à Eisenhower, qui s'en déclara d'accord en principe à condition que le général Naguib, devenu entre temps chef du gouvernement du Caire, manifestât officiellement qu'il désirait la participation des États-Unis. Mais ce n'était aucunement le cas, Naguib voulant d'abord éliminer, comme il l'écrivit à Ike, "les obstacles physiques et moraux qui se dressent de tous côtés et dont le plus visible et le plus grave est le stationnement qui se prolonge de façon funeste, des forces armées anglaises sur le territoire égyptien". Refusant de s'associer, comme Churchill l'aurait voulu, à une démarche commune auprès du gouvernement égyptien, le président envoya Foster Dulles faire une tournée du Moyen-Orient, incluant Israël. C'était déjà assez pour que les nouveaux dirigeants égyptiens, qui jusqu'alors ne cachaient pas leurs sympathies pour l'Amérique, lui fissent grise mine. Or le jour même de l'arrivée du secrétaire d'État, le premier ministre britannique éprouva le besoin de déclarer aux Communes que "le plus important facteur au Moyen-Orient était l'état d'Israël" et que pour sa part "il avait toujours été un loyal supporter de la cause sioniste".

Mahmoud Aboul Fath, bâtonnier de la presse égyptienne et porte-parole officieux du régime, publia dans son journal *Al Misri* une lettre ouverte au secrétaire d'État, lui disant: "Nous vous haïssons... Nous n'ignorons pas et vous non plus que Londres et Tel-Aviv sont complices... Les Arabes ne veulent être à la remorque ni des Anglais, ni des Turcs, ni de l'O.T.A.N., ni d'une quelconque organisation balkanique." Le colt de la collection personnelle d'Ike que Dulles lui apportait ne suffit pas à déridier Naguib.

En mars suivant — 1954 — celui-ci devait céder la place, après un long conflit avec lui, au colonel Nasser, se contentant d'un rôle purement honorifique, dont il devait d'ailleurs être rapidement dépossédé. Or le Raïs était décidé à obtenir sans délai le départ des Britanniques et à payer pour cela le prix qu'il faudrait. À la suite d'un coup de main des États-Unis, qui promirent au Caire, en cas d'accord, une importante aide économique, un règlement fut enfin mis sur pied le 19 octobre 1954. Chacun y avait mis du sien: Londres acceptait de retirer toutes ses troupes dans un délai de vingt mois. En échange, l'Égypte garantissait la liberté de navigation sur le canal de Suez et s'engageait à "accorder au Royaume-Uni toutes facilités qui seraient nécessaires pour mettre la base sur pied de guerre et l'utiliser efficacement... dans l'éventualité d'une attaque armée de la part d'une puissance étrangère à la zone du Moyen-Orient, contre n'importe quel pays qui, à la date du présent accord, fait partie du traité de défense commune "entre les États de la Ligue arabe" ou "contre la Turquie". En mentionnant la Turquie, ce texte réalisait le vieux rêve de Londres en articulant sur l'O.T.A.N. la défense de l'Égypte. En excluant implicitement Israël des agresseurs contre lesquels le pacte pourrait jouer, il interdisait à Londres de prendre prétexte d'un rebondissement du con-

flit judéo-arabe pour se réinsérer à Suez.

L'ombre du Croissant fertile

La traditionnelle rivalité entre Bagdad et Le Caire devait vite avoir raison de ce rapprochement. Le vieux pacha Noury Said, l'homme lige des Anglais en Irak, avait repris le pouvoir et établi une sévère dictature, multipliant les mesures anticommunistes, y compris la rupture des relations avec l'U.R.S.S. Le 13 janvier 1955, il signait avec le président du conseil turc, Menderes, à la suite de la visite de celui-ci, un communiqué annonçant leur intention de "développer leur coopération pour la stabilité et la sécurité du Moyen-Orient" et invitant les autres États de la région à s'y joindre.

Pour Le Caire, qui depuis dix ans s'efforce de rassembler autour de l'Égypte l'Oumma, la nation arabe tout entière, cette nouvelle sonne comme un défi. Nasser y voit immédiatement une tentative de Londres pour reprendre pied au Proche-Orient par l'intermédiaire de Noury Said, apôtre du Croissant fertile, au-

trement dit d'un empire réunissant, sous la couronne des hachémites, tous les pays arabes d'Asie Mineure. Il demanda aussitôt la convocation du conseil de la Ligue arabe pour condamner l'Irak, coupable à ses yeux d'avoir rompu la solidarité arabe. À Eden, de passage au Caire le 19 février, il exprime son mécontentement, affirmant que l'accord turco-irakien "avait fait sérieusement reculer la collaboration des États arabes avec l'Occident, bien que son intérêt et sa sympathie lui aillent entièrement".

La détérioration rapide des rapports égypto-irakiens accélère elle aussi ce processus.

Certes une tentative de négociation à Paris, en 1951, sous les auspices de l'ONU, a échoué. Le Caire empêche les bateaux israéliens ou affrétés par Israël d'utiliser le canal de Suez. Le Conseil de sécurité a bien invité l'Égypte à assurer la liberté de la navigation, mais elle n'en a tenu aucun compte, non plus d'ailleurs qu'Israël des résolutions lui demandant de se prêter à un règlement du problème des réfugiés de Palestine. La

question de la navigation revient sur le tapis en 1954, mais cette fois l'U.R.S.S. met son veto: les raids de francs-tireurs, les fedayin, en provenance du territoire de Gaza, se multiplient. Après avoir eu vain tenté de faire passer un cargo par le canal de Suez, le gouvernement israélien, cédant à la pression de l'opinion, a déclenché le 28 février un raid punitif contre la bande de Gaza, partie de la Palestine occupée par les Égyptiens. Une soixantaine de personnes, dont plusieurs civils, sont massacrées.

La brutalité de cette opération provoque une vive indignation en Occident et c'est sur l'initiative conjointe des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France que le Conseil de sécurité la condamne à l'unanimité.

Mais Nasser ne peut pas croire qu'Israël ait agi sans l'accord des Américains, dont il dépend étroitement pour la réalisation de ses plans économiques. Jean Lacouture rapporte la confiance qu'il fit alors à un ambassadeur occidental: "J'étais jusqu'au mois dernier, vous le savez, un ami

sincère de l'Occident; désormais, ne comptez plus sur moi." C'est l'époque où il se lie avec Nehru et Tito et découvre à Bandung la force du "tiers monde". Il en revient en triomphateur, ayant fait prouver à l'unanimité moins la voix de la Birmanie, par la conférence afro-asiatique, "les droits du peuple arabe de Palestine".

Le pacte de Bagdad et le retournement soviétique

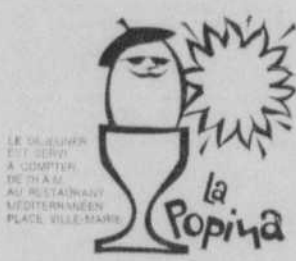
Alors que l'Occident — moins la France, qui n'y est pas associée — en est encore à célébrer comme un triomphe la signature à Bagdad, le 24 février, d'un "pacte" irakoturco-iranien, le Pakistan et l'Iran, depuis peu débarrassés de Mossadegh par les soins de la C.I.A., Le Caire s'entend avec la Syrie et l'Arabie Saoudite pour proposer aux autres États arabes un traité créant une organisation militaire et économique commune, auquel seul sur le moment d'ailleurs se rallie le Yémen.

L'évolution de Nasser vers le neutralisme n'aurait sans

doute pas été possible si l'U.R.S.S. de son côté n'avait pas opéré, après la mort de Staline, une conversion à 180°. Dans les dernières années du "cuite de la personnalité", la doctrine officielle professait avec Jdanov que celui qui n'était pas inconditionnellement avec l'Union soviétique, était en fait contre elle. L'Encyclopédie soviétique, en 1952, présentait les auteurs du coup d'État égyptien comme un "groupe d'officiers réactionnaires liés aux États-Unis, avec le général Naguib à leur tête". Des 1954, les attentions manifestées à Nehru, la tournée de Chou En-lai en Inde, la participation active de la Chine à la préparation de la conférence de Bandung, l'élevation au rang d'ambassade de la légation soviétique au Caire, tout montre que cette attitude est revenue.

Moscou et Pékin vont maintenant tout faire pour convaincre les non-engagés, sans s'occuper de leur régime intérieur, que leur intérêt est de s'adresser à eux pour faire

(Suite à la page 8)



PROGRAMMATION INTENSIVE

SESSIONS D'ÉTÉ 67 — JOUR ou SOIR

ANGLAIS ESPAGNOL ITALIEN

I Sections Élémentaires (2)
II Sections Intermédiaires (2)
III Sections Avancées de Perfectionnement (3)

La programmation de chaque section vise essentiellement l'enseignement oral par la pratique intensive. Méthodes actives et inductives orientées essentiellement vers la langue parlée. Système de projections "audio-visuelles".

JOUR :

2 semaines consécutives
9 h. 30 a.m. à 3 h. 30 p.m. tous les jours
Semaines des 10 et 17 juillet (ou)
Semaines des 7 et 14 août

SOIR :

2 mois — 2 sessions par semaine — 7 h. à 10 h. p.m.
Lundi et mercredi (ou) Mardi et jeudi
Du 3 juillet au 29 août incl.

Toutes les personnes qui désirent être admises aux sessions d'été '67 doivent :

- Compléter une formule de demande d'admission et retourner cette formule immédiatement au Bureau des Admissions.
- ou se présenter immédiatement au Secrétariat pour subir un test de classement.

FORMULE D'ADMISSION SUR DEMANDE

Bureau des Admissions,
ACADEMIE DES HAUTES ETUDES LINGUISTIQUES,
2015, rue Drummond, suite 401,
Montréal.

849-9154

ENGLISH SUMMER SCHOOL

Cours d'anglais pour les professeurs et les instituteurs

- LIEU — Collège de Ste-Thérèse
- DATE — Du 10 juillet au 4 août 1967
- ORGANISE — Par C.A.R.E.L., le Centre d'Application et de Recherche pour l'Enseignement de Langues, dirigé par un groupe de professeurs qui se spécialisent dans l'enseignement de langues secondes. C.A.R.E.L. a été choisi depuis quelques années par plusieurs grandes compagnies comme Alcan, C.I.P., Westinghouse, Molson, Air-Canada, etc., pour organiser et donner des cours au personnel de direction.
- PROFESSEURS — Tous les professeurs de l'école sont de langue anglaise et sont spécialisés dans l'enseignement des langues secondes.
- PROGRAMME — Cours du lundi au vendredi, pendant les 4 semaines du stage. Méthodes audio-visuelles les plus récentes, magnétophones, projecteurs, laboratoire de langues, etc.
- ACTIVITES FACULTATIVES — Activités facultatives en anglais. Excursions organisées. Terrain de sport, gymnase, piscine, salles T.V., etc. Stationnement gratuit.
- POUR LES PERSONNES DE L'EXTERIEUR DE MONTREAL : Logement, Diapasons (chambre et pension), Taxes exceptionnelles pour les participants aux stages, suggestions de logement, à peu près inabordable ailleurs dans Montréal durant l'Expo.
- Expo — Accès à l'Expo tous les soirs et les fins de semaine. Service spécial d'autobus jusqu'aux Iles de l'Expo, 15 minutes de Montréal.
- Familles : A condition de vous inscrire rapidement, nous pourrions également loger des familles.

Demande de renseignements:

Nom _____

Adresse _____

C.A.R.E.L.
Bureau d'inscription
1600, rue Berri, Suite 237
Montréal

Tel.: 849-6236

La Première Banque au Canada s'installe au premier centre de commerce global au monde

Place Bonaventure

Dès mercredi matin, la Banque de Montréal sera en mesure de servir le public à la Place Bonaventure — le centre de commerce "global" unique en son genre dans le monde.

Cette nouvelle succursale de la Banque de Montréal, située dans la galerie des boutiques, est tout ce qu'il y a de plus "nouvelle vague", comme l'immeuble lui-même! Les locataires du centre commercial, leurs clients et les visiteurs venant des quatre coins du monde y trouveront les services bancaires les plus complets qui soient — services dignes de ce premier centre de commerce "global". Vous vous en rendrez compte en nous rendant visite. Notre personnel international qui parle sept langues se fera un plaisir de vous rencontrer.

OUVERTE DU LUNDI AU VENDREDI DE 9h A.M. à 5h P.M.



Banque de Montréal

La Première Banque au Canada

ROBERT C. NASON

gerant, Succursale de la Place Bonaventure



Une enquête étudiante à Joliette:

Ouvrir le collège à tous, quelles que soient leurs convictions religieuses

par Jean-Claude LECLEER

Une enquête au collège de Joliette révèle que la majorité des étudiants plus âgés seraient d'accord pour déconsecrationaliser le collège, alors que la plupart de leurs aînés ne sont pas d'accord avec cette mesure. Mais l'immense majorité des garçons et des filles interrogés estiment que "le collège devrait être ouvert à toute personne, quelle que soit sa conviction religieuse manifeste".

L'enquête, au cours de laquelle ont été interrogés par questionnaires 155 filles et 201 garçons des classes de belles-lettres à philosophie II et de cours préparatoire aux études supérieures (CPES), a été pilotée par une équipe d'étudiants et d'étudiantes de philosophie, avec la collaboration des autorités du collège, des professeurs de sociologie et de psychologie, et du directeur de la pastorale.

Chez les filles, c'est à tous les niveaux, y compris le CPES, que l'on s'oppose à la déconsecrationalisation, dans une proportion de 64,3 p.c. Chez les garçons, l'opinion est plus divisée: les étudiants de belles-lettres (55,3) et ceux de rhétorique (60) tiennent à la déconsecrationalisation, alors que 63,2 p.c. des étudiants du CPES, qui viennent du secteur public, ainsi que 43,3 p.c. des étudiants de philo I (ou 17,3 s'abstiennent) et 81,2 p.c. de ceux de philo II veulent déconsecrationaliser le collège. La moyenne générale est ici de 54,4 p.c.

Les garçons et les filles de tous les niveaux tombent cependant d'accord pour ouvrir le collège à toute personne, quelle que soit sa conviction religieuse manifeste. Au CPES, s'opposent à cette éventualité seulement 11,2 p.c. des filles et 9,4 p.c. des garçons. Aux autres niveaux, les pourcentages sont les suivants, pour les filles et les garçons respectivement:

Belles-lettres: 30,1 et 11,7; Rhétorique: 0 et 6,1; Philosophie I: 18,2 et 9,3; Philosophie II: 7,9 et 0. A noter qu'à cette question les abstentions ne sont que de 1,14 p.c. chez les filles et de 2,19 p.c. chez les garçons.

Dieu existe-t-il? religieuse dans leur milieu scolaire.

Service de pastorale

Les filles et les garçons s'opposent à nouveau sur la question suivante: "Un service de pastorale tel que conçu traditionnellement est-il nécessaire actuellement?"

"Oui" répondent les filles (56,2), sauf les finissantes (76,1) qui s'opposent à un tel service.

"Non" répondent les garçons (62,3), sauf ceux de belles-lettres qui jugent à 49,1 p.c. qu'un tel service est nécessaire.

La question, remarquons-le, parlait d'un service "traditionnel" de pastorale. Qu'en serait-il d'un service "moderne" ou "nouveau"? La question n'a pas été directement posée. Une autre cependant permet d'esquisser une réponse: "Seriez-vous prêt à voir s'ériger un christianisme progressif, moderne, dans votre milieu?"

Les filles répondent "oui" à 72,4 p.c., alors que 20,1 p.c. se disent "indifférentes" et que seulement 5,2 p.c. s'opposent à cette éventualité.

Les garçons répondent "oui" aussi, mais seulement à 48,1 p.c., alors que les "indifférents" comptent pour 42,1 p.c. Les abstentions étant de 3,9 p.c.

Dans l'introduction au rapport de cette enquête, le secrétaire de l'équipe, M. Pierre-Yves Péroault, précise que les résultats ne sont que la compilation de ce que les étudiants et les étudiantes ont bien voulu donner comme réponses.

"L'enquête nous a semblé prise au sérieux, dit-il, mais on ne peut exclure la possibilité d'une certaine pourcentage d'erreurs fort fréquent dans ce genre de travail."

Les étudiants concluent leur rapport en disant: "Notre enquête est terminée. Nous souhaitons que ceux qui nous suivront sauront passer des conclusions aux gestes qu'elle commande."

Ainsi à la question: "Pour vous, manquant-il d'atmosphère religieuse dans votre milieu scolaire?" les filles sont nettement partagées: ensemble, (sauf en rhétorique) répond "non" dans une moyenne de 47,1 p.c. et "oui" à 42,9 p.c., quel que soit le niveau.

La majorité des garçons (62,1 p.c.) trouvent qu'il ne manque pas d'atmosphère religieuse au collège, alors que 31,1 p.c. sont d'avis contraire.

Mais les filles (84,8) et les garçons (77,2) trouvent qu'il n'y a pas trop d'atmosphère religieuse.

Le cardinal Roy: Retenir l'esprit d'innovation de nos ancêtres

PONT-ROUGE — "Face aux changements qui s'effectuent actuellement, en particulier dans le domaine scolaire, notre responsabilité n'est pas de nous en tenir à ce que nos prédécesseurs nous ont laissé; elle est plutôt de faire du neuf, de s'adapter, de prendre les initiatives nécessaires pour préparer l'avenir."

C'est ce que le cardinal Maurice Roy de Québec, a déclaré en fin de semaine lors des fêtes du centenaire de Pont-Rouge (comté de Portneuf).

Le cardinal a demandé à la population d'affronter l'avenir avec un esprit de pionnier et de ne pas se contenter de ce qui a été réalisé dans le passé.

Ce qu'il faut conserver des ancêtres, a-t-il précisé, c'est surtout leur esprit d'innovation et non pas ce qu'ils ont laissé à leurs descendants.

On n'est plus à la simplicité d'autrefois, a noté le cardinal, où l'école faisait partie de la paroisse tout comme la sacristie. Les choses étaient simples, il n'y avait pas de séparation entre le monde scolaire et le monde religieux. On n'en est plus là, l'école devient régionale et la paroisse elle-même doit s'étendre au monde entier.

McGill réorganise ses bibliothèques

Le reclassement des 500.000 volumes de la bibliothèque Redpath de McGill commence ce mois-ci. L'ancien système de classification Cutter sera graduellement remplacé par celui de la bibliothèque du Congrès des États-Unis. On estime que ce travail, qui touchera les bibliothèques Redpath, du Collège Royal Victoria, du Collège Royal Victoria, durera au moins dix ans. L'ensemble des bibliothèques de McGill comprend 1.088.000 volumes.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juin 1967 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BEAUPRE FILS LITE, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTREAL, le 7ème jour de juin 1967, sous le numéro 1992141. Ce 14ème jour de juin 1967.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION 6930 rue St-Hubert et rue Bélanger, Montréal, Qué.

AVIS PUBLIC

VENTE AUX ENCHERES

L'immeuble suivant savoir: "Un immeuble connu et désigné sous le numéro CINQUANTE-SEPT de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT CINQUANTE-NEUF (No 159-57) sur le plan et au Livre de Renvoi officiels de la Paroisse de St-Antoine de Longueuil, dans le comté de Chambly, portant no 839 rue Lafayette, en la Cité de Longueuil," appartenant à Dame Flore Blain McDonald, interdite, sera vendu aux enchères publiques sous l'autorité du curateur de ladite Dame Flore Blain McDonald, Monsieur Gabriel Lavoie, au bureau de Me Claude Henri Gratton, Notaire, 235, boulevard Dorchester, Montréal, le 30 juin 1967, à 10h. a.m.

Paul Massé, Procureur du curateur

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No. 51979

THE CONTINENTAL INSURANCE COMPANY, corps politique légalement constitué ayant son siège social et sa principale place d'affaires pour la Province de Québec, au no 1, Place Ville-Marie, dans les cités et district de Montréal, Demanderesse contre

JOHN WALL, gentilhomme, domicilié et résidant dans les cités et district de Montréal, Défendeur

Il est ordonné au défendeur JOHN WALL, à l'intention d'une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente jours.

WILFRED LEFEBVRE, Greffier-adjoint

Mes Pinard, Pigeon, Paré, Martin & Pélissier, 200, rue St-Jacques, Montréal, Qué. Avocats de la demanderesse

Canada Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 72922

AMEDEE POITRAS, chauffeur, domicilié à Montréal, district de Montréal, Demandeur, contre

JEAN-PAUL BOIS, domicilié à Montréal, district de Montréal, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur JEAN-PAUL BOIS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Maurice Caron, Protonotaire adjoint S.S.M. Seguin & Beaudoin, Avocats, 2486 E. Jean-Talon, Montréal, Procureurs du Demandeur. Dom. élu: 510 St-Laurent, MtL. Ch. 304.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 13.170 ex parte

INTERPROVINCIAL BUILDING CREDITS LTD., corporation d'ingénieur incorporée ayant sa principale place d'affaires à Montréal, district de Montréal, Demanderesse, contre

MARCEL CYR, d'adresse inconnue, Défendeur

AVIS Il est ordonné à M. MARCEL CYR, défendeur, selon un jugement de la Cour Supérieure de Montréal, dans le dossier No 13.170 ex parte, en date du 16 juin 1967, que l'avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code de Civil de la province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire. Ledit avis de 60 jours concerne un emplacement, situé dans la municipalité d'Oké et composé du lot 212-2 aux Plan et Livre de Renvoi officiels de la paroisse de l'Annunciation division d'enregistrement de Deux-Montagnes, avec une maison dessus construite.

Selon cet avis si vous ne répondez pas en dedans de soixante (60) jours au défaut décrit dans ledit avis, INTERPROVINCIAL BUILDING CREDITS LTD. deviendra propriétaire de la propriété décrite ci-haut. Une copie de l'avis de 60 jours a été déposée au Greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 16 juin 1967. Pierre Roch, Protonotaire adjoint C.S.M. Mes Deschênes, de Grandpré, Colas, Godin, Coderre, 2501, rue de la Bourse, Place Victoria, Montréal, Procureurs de la requérante

Canada Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 704097

ANTONIO CIARLO, commis, domicilié à Montréal, district de Montréal, Demandeur, contre

AVIS "Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 9 juin 1967 par lequel Verreille Martel Lise a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 15 juin 1967 sous le no 199218. Banque de Montréal, le 15 juin 1967."

Canada Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 704097

Il est ordonné à la défenderesse DAME PIERRETTE COHEN, épouse séparée de biens de M. Cohen et y résidant au 2805 Place Darlington dans les cités et district de Montréal, Défenderesse

contre DAME PIERRETTE COHEN, épouse séparée de biens de M. Cohen et y résidant au 2805 Place Darlington dans les cités et district de Montréal, Défenderesse

Il est ordonné à la défenderesse DAME PIERRETTE COHEN, l'intention de laquelle est une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente jours. Montréal, 13 juin 1967

WILFRED LEFEBVRE, Greffier-adjoint

Me Abraham Shuster, 485 rue McGill, Montréal, Qué. Avocat du demandeur.

Canada Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 53139

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les cités et district de Montréal, Demanderesse contre

ANDRÉ P. FORTIER, dernière adresse connue, 5330 rue De Salaberry, appartement 102, des cités et district de Montréal, Défendeur

Il est ordonné au défendeur ANDRÉ P. FORTIER, à l'intention d'une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente jours.

WILFRED LEFEBVRE, Greffier-adjoint

Mes Gauthier et Dorais, 221, rue St-Jacques, Montréal, Qué. Avocats de la demanderesse.

Canada Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 733 728

F.F. PARKIN, marchand, des cités et district de Montréal, EUGENE SOVENKO, marchand, de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, et J. KOWALSKY, gentilhomme, de la Baie Misisqui, district de Bedford, Demandeurs, contre

J. ARMAND ROBILARD, du district de Montréal, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur, J. ARMAND ROBILARD, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 14 juin 1967. Maurice Caron, Protonotaire adjoint S.S.M. Seguin & Beaudoin, Avocats, 2486 E. Jean-Talon, Montréal, Procureurs du Demandeur. Dom. élu: 510 St-Laurent, MtL. Ch. 304.

Canada Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 13.170 ex parte

INTERPROVINCIAL BUILDING CREDITS LTD., corporation d'ingénieur incorporée ayant sa principale place d'affaires à Montréal, district de Montréal, Demanderesse, contre

MARCEL CYR, d'adresse inconnue, Défendeur

AVIS Il est ordonné à M. MARCEL CYR, défendeur, selon un jugement de la Cour Supérieure de Montréal, dans le dossier No 13.170 ex parte, en date du 16 juin 1967, que l'avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code de Civil de la province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire. Ledit avis de 60 jours concerne un emplacement, situé dans la municipalité d'Oké et composé du lot 212-2 aux Plan et Livre de Renvoi officiels de la paroisse de l'Annunciation division d'enregistrement de Deux-Montagnes, avec une maison dessus construite.

Selon cet avis si vous ne répondez pas en dedans de soixante (60) jours au défaut décrit dans ledit avis, INTERPROVINCIAL BUILDING CREDITS LTD. deviendra propriétaire de la propriété décrite ci-haut. Une copie de l'avis de 60 jours a été déposée au Greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 16 juin 1967. Pierre Roch, Protonotaire adjoint C.S.M. Mes Deschênes, de Grandpré, Colas, Godin, Coderre, 2501, rue de la Bourse, Place Victoria, Montréal, Procureurs de la requérante

Canada Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 704097

ANTONIO CIARLO, commis, domicilié à Montréal, district de Montréal, Demandeur, contre

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No. 47850

OTTO BUCHE, chauffeur de taxi, des cités et district de Montréal et y résidant au 3010 rue Barclay, apt. 10, Demandeur, contre

DAME PIERRETTE COHEN, épouse séparée de biens de M. Cohen et y résidant au 2805 Place Darlington dans les cités et district de Montréal, Défenderesse

Il est ordonné à la défenderesse DAME PIERRETTE COHEN, l'intention de laquelle est une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente jours. Montréal, 13 juin 1967

WILFRED LEFEBVRE, Greffier-adjoint

Me Abraham Shuster, 485 rue McGill, Montréal, Qué. Avocat du demandeur.

Canada Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 733 728

F.F. PARKIN, marchand, des cités et district de Montréal, EUGENE SOVENKO, marchand, de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, et J. KOWALSKY, gentilhomme, de la Baie Misisqui, district de Bedford, Demandeurs, contre

J. ARMAND ROBILARD, du district de Montréal, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur, J. ARMAND ROBILARD, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 14 juin 1967. Maurice Caron, Protonotaire adjoint S.S.M. Seguin & Beaudoin, Avocats, 2486 E. Jean-Talon, Montréal, Procureurs du Demandeur. Dom. élu: 510 St-Laurent, MtL. Ch. 304.

Canada Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 733 728

F.F. PARKIN, marchand, des cités et district de Montréal, EUGENE SOVENKO, marchand, de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, et J. KOWALSKY, gentilhomme, de la Baie Misisqui, district de Bedford, Demandeurs, contre

J. ARMAND ROBILARD, du district de Montréal, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur, J. ARMAND ROBILARD, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 14 juin 1967. Maurice Caron, Protonotaire adjoint S.S.M. Seguin & Beaudoin, Avocats, 2486 E. Jean-Talon, Montréal, Procureurs du Demandeur. Dom. élu: 510 St-Laurent, MtL. Ch. 304.

Canada Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 733 728

F.F. PARKIN, marchand, des cités et district de Montréal, EUGENE SOVENKO, marchand, de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, et J. KOWALSKY, gentilhomme, de la Baie Misisqui, district de Bedford, Demandeurs, contre

J. ARMAND ROBILARD, du district de Montréal, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur, J. ARMAND ROBILARD, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 14 juin 1967. Maurice Caron, Protonotaire adjoint S.S.M. Seguin & Beaudoin, Avocats, 2486 E. Jean-Talon, Montréal, Procureurs du Demandeur. Dom. élu: 510 St-Laurent, MtL. Ch. 304.

Canada Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 733 728

F.F. PARKIN, marchand, des cités et district de Montréal, EUGENE SOVENKO, marchand, de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, et J. KOWALSKY, gentilhomme, de la Baie Misisqui, district de Bedford, Demandeurs, contre

J. ARMAND ROBILARD, du district de Montréal, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur, J. ARMAND ROBILARD, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 14 juin 1967. Maurice Caron, Protonotaire adjoint S.S.M. Seguin & Beaudoin, Avocats, 2486 E. Jean-Talon, Montréal, Procureurs du Demandeur. Dom. élu: 510 St-Laurent, MtL. Ch. 304.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No. 47850

OTTO BUCHE, chauffeur de taxi, des cités et district de Montréal et y résidant au 3010 rue Barclay, apt. 10, Demandeur, contre

DAME PIERRETTE COHEN, épouse séparée de biens de M. Cohen et y résidant au 2805 Place Darlington dans les cités et district de Montréal, Défenderesse

Il est ordonné à la défenderesse DAME PIERRETTE COHEN, l'intention de laquelle est une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente jours. Montréal, 13 juin 1967

WILFRED LEFEBVRE, Greffier-adjoint

Me Abraham Shuster, 485 rue McGill, Montréal, Qué. Avocat du demandeur.

Canada Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 733 728

F.F. PARKIN, marchand, des cités et district de Montréal, EUGENE SOVENKO, marchand, de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, et J. KOWALSKY, gentilhomme, de la Baie Misisqui, district de Bedford, Demandeurs, contre

J. ARMAND ROBILARD, du district de Montréal, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur, J. ARMAND ROBILARD, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 14 juin 1967. Maurice Caron, Protonotaire adjoint S.S.M. Seguin & Beaudoin, Avocats, 2486 E. Jean-Talon, Montréal, Procureurs du Demandeur. Dom. élu: 510 St-Laurent, MtL. Ch. 304.

Canada Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 733 728

F.F. PARKIN, marchand, des cités et district de Montréal, EUGENE SOVENKO, marchand, de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, et J. KOWALSKY, gentilhomme, de la Baie Misisqui, district de Bedford, Demandeurs, contre

J. ARMAND ROBILARD, du district de Montréal, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur, J. ARMAND ROBILARD, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 14 juin 1967. Maurice Caron, Protonotaire adjoint S.S.M. Seguin & Beaudoin, Avocats, 2486 E. Jean-Talon, Montréal, Procureurs du Demandeur. Dom. élu: 510 St-Laurent, MtL. Ch. 304.

Canada Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 733 728

F.F. PARKIN, marchand, des cités et district de Montréal, EUGENE SOVENKO, marchand, de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, et J. KOWALSKY, gentilhomme, de la Baie Misisqui, district de Bedford, Demandeurs, contre

J. ARMAND ROBILARD, du district de Montréal, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur, J. ARMAND ROBILARD, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 14 juin 1967. Maurice Caron, Protonotaire adjoint S.S.M. Seguin & Beaudoin, Avocats, 2486 E. Jean-Talon, Montréal, Procureurs du Demandeur. Dom. élu: 510 St-Laurent, MtL. Ch. 304.

Canada Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 733 728

F.F. PARKIN, marchand, des cités et district de Montréal, EUGENE SOVENKO, marchand, de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, et J. KOWALSKY, gentilhomme, de la Baie Misisqui, district de Bedford, Demandeurs, contre

J. ARMAND ROBILARD, du district de Montréal, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur, J. ARMAND ROBILARD, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été

M. Sharp met les compagnies de produits pharmaceutiques en garde contre la tentation

OTTAWA (DNC) — Le ministre des finances, M. Mitchell Sharp, a menacé hier de réduire la protection dont jouissent les compagnies qui fabriquent les médicaments si elles refusent de faire profiter les consommateurs de l'abolition de la taxe de vente de 12 pour cent annoncée dans le discours du budget.

Décès à 87 ans de M. Donalieu Frémont

M. Donalieu Frémont, journaliste et écrivain, est décédé hier matin, à l'âge de 87 ans. Originaire de la région de Nantes, en France, M. Frémont était arrivé au Canada en 1905. Il fut successivement rédacteur en chef du journal "La Liberté", de Winnipeg, de 1923 à 1941, attaché à la commission de l'information en temps de guerre, de 41 à 47, éditorialiste au journal "Le Canada", de Montréal, de 47 à 52, période au cours de laquelle il fut également éditorialiste au service international de Radio-Canada.

M. Frémont avait écrit plusieurs ouvrages sur l'histoire de l'Ouest canadien, notamment sur Louis Riel, Pierre Radisson, Mgr Taché et Mgr Provencher.

Le défunt était membre de la Société royale du Canada, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Société des écrivains canadiens et de la Société historique de Montréal.

Sa femme, qui était aussi journaliste, est morte en 1928. M. Frémont laisse une fille, Mme Marie Guillaume, une petite-fille, Françoise Guillaume, et deux frères, Alphonse et Joseph, de la Saskatchewan.

La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgeois, 5551, rue Wellington, à Verdun. Le service funéraire sera chanté mercredi à 9 heures à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, de Verdun, et l'inhumation suivra au cimetière de Vanrennes.



L'abolition de la taxe ne doit entrer en vigueur qu'au mois de septembre mais déjà des députés ont la puce à l'oreille et ils ont fait allusion hier en chambre à des rumeurs voulant que le prix des médicaments soit à la hausse depuis quelque temps.

C'est pourquoi le ministre a senti le besoin de les rassurer. A une question du député créditiste de Medicine Hat M. Bud Olson qui voulait savoir ce que ferait le gouvernement si les consommateurs ne profitaient pas de l'abolition de la taxe, M. Sharp a répondu ainsi :

"Si on a la preuve que les consommateurs ne profitent pas de la réduction de la taxe, ce serait une nouvelle raison de réduire la protection dont jouissent maintenant les manufacturiers de médicaments". Des porte-parole du ministère des finances ont indiqué hier que les autres raisons sont le niveau des prix des médicaments et le peu de concurrence qui existe dans ce secteur de l'économie.

A la suite d'un rapport plutôt conservateur d'un comité de la Chambre sur le commerce des médicaments le ministre des finances a déjà commencé par son discours du budget à assainir ce secteur en le rendant plus concurrentiel par des baisses de tarif et une définition plus restrictive des droits de dumping au Canada et évidemment, l'abolition de la taxe de vente.

Mais le ministre a d'autres moyens de mettre à exécution la menace à peine voilée qu'il a faite hier aux producteurs.

Ainsi par une politique beaucoup plus sévère à l'égard des droits de fabrication, le gouvernement peut forcer les compagnies à réduire leurs prix par le simple jeu des lois du marché. En cela, le ministre des finances aurait cependant besoin de l'accord de celui du registraire général du Canada.

Le ministre des finances a un autre moyen d'accroître la concurrence, de réduire ainsi la protection qu'il accorde aux manufacturiers et par conséquent de réduire les prix. Il s'agirait pour lui d'exiger que les compagnies utilisent les noms génériques des produits plutôt que les simples marques de commerce. Mais cela devrait évidemment être fait avec la collaboration du ministère national de la santé et du bien-être.

Un porte-parole du ministère des finances a laissé entendre clairement que le gouver-

OTTAWA — C'est à l'unanimité que les Communes ont voté hier la 2e lecture du projet de loi portant création d'une société de la Couronne chargée d'acquiescer, de réorganiser et de réadapter l'entreprise de charbonnage de l'île du Cap-Breton. La "société de développement du Cap-Breton" disposera d'un crédit de \$25 millions pour la réorganisation de l'industrie et d'un crédit de \$20 millions pour favoriser l'essor industriel de la région. D'autres subventions sont en outre prévues ultérieurement, l'une de \$25 millions pour compenser les pertes d'exploitation de la Dominion Steel and Coal; l'autre de \$10 millions, émanant du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, pour favoriser l'essor industriel de la région. M. Jean-Luc Pénin, ministre des mines, de l'énergie et des ressources, a expliqué à la Chambre hier que les mines de charbon seront graduellement fermées au cours d'une période de 15 ans ou moins, en fonction du nombre d'industries nouvelles qui seront implantées dans la région et pourront absorber la main-d'œuvre disponible. Des que possible la production annuelle sera réduite de moitié et s'établira en moyenne à 2 millions de tonnes. S'ils appuient le principe du projet de loi, quelques députés de l'opposition formulent des réserves quant aux modalités. Ainsi, M. Olson (créditiste) estime que le gouvernement offre beaucoup trop en compensation à la Dosco (\$25 millions), M. Muir, conservateur de Cap-Breton, est convaincu que les charbonnages pourraient être rentables. M. David Lewis (NPD) estime que le gouvernement, en précipitant la mise en oeuvre de son programme, provoque des mises à pied trop massives. M. Donald MacInnis (conservateur) ne croit pas qu'il soit possible d'éliminer si rapidement les mines de charbon. M. Pénin a cependant insisté sur l'ampleur du programme qui, d'un côté, supprime ce qui n'est pas rentable et, d'un autre côté, suscite la création de nouvelles industries. Hier soir, la Chambre étudiait les 36 articles du projet de loi qui seront probablement adoptés aujourd'hui.

OTTAWA — Le ministre fédéral du travail, M. Nicholson, a attribué la hausse du chômage à l'arrêt des travaux de construction, à l'Expo, et à l'entrée "anormale" des jeunes sur le marché du travail. M. Nicholson répondait à une question du député néo-démocrate de New Westminster, M. Barry Mather. M. Mather faisait allusion au taux de chômage qui s'est accru de 57.000 par rapport à l'année dernière. M. Nicholson a déclaré que le "programme de travail à Montréal" était déjà avancé. Il s'agit d'un projet de rénovation urbaine qui suivra la fermeture de l'Expo.

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a versé une somme de \$205 millions aux provinces de l'Atlantique au cours des dix dernières années en vertu du programme de construction de la route transcanadienne, a révélé le ministre des travaux publics, M. McIlraith. Les montants alloués annuellement varient de \$3.818.924 en 1962-63 à \$44.634.325 en 1965-66. Pour l'année financière en cours, les crédits totalisent \$35.110.367.

OTTAWA — Il en a coûté \$5.100.000 au ministère canadien de la défense, en 1966, pour garder sur son sol les ogives nucléaires sous contrôle américain, a révélé le ministre Hellyer, en réponse à M. Maurice Allard, de Sherbrooke.

OTTAWA — Le ministre de la défense, M. Hellyer, a dé-

claré hier que le Canada pourrait bien contribuer une escadre de navires à la force navale envisagée par l'OTAN. Il a ajouté que son ministère n'avait pas encore complété l'étude entreprise à cet égard. Le premier ministre Pearson a dit pour sa part qu'il fera lecture, aujourd'hui ou demain, du rapport de la réunion ministérielle que l'OTAN a tenue la semaine dernière, au Luxembourg, et à laquelle prenaient part MM. Martin et Gordon.

OTTAWA — Le ministre fédéral du travail, M. Nicholson,

nement veut faire réduire le coût des médicaments. Tout laisse croire que si les fabricants ne veulent pas contribuer à cette politique, le gouvernement va utiliser d'autres armes pour les y forcer.

SESSION Fédérale

Reclassement du personnel d'une usine qui ferme

OTTAWA — Le ministre de la main-d'œuvre et de l'immigration, M. Jean Marchand, annonce qu'un comité ouvrier-patronal a été formé pour étudier le reclassement des employés de la Dominion Textile à l'usine Merchants. La mise en oeuvre d'un programme de réorganisation et de modernisation au sein de l'entreprise oblige la Société à fermer les portes de cette usine logée dans un ancien immeuble de Montréal. La fermeture de l'usine touche quelque 569 travailleurs, 378 hommes et 191 femmes.

En février dernier, l'entreprise a demandé l'aide des autorités fédérales et provinciales en vue de former un comité pour apprécier les problèmes qui découlent de cette transformation et d'étudier les moyens d'atténuer les conséquences sur la main-d'œuvre.

Les pourparlers ont donné suite à un accord conclu entre le ministre de la main-d'œuvre et de l'immigration, le ministre du travail du Québec, la société Dominion Textile et le syndicat des ouvriers-unis des textiles d'Amérique. Les gouvernements s'engagent à fournir l'aide technique et financière qui permettrait la création immédiate d'un comité d'étude.

Les deux gouvernements ont accepté de défrayer une partie substantielle des coûts de ce programme de recherches et de reclassement. Ils contribuent chacun un montant égal à 37 1/2 % des frais tandis que la Dominion Textile participe à raison d'un montant égal à

la vie syndicale

Vote de grève — Les employés de la compagnie E.B. Eddy de Hull ont rejeté la dernière offre patronale et ont décidé de se mettre en grève le 3 juillet, à moins qu'un contrat "satisfaisant" ne soit signé.

Les membres de trois syndicats ont voté par 989 à 73 en faveur de la grève, à la suite d'une réunion plénière à laquelle assistaient environ 1.600 employés de la région d'Ottawa.

Parmi ceux qui assistaient à la réunion, 500 employés, faisant partie de l'usine d'Ottawa, située de l'autre côté de la rivière, n'avaient pas droit au vote. Ces derniers ne peuvent se mettre en grève avant qu'un rapport de conciliation ne soit présenté à Toronto, ce qui devrait être fait d'ici quelques semaines.

Les principales questions soulevées au cours du débat

22 1/2 % et l'Union, à 2 1/2 %. Pour certains cas de mobilité, de visites industrielles et de primes à la réinstallation, un accord spécial est sur le point d'être conclu entre les deux gouvernements et la société. Pour faciliter davantage la poursuite des travaux de recherches, des experts du Service consultatif de la main-d'œuvre du Canada et du Service de reclassement du Québec ont été mis à la disposition des membres du comité.

Le Centre de main-d'œuvre du Canada à Montréal et le Service de placement du Québec s'occupent activement de trouver une solution pratique pour chacun des travailleurs déplacés.

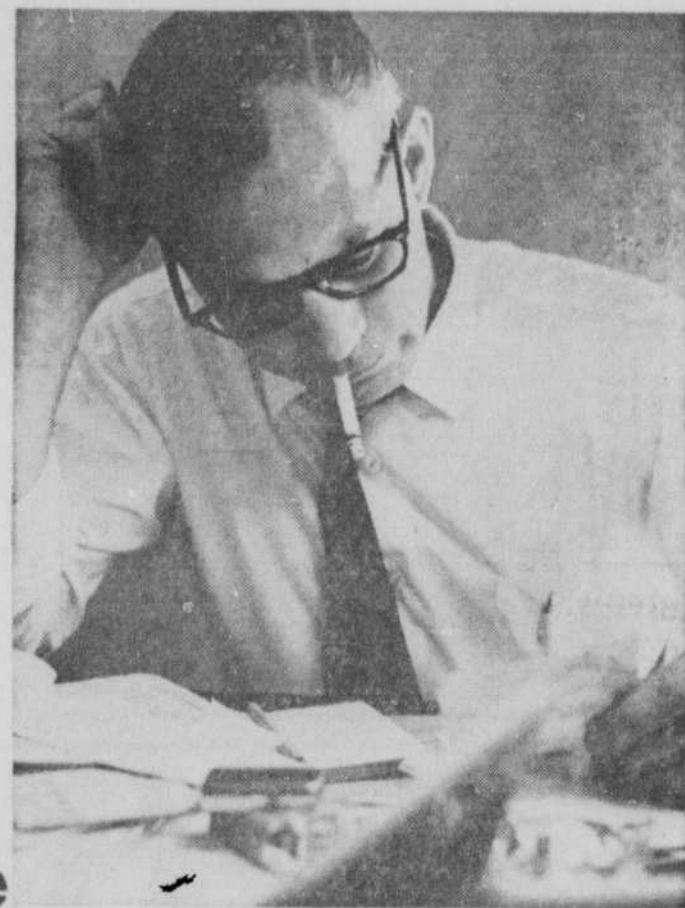
sont les salaires et le travail du dimanche. L'usine fonctionne actuellement 10 dimanches par année et la compagnie désire augmenter ce nombre à 20. Elle a offert un boni pour le travail du dimanche, mais le syndicat a déclaré cette gratification "tout à fait insatisfaisante".

Collège canadien des travailleurs — Le vice-président du Congrès du travail du Canada, M. W. Dodge, a déclaré hier que les problèmes qui se posent aujourd'hui aux travailleurs deviennent de plus en plus complexes et qu'il faut donner aux leaders une formation plus poussée.

M. Dodge parlait à l'ouverture de la cinquième session du collège canadien des travailleurs. Depuis ses débuts en 1963, le collège a décerné des diplômes à 430 étudiants. Initiative conjointe du CTC et des universités de Montréal et McGill, le collège est financé en majeure partie par les syndicats et jouit de l'aide d'Ottawa et de la plupart des provinces. Le collège reçoit aussi des étudiants étrangers, à qui il a cette année accordé 20 bourses. Les matières enseignées sont l'économie, l'histoire, les sciences politiques, la sociologie et le syndicalisme.

Affiliation au CTC — L'Association des officiers des postes du Canada a recommandé à ses membres de voter en faveur de l'affiliation au Congrès du travail du Canada. L'Association recommande aussi le recours à l'arbitrage obligatoire pour le règlement des différends du travail.

Pourquoi un système budgétaire?



Pour vous éviter les fins de mois pénibles

Concours littéraires du Québec et Prix David

Le ministère des Affaires culturelles vient de publier les règlements des Concours littéraires, 1967 et ceux du Prix David, 1967.

CONCOURS LITTÉRAIRES

8 prix de \$2.500 sont offerts aux auteurs:

d'ouvrages d'imagination:

1. Romans, récits, contes, nouvelles, théâtre;
2. Poésie;
3. Ouvrages d'imagination en langue anglaise.
4. Essais sur la littérature ou les arts, histoire littéraire et philologie;
5. Histoire, biographie, géographie;
6. Sciences humaines (sociologie, psychologie, ethnologie, anthropologie, archéologie, économie politique);
7. Philosophie, pédagogie, éducation, droit, morale, sciences religieuses;
8. Ouvrages d'érudition en langue anglaise.

d'ouvrages d'érudition:

L'inscription des candidats doit être faite avant le 1er juillet 1967. La décision des juges sera connue avant le 30 octobre 1967.

Sont admissibles les ouvrages: rédigés en français par des Canadiens, rédigés en anglais par des Canadiens domiciliés au Québec depuis 5 ans, dont l'édition originale a paru entre le 1er mai 1966 et le 30 avril 1967.

Tout auteur qui n'aura pas, avant le 1er juillet 1967, avisé le secrétaire des Concours qu'il a publié un ouvrage entre le 1er mai 1966 et le 30 avril 1967 ne pourra en aucun cas tenir le secrétaire responsable de l'absence de son ouvrage aux concours, ni contester le choix du jury.

PRIX DAVID

Ce prix est de \$3.000. Il est décerné chaque année, mais, alternativement, sur un cycle de quatre ans, aux lauréats des diverses disciplines des Concours littéraires.

En 1967, il sera décerné pour la catégorie "Histoire et essai littéraires, histoire, biographie, géographie".

Sont candidats tous les lauréats de cette discipline aux Concours littéraires de 1965, 1966 et 1967.

On peut se procurer le texte des règlements des Concours et du Prix David en s'adressant au:

Secrétaire des Concours littéraires du Québec, Ministère des Affaires culturelles, Hôtel du Gouvernement, QUÉBEC.

Celui de la Banque de Nouvelle-Écosse comporte un Compte de chèques-d'où économie de temps, un Compte d'épargne-d'où économie d'argent et un Planning budgétaire-d'où économie d'effort

Si vous voulez vous épargner toute difficulté, étudiez ce système budgétaire que vous propose la Banque de Nouvelle-Écosse. Voici comment il pourra simplifier toutes vos questions d'argent.

Ouvrez un **nouveau Compte de chèques Scotia** pour faciliter le paiement de vos notes mensuelles, termes, dépenses — tout ce que vous réglez par chèque. Pour faciliter votre comptabilité, vous recevrez tous les mois, en même temps que votre état de compte, la totalité de vos chèques acquittés. Et notez que ces chèques ne vous coûteront pas un sou avant qu'ils ne soient acquittés!

Prenez ensuite toutes vos économies du mois et déposez-les dans un **Compte d'épargne prioritaire BNE**. Vous ne pourrez pas tirer de chèques (vous avez pour cela votre Compte de chèques Scotia), mais

vous bénéficierez d'un intérêt de 4 1/2 %, calculé tous les mois, et d'un des comptes en banque les plus rentables au Canada.

Vous recevrez aussi un exemplaire du Planning budgétaire BNE... un livre de comptes qui vous démontrera que vous aussi pouvez vivre confortablement dans les limites de votre budget. Il vous permettra de vérifier vos dépenses et de tirer meilleur profit de ce qui vous reste. Il vous aidera à faire vos emplettes et à user judicieusement du crédit — et même à remplir toutes les formules bancaires. Le demander est déjà une économie: il est gratuit.

Telles sont les bases de notre système budgétaire. Nous sommes certains que vous trouverez en lui le meilleur moyen non seulement de gérer votre revenu, mais encore d'en profiter au maximum. Et vous le trouverez à la Banque de Nouvelle-Écosse.

La Banque de Nouvelle-Écosse
Nous travaillons au mieux de vos intérêts.



Les "Journées Expo 67" ayant recueilli \$160,000,

100,000 indigents pourront visiter l'Expo

La campagne de souscription des "Journées Expo 67" a permis de recueillir \$161,023.86, ce qui devrait permettre à plus de 100,000 indigents de voir l'Expo, a révélé hier le président général de la campagne, M. Marcel Inkel.

"Cette campagne a été un grand succès", a précisé M. Inkel en soulignant que "ce résultat formidable" a été atteint dans des circonstances particulièrement difficiles, surtout en ce qui concerne le temps et l'organisation. "Nous n'avons eu pratiquement que trois semaines pour mettre cette campagne sur pied", de sorte qu'il n'a pas été possible d'organiser des comités de sollicitation. La campagne visait à permettre aux indigents de la région montréalaise de passer une journée à l'Expo.

Un peu plus de 100,000 passeports d'une journée pour adultes seront distribués vers le 10 juillet, grâce à cette campagne. Ces passeports ne seront distribués qu'aux adultes parce que les enfants d'âge scolaire auront normalement été couverts soit par les commissions scolaires soit par les cercles sociaux ou autres organisations charitables.

Dans la distribution des passeports, la priorité ira aux assistés sociaux (les adultes qui reçoivent des allocations sociales à domicile). Des passeports seront ainsi envoyés à 60,000 adultes de l'île de Montréal, de l'île Jésus et des municipalités de la rive-sud de Montréal, sans distinction de race ou de religion, a déclaré M. Inkel.

Les quelque 40,900 autres passeports seront répartis comme suit: 30,000 pour les adultes francophones de l'île de Montréal et de l'île Jésus; 8,400 pour les adultes anglophones de ces deux îles; 2,500 pour les adultes de la rive-sud.

"Dans tous les cas, il s'agit de personnes indigentes ou défavorisées qui auraient difficilement pu aller à l'Expo sans cette contribution spéciale." Les noms de ces personnes seront recommandés par des conférences de Saint-Vincent-de-Paul ou des agences sociales. Les passeports parviendront aux destinataires dans le plus court délai possible, soit vers le 10 juillet.

Des \$161,023.86 qui ont été recueillis, \$50,000 viennent du gouvernement de Québec et \$20,000 de la ville de Montréal. Le

reste des souscriptions (\$91,023.86) se répartit comme suit: commerces et industries, \$17,058.50; associations et groupements: \$5,617.06; noms spéciaux, \$11,612.09; paroisses, \$45,984.27; municipalités (16 en plus de Montréal), \$4,712.50; l'émission "Toast et café" \$2,043.77; dons anonymes, \$380.87; le "Super Party" de la place Bonaventure, \$1,749.05; les passeports pour l'Expo, \$635.75; les plaques Expo 67, \$530.00.



aujourd'hui expo

Nombre de visiteurs attendus: 141,610. Hier à 16 h., le nombre atteignait 200,828 visiteurs alors qu'on en avait prévu 202,300 pour la journée. Total depuis l'ouverture: 13,335,713.

Journée nationale du Maine: manifestations à la place des Nations de 10 h. à 11 h. 30: concert du "Maine Maritime Academy Band" et exercices militaires (de 10 h. à 10 h. 40); arrivée (à 11 h.) du gouverneur et de Mme Curtis Kenneth et du commissaire général, M. Pierre Dupuy; allocation de M. Dupuy et Curtis; défilé du "Maine Maritime Academy Band" et du "Gardiner High School Band" (11 h. 20).

Visite du pavillon du Maine de 11 h. 35 à 12 h. 40. **Spectacle gratuit de l'Etat du Maine** à la place des Nations 12 h. à 19 h. 20: au programme, The Chorus, Square Knots and Polka Dots Square Dance Group, Westbrook Junior High School Bell Ringers, The Relatives, The Prindalls, The Gardiner High School Band, The Maine Maritime Academy Band.

Le restaurant Héloïse-de-Champlain, déjeuner offert par le commissaire général de l'Expo, de 12 h. 45 à 14 h. 45, et dîner offert par le gouverneur Curtis à 20 h.

Pavillon de la France: journée de la presse française (voir le programme ci-contre). Dans la série des conférences techniques, deux exposés de M. Weil, directeur général de la Régie autonome des transports parisiens: à 10 h., sur les travaux de construction du réseau express régional; à 15 h., sur la modernisation des travaux de la RATP.

Pavillon de la jeunesse: à 12 h. 30, le cinéma-midi présente deux courts métrages: "L'our-dix", production marocaine, et "Villeneuve", peintre-barbier, une production de l'ONF. A 14 h. 30, le Tétrastable de Genova présente "I due gemelli

Veneziani" de Goldoni, au cinéma-théâtre du pavillon. A 20 h. 30, spectacle au café-dansant avec Jean-Pierre Ferland, Marie-Josée Casanova et la "Two's Company". A 21 h., spectacle de jazz avec Pepper Adams dans la salle de cinéma du pavillon. A 21 h., à l'affiche du cinéma, un court métrage canadien d'Arthur Lipsett "Free Fall", ainsi qu'un court métrage suédois de Mauritz Stiller, "Le trésor d'Arne", réalisé en 1919.

Auditorium DuPont: à 14 h. 15 et 1 h., concert donné par le Vaghy String Quartet, de Portland, Maine. De 19 à 22 h., dans la série "Connaissance 67", projection spéciale de six films scientifiques pour l'Association médicale canadienne.

Pavillon du Canadien National: à 22 h. et 22 h. 30 chaque mardi et vendredi, projection du film "Ciel de Hollande" qui vient d'être primé à Cannes.

Demain à l'Expo: Journée nationale du Ceylan: à la place des Nations, cérémonie officielle de 10 h. 15 à 11 h. 35, et spectacle gratuit de l'Ensemble national de danse du Ceylan, de 11 h. 30 à 17 h. 30.

La presse française

C'est aujourd'hui la journée de la presse française au pavillon de la France à l'Expo 67.

A 10 h. 30, le commissaire général du pavillon, M. Robert Bordaz, et M. Henri Massot, président du Conseil supérieur des messageries de presse et président du Syndicat de la presse parisienne, reçoivent le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, et le ministre de l'information du gouvernement français, M. Georges Gorse, lors d'une réception au salon d'honneur du pavillon.

A 13 h., MM. Bordaz et Massot offrent un banquet au restaurant Héloïse-de-Champlain: MM. Johnson et Gorse seront présents.

A 14 h. 45, les délégués quittent le pavillon d'honneur et visitent les pavillons des Etats-Unis, de l'URSS et de la Grande-Bretagne. A 20 h. 30, M. et Mme Bordaz donnent un dîner officiel à leur résidence.

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI, 20 JUIN 1967

CAHIER / Pages 9-16

La semaine de l'agriculture à l'Expo

Il faut, maintenant ou jamais, apaiser la faim dans le monde

Le coordonnateur de la campagne des Nations unies contre la faim, M. Charles Weitz, a déclaré hier à l'ouverture de la semaine internationale de l'agriculture, à l'Exposition, que la production agricole déficiente et l'accroissement de la population mondiale risquent "de faire sauter la maison" et qu'on ne peut sous-estimer qu'à ses risques et périls la menace que constitue ensemble l'ignorance et la famine.

Seul un programme mondial peut avoir raison de la situation actuelle, a soutenu le fermier américain de l'Iowa en rappelant que la plupart des pays du monde n'accroissent pas leurs productions agricoles.

Il faut, selon M. Weitz, qu'une action concertée, immédiate dans ses objectifs, mais soigneusement calculée, soit entreprise sans quoi le monde va se trouver jusqu'au bord de l'abîme, le ventre creux.

Le ministre fédéral J.J.

Greene, accompagné d'une demi-douzaine de collègues canadiens et étrangers, a inauguré hier la semaine internationale de l'agriculture, la première manifestation mondiale du genre.

Peut-être plus optimiste, M. Greene a exprimé l'avis que "la cigogne n'aura pas raison de la charrie", mais il a aussi ajouté: "Mais il nous faut nous mettre au travail sans tarder et avec détermination pour apaiser la faim dans le monde".

L'un des symboles à la fois le plus émouvant et le plus inquiétant de toute l'Exposition, est une horloge située à l'entrée du pavillon de l'agriculture. En une minute, elle fait entendre non pas sixante tic-tac mais cent quarante. C'est le nombre de nouvelles bouches qui viennent s'ajouter, à chaque minute, à la population du globe. Toute la question est là: y parviendra-t-on? Déjà, la moitié de la population mondiale est mal nourrie ou carrément sous-alimentée, selon M. Weitz.

A côté, le pavillon apparaît comme une oasis. On y trouve

les bêtes les plus superbes, résultats de croisements scientifiques qui offrent tous les espoirs. Plus loin, du matériel agricole frais sorti de l'usine.

M. Greene et ses collègues du Québec, de l'Ontario, de Belgique, Allemagne fédérale, Pologne et URSS se sont arrêtés presque respectueusement devant chacun des exhibits, qui s'étendent sur sept acres.

C'est le ministre de l'agriculture Clément Vincent qui représentait officiellement le gouvernement de Québec à l'inauguration. Il a rappelé que "les temps ont changé depuis Louis Hébert" mais que les statistiques ont tendance à minimiser l'importance de l'agriculture dans l'économie québécoise.

"Satisfaire la faim dans le monde, a-t-il dit, le Québec aspire à la réalisation de cette ambition. C'est un des nobles sentiments qui le rallient au pays tout entier, bien qu'il ait toujours été et qu'il entende demeurer toujours différent des autres provinces du Canada et par ses origines, et par sa culture, et par ses aspirations", a ajouté le jeune ministre.



AUJOURD'HUI AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik: une immense pyramide reposant sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants: ressources et énergie; communications et transports; temps nouveaux.

Ciné-carrousel: films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte.

Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit. De 10 h. a.m. à 6 h. p.m.

THÉÂTRE

mid
Mireille Lagaçé,
organiste de Québec

N.B. — Entrée libre — billets gratuits délivrés au guichet une heure avant les spectacles. Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

KIOSQUE A MUSIQUE

2h.30 p.m. et 5h. p.m.
musique du pavillon
sous la direction de
Bix Bélair

3h.45 p.m.
La Famille Soucy

Le pavillon du Congo ou l'intimité de l'Afrique

La fierté des Congolais a eu finalement raison des difficultés "techniques" qui ont retardé de deux mois l'ouverture de leur pavillon, et c'est hier midi que le pays le plus important d'Afrique noire par son étendue et surtout par ses richesses, a pu enfin dire: présent.

M. Robert Shaw, adjoint au commissaire général de l'Expo, a souhaité la bienvenue au représentant du chef de l'Etat congolais, le ministre du commerce extérieur du Congo-Kinshasa, M. Jean-Marie Kititwa.

Les visiteurs qui se rendront à ce pavillon, place de l'Afrique, n'auront rien perdu pour avoir attendu. Six hôtes, charmantes et gracieuses dans leur costume national, vous feront pénétrer dans l'intimité du cœur de l'Afrique au son d'une musique rythmée et cadencée.

Grâce à une gamme d'éléments d'exposition vivants, le visiteur découvrira une image aussi fidèle que possible de l'effort accompli par ce pays dans les domaines de l'artisanat, de l'agriculture, des mines et du tourisme.

Il pourra admirer des oeuvres d'art en cuivre, ciselées minutieusement avec patience et détermination, qui lui rappelleront non seulement que les Africains sont des artistes, mais encore que le Congo produit 300,000 tonnes de cuivre par année dans les usines les plus modernes du monde (l'Union minière Katangaise).

Une section du pavillon est consacrée à l'information et son ambiance est rehaussée par de magnifiques fresques illustrant quelques aspects de la vie congolaise, œuvres des peintres congolais Moussa Diouf et Charles Mwenze.

Somme toute, le pavillon du Congo est à l'image de l'immense effort de reconstruction nationale mis en oeuvre à la suite des convulsions qui ont suivi la proclamation de l'indépendance, il y a six ans. La contribution du Congo à l'Expo est discrète, comme la plupart de celle des pays africains, mais comme l'a souligné le nouveau commissaire du pavillon, M. Pierre Mbalele, n'eût été le besoin immense de capitaux à l'intérieur du pays, la participation du Congo eût été beaucoup plus éclatante.

Jean DROLET

Sur la main-d'œuvre,
désirez-vous des renseignements pour votre projet?



Le Canadien National est bien placé pour vous les fournir.

L'Expansion industrielle du CN peut vous aider à trouver un emplacement pour une usine ou un entrepôt. Elle peut le faire d'autant plus facilement que le réseau du CN dessert les dix provinces et qu'elle a des représentants dans les principales villes du Canada.

Sur une foule de questions: main-d'œuvre, électricité, eau, services publics, aide financière gouvernementale, matières premières, propriétés

industrielles, transport et autres, ces représentants ont des renseignements complets. Ils connaissent à fond le pays et les marchés. Ainsi ils peuvent tenir compte de tous les facteurs et trouver un emplacement qui réponde exactement à ce dont vous avez besoin. Faites appel à des spécialistes. Consultez-nous. Nos services sont confidentiels et gratuits. Et ils n'entraînent, de votre part, aucune obligation.

L'Expansion industrielle est un des services spécialisés du Canadien National.

Pour être bien placé, écrivez au:

Service de la recherche
et du développement du
Canadien National
B.P. 8100, Montréal.



bonjour!

se dit
de mille
façons

La gaieté, l'hospitalité que ce mot exprime peut se manifester de mille façons. Dites... Bonjour! Soignez votre parler, par exemple, ou suspendez aux fenêtres des boîtes de fleurs. Dites... Bonjour! Nettoyez les alentours, faites disparaître les rebuts, balayez le trottoir devant votre porte. Dites... Bonjour! Embellissez partout, lavez les vitres, donnez un coup de pinceau. Dites... Bonjour! de vive voix ou par des actes, à votre façon, de mille autres façons. Soyez prêts à rendre service à nos millions de

visiteurs. Faites qu'ils se sentent ici chez eux. Renseignez-les, ou bien dirigez-les vers un bureau de renseignements. Dites-leur... Bonjour! Rendez inoubliable leur séjour parmi nous, donnez-leur le goût de revenir nous voir. Et puis, soyez patients, même si la circulation est lente cet été, les autobus bondés, les restaurants pris d'assaut. Nous sommes un peuple hospitalier: il faut le prouver. De toutes façons, dites... Bonjour!

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE DU QUÉBEC

Un bonjour, ça ne coûte rien et ça rapporte beaucoup!

théâtre • musique • cinéma • variétés

A Télé-Métropole

Lecoq et Fils, un suspense comique

Télé-Métropole (canal 10) annonce que dès octobre prochain une nouvelle émission sera inscrite à son programme: "Lecoq et Fils". Conçue par Réal Giguère (illimité?), écrite par Bernard Scotte, cette émission demandera rapidement, croit-on à Télé-Métropole, l'une des plus drôles de la télévision. C'est sûrement à voir et à discuter.

"Car non seulement, nous dit-on, l'histoire de chaque de-mi-heure sera agencée de façon à engendrer à la fois suspense et comédie, mais encore sera-t-elle jouée par des comédiens de la personnalité s'ajustera à la perfection aux caractéristiques des personnages". Qu'on nous passe la citation, elle est textuelle. Que veut-on laisser entendre par là? Qu'il y aura Gilles Lalupille, "en jeans détectif gaffeur", sans doute le véritable héros de ces histoires policières — sa force tient dans son déguisement. Autre personnage, Aristide Lecoq, père de Mico (Gilles Lalupille), incarné cette fois par Paul Desmar-teaux, et présentant le policier mûr de la police.

Madeleine Touchette et Yvon Dufour complètent la distribution régulière. La première "c'est la secrétaire des Lecoq. Quant à Yvon Dufour, il se mettra dans la peau d'un policier, Barbeau, qui n'a aucun respect pour les détectives Lecoq.

L'émission sera réalisée par Jean Claveau. Chaque semaine, il y aura un comédien invité (le premier sera Henri Norbert). Télédiffusée en couleur, le lundi soir à 21 heures, elle rejoindra les téléspectateurs de Montréal, Québec, Chicoutimi, Rouyn-Noranda, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Matane et Rivière-du-Loup.

Paoustovski décoré

"Pour son importante contribution à l'épanouissement de la littérature soviétique", l'écrivain Constantin Paoustovski a été décoré de l'ordre de Lénine, annonce l'Agence Tass.

"L'écrivain, âgé de 75 ans est souvent souffrant", ajoute l'Agence soviétique, "mais il n'interrompt pas pour autant son effort de création littéraire".

Notre monde

Une émission universelle

Le dimanche 25 juin, au cours de la première émission de télévision universelle intitulée *Notre monde*, émission qui fera époque, l'U.R.S.S. transmettra des photographies de la surface de la terre au moyen de l'un des deux satellites lancés en février et en avril de cette année. Il s'agit des satellites Cosmos 144 et Cosmos 156 qui sont en orbite à une altitude de 400 milles environ et qui sont porteurs de caméras de télévision pour prises de vue diurnes et nocturnes.

Au cours de cette émission, des signaux sonores et visuels seront captés de 42 points de prise des 18 pays participants, et seront dirigés au moyen de satellites vers un auditoire mondial évalué à quelque 700 millions de personnes. L'émission, d'une durée de deux heures, sera vue dans 31 pays de cinq continents et sera transmise par les réseaux français et anglais de Radio-Canada, le 25 juin, à 3 heures de l'après-midi, heure d'été de l'Est.



FESTIVAL D'ÉTÉ
PROGRAMME CHAQUE VENDREDI
Charles Aznavour
LES CLOPPOTES
Catherine Deneuve
UN MONSIEUR DE COMPAGNIE
de Philippe de Broca
Lun. à vend. Étudiants \$1.30
CINÉMA 274-4521
451, OULIVY

Blue Bonnets
CE SOIR À 8 H. 15
Samedi et dimanche, 2h.15
Pas de courses le jeudi

LE COLLOQUE 67 SUR LE LIEU THEATRAL

- WESKER: le théâtre est un acte de foi dans l'humain
- HIRSCH: le théâtre doit être une expérience collective

Le colloque 67 sur le lieu théâtral s'est ouvert hier matin dans les locaux de l'admirable hôtel Bonaventure. De nombreux participants assistaient à cette première rencontre qui s'ouvrait par un exposé de Arnold Wesker intitulé "Le Théâtre pourquoi faire?" On reconnaissait dans l'assistance, outre les délégués internationaux, quelques hommes de théâtre canadiens dont Gratien Gélinas, Gabriel Charpentier, Marcel Sabourin, Guy Beaulieu, etc. Parmi les délégations étrangères mentionnons, outre le conférencier, Clifford Williams.

Chaque causerie est suivie de travaux en comités.

Le théâtre pourquoi faire?

C'est ce que demanda et se demanda Arnold Wesker? "Nous vivons, précisait-il, dans une société qui ne s'intéresse pas au théâtre ou qui tout au plus fait semblant de s'y intéresser..." Plus précisément, après avoir stigmatisé ceux qui dirigent les pays ne se préoccupent pas d'art, le conférencier a dit: "Je vais donc traiter de la question comme si elle voulait dire 'pourquoi le théâtre représente-t-il l'expérience qu'il représente'. Non pas: pourquoi, moi, je m'occupe de théâtre et que cet autre écrit des romans? Mais bien plutôt je me demanderai pourquoi le théâtre existe tout simplement".

Pour Arnold Wesker ce n'est pas la télévision ou le cinéma qui ont amené le théâtre à ce point de crise où il est mais des raisons plus profondes inhérentes à l'art même. Il précise à ce sujet que le théâtre devrait pouvoir se suffire à lui-même.

Parlant en tant que dramaturge, il analyse un certain mépris qui pourrait développer l'artiste créateur face au monde et voit comment de ce mépris peut naître un besoin d'écrire et se transformer en vision optimiste; puis, il essaie de définir le créateur: "Quelle que soit sa forme, dit-il, le besoin de comprendre et de décrire est un besoin simple et essentiel dont la satisfaction réside à un dénominateur commun le rôle de l'artiste de tous les temps". Faisant allusion au monde moderne, tant dans l'interprétation que dans la création des œuvres, Arnold Wesker précise que l'artiste doit vivre selon la sensibilité de son époque, mais il signale cependant que l'art, qui a certainement une valeur immédiate, n'en est pas moins éminemment mobile. Il continue en précisant qu'il n'y a pas tellement de différence, peut-être, entre la sensibilité du passé et la nôtre et qu'il y a d'autres distinctions importantes à faire.

Concluant son exposé, et non sans avoir précisé qu'il était socialiste, Wesker dit que "le théâtre pourquoi faire" est une question qui se résout par elle-même et que la réponse n'est pas dans des comparaisons savantes entre le cinéma, la télévision et le théâtre "mais bien celle de savoir et de comprendre ce qui pousse à aimer la condition humaine malgré sa complexité et quel que soit son tragique. Il faut pourtant bien comprendre ce que, c'est que l'optimisme en art et ne pas le confondre avec le Happy End; le mépris peut provenir également d'une exubérance de commande mais vide de sens profond.

"Finalement, a-t-il conclu, répondre à la question c'est répondre à cette autre question: Avez-vous encore foi dans le genre humain?"

Le choix

John Hirsch, le metteur en scène canadien bien connu, a pris la parole au cours de l'après-midi sur le sujet: "Le choix d'un genre théâtral". Il a parlé d'abandon, se basant sur quelques idées-forces. Précisant des l'abord que ce sont nos réactions personnelles qui doivent dicter l'énonciation de notre idéal et de nos inclinaisons, il a dit qu'il n'avait pas, en tant que metteur en scène, de style particulier. Il aime, dit-il, le théâtre-spectacle. Ce qu'il essaie de faire "c'est surtout d'établir un contact physique entre le comédien et le spectateur.

Dans cet esprit, aucun type d'espace scénique n'est à exclure.

Essayant de définir une "philosophie du théâtre", John Hirsch a déclaré qu'il comprend le théâtre "comme un moyen d'humanisation"; "c'est un combat essentiel et incessant de survie", a-t-il déclaré.

Parlant du théâtre sur le plan de la société, il déclara: "Je sais que le théâtre n'est pas un mass média puisqu'il ne peut rejoindre des millions de personnes en une seule production; dans ce sens l'Amérique du Nord marque un retard considérable dans la démocratisation du théâtre et de son public". "Le théâtre, a-t-il continué, est aux mains de groupes prétendument représentatifs qui ne représentent en fait qu'une fraction infime de la société". Exposant les raisons multiples de cet état de fait (dont l'actuel système financier), John Hirsch dit que "le théâtre d'ici et d'ailleurs ne survivra que s'il réussit à attirer les jeunes, à y réfléchir leurs problèmes et à leur montrer son utilité dans leur vie". Il déplore l'absence de théâtre pour les jeunes et pour les enfants en Amérique du Nord.

Terminant son exposé, John Hirsch a dit:

"Ce que je veux, c'est un théâtre où l'envie de connaître et de découvrir du public égale le besoin de faire connaître et de faire découvrir du dramaturge et des comédiens; un théâtre où l'expérience commune devienne expérience individuelle ou collective qui rejoigne sur la société tout entière, sur l'univers tout entier, aussi humble que soit la valeur de l'expérience.

"Le théâtre en général fait fuir ceux de qui il pourrait justement apprendre quelque chose. Ce sont rarement les gens de théâtre qui décident en dernier essor de ce que le théâtre doit être. Notre devoir, à nous autres artistes, est de bien déterminer nos idéaux, de les proclamer haut et fort et de convaincre les leaders que ça vaut le coup de mettre à l'épreuve ce que nous prôchons".

AUJOURD'HUI

Le Colloque se continuera aujourd'hui avec deux communications. La première portera sur "La forme du théâtre", la seconde sur: "Ou et comment construire le théâtre?"

Au Café dansant

Marie-José Casanova

Marie-José Casanova a chanté pour la première fois au Théâtre de Paris en '64, à l'occasion d'un gala organisé par Jacques Canetti en l'honneur de Boris Vian. Son répertoire choisi et son interprétation d'une grande qualité lui ont valu d'être citée au Grand prix du disque 1965. Elle chante Louis Aragon, Boris Vian, Mac Orlan, Philippe Gérard, etc.

Marie-José Casanova donne son tour de chant au café-dansant du pavillon de la jeunesse, depuis dimanche jusqu'au 23 juin à 21 h. 30.

FESTIVAL DU CINÉMA SOVIÉTIQUE
LE BILAN DU FASCISME
50 MILLIONS DE MORTS

vendredi 16 FASCISME ORDINAIRE de Michael Roman
jeudi 22 Prix Colonne d'Or - Festival de Leipzig - 55
version anglaise, HORAIRE: 12.15; 2.35; 4.55; 7.15; 9.35 hives

vendredi 23 PERSONNE NE VOULAIT MOURIR de Vsevolod Zdvizhenski
jeudi 29 Meilleur acteur: D. Bonniia - Karlovy Vary - 58
version anglaise, HORAIRE: 12.15; 2.35; 4.55; 7.15; 9.35 hives

VENDÔME

la seconde vérité
MICHÈLE MERCIER
ROBERT HOSSEN
CHRISTIAN-JAQUE
SCOPE COULEURS

cinéma TÉL. 288-3303 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
fleur de lys 830 EST, STE-CATHERINE STATION BERLI

AIR CLIMATISE

FANTOMAS
SE DECHAÎNE
LOUIS DE FUNES
MYLENE DEMONGEOT
JEAN MARAIS
un film de ANDRE HUNEBELLE

CANADIEN PLAZA JEAN-TALON
Station BEAUDRY 1204 est, Ste-Catherine
Station BEAUBIEN 6505, St-Hubert
Stationnement GRATUIT Jean-Talon, à l'est de Pl.-IX

L'ENSEMBLE NATIONAL DE DANSE DU CEYLAN
recréera pour vous tout l'environnement des
danseurs du temple de kandy
les 20 et 21 juin, à 20h30,
au Théâtre Port-Royal de la Place des Arts

Billets: \$2.50, \$3.50, \$4.50
En vente au guichet du Festival Mondial, Place Ville-Marie, Ou écrivez 3: "Danseurs de kandy", Festival Mondial, C.P. 1330, Station "B", Montréal.
Commandes postales servies rapidement.

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

Festival mondial-Théâtre Maisonneuve

Islomin, Stern et Rose: une fine poésie

par Jacques THÉRIAULT

Après une semaine passée en nombreuse compagnie avec l'Opéra de Hambourg, nous assistons, dimanche soir, à un concert en trio d'Eugène Islomin (pianiste), Isaac Stern (violoniste), et Léonard Rose (violoncelliste); témoin de la sensibilité musicale qu'on leur reconnaît, ils interprètent le "Trio en si bémol majeur, op. 11" de Beethoven, le "Trio en la mineur" de Ravel, et le "Trio en si bémol majeur, op. 99" de Schubert.

Ce trio, aujourd'hui célèbre, donna en 1961 son premier concert public de musique de chambre; depuis lors, les trois musiciens interrompent, chaque année, leur carrière de soliste dans le but d'effectuer de concert des tournées à travers le monde. On ne s'étonnera pas de leurs succès.

Parlons d'abord de l'interprétation du "Trio en la mineur" de Ravel: cette œuvre marque une étape importante dans la vie du compositeur; elle nous a paru, d'autre part, intéressante du point de vue de la personnalité de chacun des instrumentistes. Rassemblant quatre mouvements indépendants, l'œuvre de Ravel se présente comme un panorama de ses acquisitions techniques et stylistiques; en effet ces manifestations sont des plus probantes dans l'œuvre, et permettent aux instrumentistes (surtout au pianiste) de s'arracher tour à tour la vedette. Mais, voilà le danger! Si Léonard Rose est demeuré un peu dans l'ombre, sans doute est-ce que Stern et Islomin avaient engagé un "petit duel"; on sait que l'écriture précise et acide de cette œuvre peut aller jusqu'à l'agressivité. Islomin, devant faire preuve de beaucoup plus de prudence, dans le grave d'un piano peu facile à maîtriser, se laisse emporter avec une fougue "délirante" lorsqu'il joue au milieu du clavier, étouffant ainsi la sonorité des cordes. De son côté Stern ne farfaisait plus de coups d'archet lorsque la

partition s'y prêtait. L'équilibre sonore, de ce fait, ne fut pas tout à fait respecté.

Pour ce qui a trait aux deux autres œuvres, rien à dire cette fois du côté de la répartition sonore, bien que ce soit manifestement Isaac Stern qui portait, puis communiquait le "feu" aux autres musiciens.

Un peu absent dans les œuvres de Beethoven et Ravel, Léonard Rose a pris de l'assurance et déploya plus de dynamisme dans le trio de Schubert. De ce dernier, il faut dire que le lyrisme en était exaltant, serein et concis.

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER 8 h. - CE SOIR

L'ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE

Le 21 juin: Chef d'Orchestre: Ernest Ansermet
Oeuvres: Honegger, Conrad, Beck, Stravinski, Ravel
Soliste: Harry Dattner, pianiste
\$2.50 - \$3.50 - \$5.50 - \$6.50 - \$7.50

PLACE DES ARTS THEATRE MAISONNEUVE 8 h. 15 - CE SOIR

L'ORCHESTRE SCARLATTI de NAPLES

20 juin: Chef d'Orchestre: Mario Rossi
Oeuvres de: Frescobaldi, Casella, Wolf, Mendelssohn
21 juin: Chef d'Orchestre: Massimo Pradella
Oeuvres de: Rossini, Viotti, Cherubini, Dallapiccola
\$3.50 - \$4.50 - \$5.50 - \$6.50

PLACE DES ARTS THEATRE PORT-ROYAL 8 h. 30 - CE SOIR

ROHAN DE SARAN • **MALINEE PERIS**
VIOLONCELLE • PIANO
Kodaly - Paganini - Sylva - Bach Ravel - Rorem - Schubert
Billets: \$2.50 — \$3.50 — \$4.50

BILLETS MAINTENANT EN VENTE

Au Bureau des BILLETS de la Place Ville-Marie, 397-8410
HEURES D'OUVERTURE DES GUICHETS: Lundi à Vendredi, 10 h. A.M. à 9 h. P.M. — Samedi, 10 h. A.M. à 6 h. P.M. — Dimanche, de midi à 4 h. P.M.
PLACE DES ARTS, 175 quai, rue Saint-Catherine, V.I. 2-2112
BILLETS EGALEMENT EN VENTE A LA PORTE

mon choix:

CBF/690



ARLEQUIN ET COLOMBINE

les mardis et jeudis / 10h.30 à 11 heures
ANIMATEURS: CLAUDE CORBEIL ET YOLANDE DULUDE
Des personnalités de l'art vocal vous confient leurs projets, vous parlent de leur travail et des spectacles qu'ils préparent.

RADIO QUALITÉ • RADIO VEDETTES • RADIO-CANADA

COMMENÇANT LE 27 JUIN À 10:30 P.M.
ALEXANDER H. COHEN présente

SOUPY SALES dans

'HELLZA POPPIN'67'

de Marc Richards,
la comédie musicale la plus drôle jamais montée!

Musique et chansons de Marian Grudeff et Raymond Jessel
Basée sur une histoire originale de Olsen & Johnson

Mettant en vedettes: BETTY MADIGAN, LUBA LISA, CLAIBORNE CARY, JACKIE ALLOWAY, BRANDON MAGGART, SUZAN CLEMM
Et une grande découverte: JOHN MELFI

Direction musicale et arrangements chorégraphiques: John Berkman

Orchestration: Don Walker

Une production entièrement conçue par

Raoul Pene Du Bois

Chorégraphie: Buddy Schwab

Mise en scène: Jerry Adler

DU 27 JUIN AU 18 SEPTEMBRE

AU JARDIN DES ÉTOILES

DE L'EXPO OU ON PEUT BOIRE ET S'AMUSER GAIEMENT.

2 représentations chaque soir: 8h15 et 10h30, sauf le 27 juin: une seule représentation, à 10h30 — le 1^{er} juillet, 1800 du Canada, représentation spéciale.

Les prix: \$2.50, \$3.00. Aux tables: \$3.50 (il vous faut un passeport pour entrer sur l'emplacement de l'Expo)

Billets: au guichet du Festival Mondial, Place Ville-Marie.

Commandes postales servies rapidement.

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

Le bruit
de la ville

● AU PATRIOTE

Le 24 juin, fête nationale des Canadiens français, le Patriote n'ouvrira ses portes qu'à minuit pour accueillir de nombreuses vedettes de la chanson: Tex, Claude Gauthier, les Cabestans, Georges Dor et le français Jean-Loup Chauby. Durant toute la semaine de la Saint-Jean, Claude Gauthier donnera deux spectacles tous les soirs, à 21h. 30 et à 23h.30.

● CASANOVA

Marie-Josée Casanova a chanté pour la première fois au Théâtre de Paris en 64, à l'occasion d'un gala organisé par Jacques Canetti en l'honneur de Boris Vian. Son répertoire choisi et son interprétation d'une grande qualité lui ont valu d'être citée au Grand prix du disque 1965. Elle chante Louis Aragon, Boris Vian, Mac Orlan, Philippe Gérard, etc.

Marie-Josée Casanova donne son tour de chant au café-dansant du pavillon de la jeunesse, depuis dimanche jusqu'au 23 juin à 21h.30.

● PIANO

Le premier grand prix de piano du Concours international Marguerite Long-Jacques Thibaud a été remporté par l'Américain Edward Auer. Le deuxième grand prix est revenu à la Soviétique Irène Smolina à qui a été décerné également un prix spécial pour la meilleure interprétation d'une oeuvre de Beethoven.

● PRIX D'EUROPE

Le jeune Jacques Laroque, de Drummondville, a remporté le Prix d'Europe, section des instruments à vent, à la suite du concours qui s'est déroulé à l'Institut pédagogique

de Westmount. M. Laroque est saxophoniste. Le prix d'Europe, section de composition, sera décerné plus tard après les auditions tenues à Québec.

● EXPO

Les élèves de l'école des Beaux-arts de Montréal exposent actuellement une série de sculptures dans le jardin du pavillon de la jeunesse. Cette exposition se tiendra jusqu'au 2 juillet prochain.

● FERLAND

Le pavillon de la jeunesse présente Jean-Pierre Ferland tous les soirs au café-dansant jusqu'au 22 juin inclusivement à 20h.30. Les laissez-passer seront distribués une heure avant les spectacles.

● FESTIVAL

Le film américain "Two for the Road" (Deux sur le chemin) de Stanley Donen, avec Audrey Hepburn et Albert Finney, s'est affirmé hier soir comme un candidat sérieux pour la "Grande Coquille d'or" (Grand prix) du festival de cinéma de Saint-Sébastien.

"Two for the Road" servi par le talent d'Audrey Hepburn, est tout à tour drôle, tendre et dramatique. Ce film aurait cependant gagné à plus de concision par l'élimination d'une quinzaine des 113 minutes de projection.

"Le Scandale", de Claude Chabrol, projeté en matinée, est un bon film policier. Maurice Ronet, second rôle masculin présent au Palais du festival, a été louchement applaudi. Chabrol a réussi une oeuvre où le mystère et l'action se combinent pour soutenir un intérêt constant. Il a été bien servi par ses interprètes: Anthony Perkins, Maurice Ronet, Yvonne Fourneau.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

Nous rappelons que les spectacles commencent à l'heure et que les portes seront fermées dès le lever du rideau.

AUTOSTADE — Le carrousel militaire des forces canadiennes, à 21h.

COMEDIE CANADIENNE — Festival de la chanson: Fernand Giguère, 20h.30.

L'ESCALE — "Appelée mot Amédée", 20h.30.

EXPO-THÉÂTRE — Mariéne Dietrich, 14h.30 et 20h.30.

QUAT'SOUS — "The Knack", 20h.45.

LA RONDE (cabaret) — "Vive la Canadienne", 20h. et 22h.15.

LA PATRIOTTE (suite à chansons): Claude Gauthier et Jean-Loup Chauby.

REAL-VERT — "La parole aux yeux" de Labiche, 20h.30.

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER — L'Orchestre de la Suisse Romande dirigé par Ernest Ansermet 20 h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE — L'Orchestre Scarlatti de Naples (20 h), première nord-américaine, dirigé par Maria Canino.

THÉÂTRE PORT-ROYAL — L'ensemble national de danse du Ceylan, à 20h.30.

CINÉMA

ALOUETTE — "Thoroughly Modern Milie", 8.15 — Mat., 2.15.

AMHERST — "The Judoka agent secret", 12.40 — 3.30 — 7.05 — 10.00.

ATWATER — "Hombre", 12.45 — 3.00 — 5.10 — 7.25 — 9.30.

AVENUE — "Taming of the Shrew", 8.15 — Mat., 2.15.

BLOU — "Le Gladiateur de Rome", 8.15 — 12.40 — 3.00 — 5.10 — 7.25 — 9.30.

BOYVENTURE — "Mad in Italy", 1.15 — 3.15 — 5.15 — 7.15 — 9.15.

CANADIEN — "Fantomas se déchaîne", 12.40 — 3.00 — 5.10 — 7.25 — 9.30.

CAPITOL — "Ran for your wife", 10.35 — 12.40 — 2.50 — 5.05 — 7.20 — 9.40.

CHAMPLAIN — "Le rideau déchiré", 2.12 — 4.00 — 6.15 — 8.01.

CHATEAU — "Paradise, hôtel du libre échange", 12.40 — 3.00 — 5.10 — 7.25 — 9.30.

CINÉMA — Au Physical Sciences Auditorium de l'université McGill — Relâche pour la saison estivale.

CINÉMA — THÉÂTRE IMPÉRIAL — "Grand Prix" tous les soirs 8.30 du lundi au samedi — 2.00 mer. et sam. — Dim.: 2.00 et 7.30.

DAUPHIN — "La Curée", Sur sem.: 7.30 — 9.30 — Sam. et dim.: 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30.

HORAIRES DE LA
TELEVISION

Mardi	11.00	Aventure	4.31	Mad Movie
Le sigle ☐ marque une émission en couleur	12.00	"Pigeon d'argile" - drame - américain	5.00	Passport to adventure
CBFT 2	12.15	Première d'été	5.30	Musical Hog
9.20 Air et musique	12.30	L'école du bonheur	6.00	Horizon
9.30 Exposition	1.30	Club de femmes	6.30	Centennial
10.00 Histoires vraies	1.40	Cinéma	6.31	Evening Report
11.00 Canada	3.15	Cinéma-roman	6.50	Reunion on Six
11.30 Les Français	3.30	Cinéma	7.25	Sports
1.05 "Sous la grille" - drame - français	3.40	Cinéma	7.30	The new generation
1.15 Journal	5.00	"L'île mentalité" - comédie - français	8.00	Reunion heard
1.15 Club-foolition	5.30	Les hommes-volants	9.00	Expo this week
1.20 "Le club de la farce" - comédie - français	6.00	Télé-métro	10.00	The Burns
1.30 Long métrage	6.45	Télé-métro	10.30	The overcast Mind
1.40 "Le dernier convalescent" - survit d'une épidémie - comédie - français	7.15	Télé-métro	11.00	CBC National News
2.00 Mini-métrage	7.45	Télé-métro	11.30	World You Believe?
2.10 "C'est Paris" - comédie - français	7.50	Le Saint	12.30	Final report
2.40 Bobino	8.00	Découvertes		
2.45 "Les coups à surprises	8.30	La famille Stone	CCFC 12	
3.00 La Flèche brisée	9.00	Le Plaza	11.00	Sign - News
3.30 Salkraan	10.45	En première page	11.15	Guide to Expo
3.45 "Le monde est un village" - documentaire - anglais	11.00	Le monde des sports	11.30	University of the Air
4.00 Musique classique	11.15	"Le cercle vicieux" - drame - français	11.45	Magic Town
4.20 Nouvelles du sport	12.30	Dernière édition	12.00	Romero - Book
4.30 Téléjournal	12.45	Fermature	1.00	Sommer - Theatre
4.45 Airburhub			1.15	Blue Sky
4.55 Vidéo			1.30	comédie musicale
5.00 Haute tension			2.30	Le monde en contact
5.00 Les Cielles			3.00	Words and Music
5.15 Moi et l'autre			3.30	Ifz Your move
5.30 Le mot du semaine			4.00	The Buddies
5.45 Le mot du jour			4.30	Family Theatre
6.00 Le mot du jour			4.30	The Mike Douglas Show
6.15 Supplément régional			5.00	The Pierre Berton Show
6.20 Nouvelles du sport			6.30	Pulse
6.30 Le mot du jour			7.00	Batman
6.45 Festival Sacha Guitry			7.30	Les Trak
6.55 Les perles de la couronne - fantaisie - française			8.00	Expo Sports
7.15 Supplément régional			8.30	The avengers
			9.30	Love on a rooftop
			10.00	The Avengers
CFTM 10			10.30	Love on a rooftop
7.30 Air-Musique	1.00	At the worrie (furns)	11.15	Pulse
8.00 Télé-métron	2.25	Password	11.30	Comic Playhouse
8.30 Le mot du jour	3.00	Termination street	11.45	"Moon over Burma" - drame
9.00 Bonjour capitaine	3.30	Edge of Night		
9.15 Le mot du jour	4.00	Comic	12.30	Comic to Expo

L'encours de La Laurentienne atteint le demi-milliard

potins financiers

La tendance était mixte sur toutes les places, hier. Les acheteurs se montraient prudents à Londres. Le marché était assez ferme à New York, mais l'indice des industrielles a fléchi. La hausse était fractionnaire à Montréal et à Toronto.

L'usage des ordinateurs au niveau de la direction doit être planifié de façon telle que les erreurs humaines ne soient pas amplifiées, a déclaré M. Karl Scott, président de Ford du Canada, au congrès international de la direction scientifique, à l'hôtel Reine Elizabeth. Les services de l'ordinateur valent en autant qu'on lui confie des renseignements aussi justes que possible, autrement dit, l'ordinateur ne serait qu'amplifié, selon M. Scott.

Deux représentants de Denison Mines Ltd., de Toronto, négocient au Japon la vente d'uranium à des entreprises de production d'énergie électrique et avec le gouvernement du Japon. La négociation de contrats à long terme serait de l'ordre de plus de \$100,000,000 et représenterait une activité de 10 à 15 ans dans les mines d'uranium.

MacMillan Bloedel Ltd. a demandé à la Commission des valeurs mobilières l'autorisation d'offrir \$40,000,000 de débentures sur le marché américain. Il n'y aurait pas de remboursement avant dix ans. Cette somme servirait à l'achat d'équipement et à la modernisation d'usines. Un syndicat financier canado-américain avec Wood, Gundy & Co., Green Shields & Co., Lehman Bros., Lazard Frères & Co. offrirait ces débentures au public, probablement à la fin du mois prochain.

Selon le rapport annuel de Phoenix Oil Co., les conditions de crédit et quelques recommandations du rapport Carter réduiraient de \$10,000,000 le programme d'exploration pétrolière de \$30,000,000 dans l'Arctique. Le gouvernement a consenti un prêt de \$6,000,000 qui sera remboursé par Panarctic Group, formé de 50 participants, quand débutera la production commerciale de pétrole.

Les administrateurs de Fonds Adanac Inc. verseront un deuxième dividende trimestriel de deux cents par unité de participation, à la fermeture des affaires, le 31 mai.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

L'accroissement d'une main-d'œuvre dynamique soutient l'élan du progrès

La main-d'œuvre s'est accrue à un rythme accéléré au Canada et voilà l'une des caractéristiques les plus marquantes de l'expansion économique au cours des années 60, souligne la revue mensuelle de la Banque de Nouvelle-Écosse. Quel est l'apport de l'accroissement démographique, celle de l'immigration, celle de la croissance économique dans ces afflux de plus en plus considérables, ces récentes données des effectifs de main-d'œuvre? Alors que le Conseil économique du Canada prévoyait un taux de croissance de la main-d'œuvre de 2,6 p.c., en moyenne, de 1963 à 1966, l'augmentation a été de 3,9 p.c., l'an dernier et de 3,2 p.c., en moyenne, de 63 à 66. L'accroissement moyen serait de 2,5 p.c., de 1966 à 1970. En majeure partie, la population jeune, surtout le groupe de jeunes femmes de 20 à 24 ans, vient accroître les effectifs de main-d'œuvre, mais il y a également le regain de l'immigration nette ces dernières années.

Le profit des manufacturiers continue de diminuer: un sondage

Les tendances qu'affichent la main-d'œuvre féminine offrent certaines incertitudes, les jeunes couples auraient moins d'enfants, afin que la femme puisse prolonger plus longtemps sa carrière. Pour peu que se maintienne au cours des années à venir la croissance économique, comme elle a tendance en ce moment à se raffermir, le taux de croissance de la main-d'œuvre se planifierait à 3 p.c. Par contre, la crainte d'une poussée inflationniste est relayée par la considération d'une croissance exceptionnelle de la force ouvrière au Canada, la plus forte de tous les pays industrialisés du monde occidental. Le défi le plus impérieux de l'économie canadienne est la création d'emplois qui pourrissent satisfaire aux besoins de l'expansion des effectifs ouvriers.

En 1966, le profit réalisé par dollar de vente dans l'industrie manufacturière a diminué, et ce, pour la deuxième année consécutive, déclare l'Association des manufacturiers canadiens. Se basant sur la poussée des coûts sur les prix, le bénéfice moyen par dollar de vente a été de 4,7 cents par rapport à 4,9 cents en 1965, et 5,4 cents en 1964. Il s'agit du 18e des sondages que mène annuellement l'AMC sur le dollar de vente du fabricant et il révèle que le profit de 1966 a été moins élevé de 3-5 de cents au regard de la moyenne établie pour l'ensemble des années qui ont fait l'objet de pareille enquête. Des 4,7 cents qui sont restés au fabricant, l'impôt étant déduit, 2,6 cents furent réinvestis dans l'entreprise, ne laissant que 2,1 cents à répartir à titre de dividendes entre les actionnaires. Selon M. R. G. Leckey, de Toronto, président du comité des Relations publiques de l'AMC (comité chargé de ce sondage annuel), le total des ventes nettes des 912 sociétés-repondantes s'est établi à \$14,365,832,000 et 501,083 Canadiens ont occupé un emploi dans ces diverses entreprises.

"Ce chiffre de \$14,3 milliards de ventes nettes, a ajouté M. Leckey, dépasse d'un bon milliard le total enregistré l'année précédente et il constitue un autre sommet dans l'histoire de ce sondage. Il convient également de noter, a poursuivi M. Leckey, "que malgré le record enregistré au chapitre des ventes totales, au moins 116 sociétés (soit une sur sept de celles qui ont répondu), ont enregistré une année d'exploitation à perte.

L'intérêt composé croissant double un capital en 15 ans

Le programme d'épargne intitulé: "Doublez votre argent" a été lancé par la Banque Canadienne Impériale de Commerce, L. G. Greenwood, directeur général principal, a précisé que le "compte d'accroissement à 100%" doublera en 15 ans le montant d'un dépôt, grâce à l'intérêt composé, à des taux garantis. C'est le premier programme d'épargne à long terme de ce genre que lance une banque au Canada. Ce nouveau compte offre à la fois une garantie d'accroissement et l'avantage d'une assurance-vie, ainsi que la faculté, à tout moment, de retirer la valeur totale des dépôts ou d'un effectuer des retraits. Ce compte est offert, dès aujourd'hui, dans toutes les succursales de la Banque de Commerce au Canada. Au cours de la période de 15 ans, l'application de l'intérêt composé assure un rendement annuel de 6,66 p.c. en moyenne sur le dépôt initial. L'intérêt est composé semestriellement, conformément à un barème de taux qui progresse graduellement de 4 p.c. à 5 p.c. L'intérêt est calculé sur chaque dépôt à partir de la date où celui-ci est effectué.

Nomination à la Great-West



Yves Hamelin, C.L.U.

La Great-West, compagnie d'assurance-vie, annonce la nomination de M. Yves Hamelin, C.L.U., anciennement gérant d'unité à sa succursale Montréal Dominion Square, au poste de gérant de sa nouvelle succursale Rideau à Ottawa. M. Hamelin, diplômé du collège Mont-St-Louis en 1952, est entré au service de la Great-West en 1958. Il a obtenu le titre d'assureur-vie agréé en 1965.

Bourse de New York

NEW YORK — La semaine a commencé sur une note incertaine à Wall Street. La cote a reflété dans l'après-midi la plus grande partie du terrain perdu initialement lorsqu'il est apparu que les déclarations du président Johnson et de M. Alexis Kossyguine étaient relativement modérées.

L'activité a été nettement inférieure à la moyenne de la semaine passée. Sur le plan économique, la situation est demeurée incertaine. Les indications formulées au département du Commerce faisant craindre une augmentation des impôts supérieurs aux 6 pour cent prévus et la nouvelle baisse de la production industrielle, qui est tombée en mai au plus bas niveau depuis un an, ont été partiellement compensées par le fait que le nombre de chantiers ouverts s'est nettement accru le mois dernier, tandis que la baisse de l'activité industrielle, moins probable, une aggravation de la ponction fiscale.

Les banques d'épargne et les matériaux de construction ont été stimulés par l'amélioration de la situation du bâtiment. Les pharmaceutiques ont également été bien tenues.

Par contre les papiers, les magasins, les ordinateurs, les télévisions et les autres ont été généralement en baisse. Les sidérurgiques se sont ressenties de la baisse de la production hebdomadaire d'acier.

Parmi les canadiens, Canadian Pacific et Dome Mines ont progressé de 1-2 chacun. McIntyre Percepine a cédé 1-4. Distillers Seagrams, Hudson Bay Mining et Walker Gooderham 1-4 chacun, et Granby Mining 1-8.

À la Bourse américaine, où les titres variaient de façon irrégulière, Jupiter Corp. a acquis 1-4, Brazilian Light and Power et Canadian Javelin 1-8 chacun. Mais Fargo Oil a fléchi de 3-16 et Preston de 1-8.

En clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 884,54 en baisse de 46 et 8,570,000 actions avaient été échangées. Les reculs s'emportaient sur les gains dans une proportion de 597 à 610.

À noter...

Les administrateurs de la Compagnie de Papier Abitibi Ltée annoncent les nominations suivantes, qui prennent effet le 1er juillet 1967. M. Thomas J. Bell est nommé président et chef de la direction. M. Bell a été président de Fibreglas Canada Ltd., et administrateur et membre du comité de direction de la Compagnie de Papier Abitibi Ltée. Il est également administrateur de Fibreglas Canada Ltd., de la Compagnie de Ciment Canada Limitée et de la Banque Royale du Canada. M. Paul E. Roberts est nommé président du conseil, M. Roberts a été président, chef de la direction et administrateur de la compagnie. M. Douglas W. Ambridge est nommé président honoraire du conseil. M. Ambridge, qui a été président du conseil, demeure administrateur de la compagnie.

Bethlehem Copper paiera, aujourd'hui, à ses actionnaires 10 cents l'action ordinaire et Canadian Aena Co. distribuera aux siens le dividende de \$2,00 l'action.

C'est le 30 juin que les actionnaires de Lakehead Mines Ltd. seront appelés à approuver le rapport annuel affichant un actif réalisable de \$395,357 au regard d'un passif exigible de \$175,715 à la fin de 1966. Le fonds de roulement de l'entreprise ne figure, toutefois, qu'à \$23,846 comparativement à \$14,108.

Notre balance commerciale accuse un déficit de \$340,000 durant le 1er trimestre, soit 16 p.c. de moins que l'an dernier durant les mêmes 3 mois.

La Laurentienne vient d'atteindre le chiffre impressionnant d'un demi-milliard de dollars d'assurances en vigueur, a déclaré M. Jean-Marie Poitras, président de la compagnie, lors d'une réunion d'hommes d'affaires et de professionnels de la région de Rouyn. Une réunion du même genre a eu lieu à Val d'Or.

Par cette visite dans le Nord-Ouest du Québec, M. Poitras et les dirigeants de la compagnie poursuivent une tournée qui doit leur mener, au cours des prochains mois, dans les différentes régions où La Laurentienne a des assurés. Ce voyage contribue à la réalisation de cette "politique de présence" sur laquelle M. Poitras insistait à Trois-Rivières, en fin d'avril dernier.

"Ces cinq cents millions de dollars d'assurances en vigueur démontrent que La Laurentienne occupe une place de choix au sein du groupe des entreprises canadiennes-françaises d'assurance", a poursuivi M. Poitras.

"A ce stade de son évolution, La Laurentienne fait le point: pour se rendre certes des succès obtenus, grâce à la confiance et à l'appui du public mais, bien davantage, dans le but de projeter un regard sur l'avenir. En effet, cette étape n'est qu'un palier vers des réalisations de plus en plus d'envergure", a affirmé M. Poitras.

Fondée, en 1938, par le docteur J.-A. Tardif, président du conseil d'administration, la compagnie fait affaire dans trois provinces canadiennes: le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Elle maintient présentement vingt succursales et emploie près de 400 personnes qui dispensent avec compétence tous les services d'assurance ordinaire aussi bien que collective. L'actif de La Laurentienne dépasse les \$41 millions, accusant une augmentation d'un million et demi depuis le début de 1967.

Faiblesse de notre marché d'obligations

Au cours du mois dernier, selon le Financial Counsel

Le marché des obligations au Canada a fléchi de façon sensible en mai, alors qu'un volume important de nouvelles émissions poussait les prix vers la baisse pour attendre des niveaux proches des cotés les plus basages de l'automne dernier, révèle le Financial Counsel.

Chose curieuse, la dernière tendance à la baisse s'est manifestée en avril dernier, alors que les réductions successives des taux d'intérêt des banques de huit pays qui coopèrent en vue de lancer une "politique d'argent facile" pour renforcer les diverses économies et amener l'expansion pour le second semestre.

Aux États-Unis et au Canada, toutefois, les emprunts nouveaux plus conséquents que prévus ont plus que contrebalancé la mesure entreprise avec le résultat que le rendement des obligations monte pour atteindre presque des records, avant que les affaires n'aient commencé à rependre.

Une maison de courtage importante déclare qu'il est difficile de prévoir jusqu'où

Bourse de Toronto

TORONTO — Pour la troisième journée consécutive, la Bourse de Toronto a enregistré des gains.

L'indice des industrielles a monté de 40 et était à 166,57, mais les pertes ont dominé dans une proportion de 222 à 197; 237 titres sont demeurés inchangés.

Inco a monté de 1-1/2 et cotait à 107 à la fermeture, Falconbridge d'un point et cotait à 86 3/4, et Canadian Pacific de 5-8 et cotait à 72 3/8.

Oshawa A a monté de 1-3/4 pour coter à 42 et Avco d'un point pour coter à 59. IFT Industries a perdu 2-1/4 et cotait à 30, Du Pont 1-3/4 et cotait à 38.

Western Broadcasting a gagné 1-2 pour terminer à 24 1/2 après avoir été jusqu'à 25.

Parmi les pétroles de l'ouest, Canadian Superior a perdu 7-8 et cotait à 40 1/8, Home A 3-8 et cotait à 19 1/4, Great Plains a monté de 1-1/8 et cotait à 13 1/8, Great Canadian Oil Sands d'un point et cotait à 14 1/2.

Pine Point a grimpé de 2-3/8 pour atteindre 52, et Rio Algom de 3-4 pour coter à 38.

Bourse de Montréal

MONTRÉAL — (PC) — Les valeurs n'ont marqué en général que des gains fractionnaires lundi à la Bourse de Montréal. Les gains ont dépassé les pertes dans une proportion de 49 à 44 à la Bourse de Montréal, mais à la Bourse canadienne, ce sont les pertes qui ont prédominé dans une proportion de 40 à 28.

Les mines importantes ont été les valeurs les plus fermes, International Nickel a grimpé de 1-1/8 pour coter à 105 3/4, Rio Algom d'un point pour coter à 38, Falconbridge Nickel et Hudson Bay Mining de 1-2 pour coter respectivement à 86 1/4 et 62.

La Banque Provinciale et la Royale ont monté de 3-4 pour atteindre respectivement 46 3/4 et 77. La Banque de Nouvelle-Écosse a monté de 1-2 et cotait à 14 3/4. Canadian Marconi a monté de 5-8 et cotait à 6 1/8, Canadian Pacific de 1-2 et cotait à 72 1/4, Molson et Moore Corp. de 3-8 et cotait respectivement à 24 1/8 et 30 5/8.

Du Pont a perdu un point et cotait à 29. B.C. Forest et MacMillan-Bloedel ont monté de 1-4 pour coter respectivement à 19 1/4 et 28. Great Lakes a perdu 1-2 et cotait à 26.

B-A a gagné 1-2 et cotait à 37 1/2, tandis que Home A a baissé de 3-8 et cotait à 19 1/4. Trans Canada Pipe Line a monté de 5-8, à 30 7-8, mais Interprovincial a baissé de 3-3, à 22 1/2, et le Bell de 1-4, à 49 1/4.

Dominion Foundries a perdu 1-2 et cotait à 23 3/4. Steel of Canada 3-8 et cotait à 23 1-8. Chemalloy a grimpé de 3/8 cents pour atteindre \$3,35 et Brunswick de 40 cents pour atteindre \$6,40.

Le volume des échanges parmi les valeurs industrielles a été de 126,781 et de 532,370 pour les minières et les pétrolières, au regard de 216,602 et 770,800 vendus.

L'indice des industrielles a monté de 40 et était à 166,57.

NOMINATION AUX INDUSTRIES DOSCO LIMITEE



M. J. Earl Clubb, président des industries Dosco Limitée, annonce la nomination de M. F. W. Hore au poste de directeur de la commercialisation.

M. Hore, qui détient un diplôme d'ingénieur en Métallurgie de l'Université de Toronto, a fait carrière dans les industries de l'équipement ferroviaire et la fabrication de l'acier. Ses activités ont été principalement axées sur la vente et le développement de nouveaux produits. Il a fait plusieurs stages au Ministère des Munitions et Approvisionnements durant la deuxième guerre mondiale et la guerre de Corée.

M. Hore aura ses bureaux au siège social de la Compagnie à Ville St-Pierre.

Cours des changes

Afr. du Sud, rand	1.51
Allemagne, D.M.	2.718
Angleterre, livre	3.0189
Argentine, peso	0.031
Australie, dollar	1.21
Autriche, schilling	0.420
Belgique, franc	0.218
Bésil, cruzeiro novo	0.422
Chili, escudo	20.11
Danemark, couronne	1.563
Espagne, peseta	0.181
France, franc	0.2203
Hollande, florin	3.002
Italie, lire	0.01732
Japon, yen	0.02991
Mexique, peso	0.086
États-Unis, dollar	1.081
Norvège, couronne	1.513
Nouv.-Zél. livre N.-Z.	3.0102
Pérou, sol	0.405
Suède, couronne	2.098
Suisse, franc	2.505
Tchécoslovaquie, cour.	1.506
Vénézuéla, bolivar	2.410

Cours du dollar

Le dollar américain était en change à \$1.08 1-8 en fonds canadiens.
La livre sterling était en baisse de 1-16 à \$3.01 13-16.

Canadian Pacific RAILWAY COMPANY

AVIS DE DIVIDENDE

A une assemblée du Conseil d'administration tenue aujourd'hui, on a déclaré un dividende d'un dollar et quarante-cinq cents l'action, pour les actions ordinaires, dont soixante-dix cents l'action proviennent d'un dividende de Canadian Pacific Investments Limited, payable en monnaie canadienne le 1er août 1967 aux actionnaires inscrits à 3h.30 P.M. le 23 juin 1967.

Par ordre du Conseil,

T. F. TURNER, Secrétaire.

Montréal, le 12 juin 1967.

a. hervé hébert & associés inc.

actuaire-conseils

MONTRÉAL

1259, RUE BERRI

TEL.: 288-0155

QUÉBEC

42 RUE STE-ANNE

TEL.: 529-5349

Fruits et légumes

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h. ce matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la colonisation, 201 est, boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: de fantaisie, McIntosh \$3.50, petits \$2.75, Russet \$4.50 à \$5, Délicieuses \$5 la boîte à verger, catégorie C \$2 à \$2.25, McIntosh AC \$4.50 à \$4.75 la boîte, McIntosh C \$2 à \$2.25.

Asperges: \$7 à \$7.50 les 24 livres.

Betteraves: \$1.50 la doz. Concombres: \$2.25 la doz. Carottes: no 1 \$2 à \$2.25 les 50 livres, no 2 \$1 à \$1.25.

Echalotes: .50 à .55 la doz. de paquets.

Oignons: .70 à .75 la doz. de paquets.

Choux fleurs: no 2 \$2.50 la doz.

Epinards: \$2.25 les 12 celos et \$2 le boisseau.

Laitue: frisée \$2.25 à \$1.50 la boîte de 24; la Boston, \$3 le cagnot de 16, Iceberg no 1 \$3 à \$3.25 le cagnot de 16.

Oignons: .70 à .75 la doz. Pommes de terre: no 1 90 à \$1 les 50 livres, no 2 75 les 50 livres.

Poireaux: \$1 à \$1.25 la doz. Rutabaga: no 1 \$3.75 à \$4 les 50 livres, petits \$1 à \$1.25 les 50 livres; \$5.50 le boisseau: no 2 \$1 les 50 livres.

Radis en coque: 30 à 45 la doz. de paquets.

Rhubarbe: petite 30 à 40 la doz. de paquets; grosse 75 la doz. de paquets.

axLb

Cours de l'or

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 49.40 sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de \$20, valait 129.00.

LONDRES — Prix de l'once d'or fin en devises américaines sur le marché libre de l'or: \$35.18 à l'achat et \$35.20 à la vente. Prix de l'once troy d'or sur le marché londonien des lingots: \$35.18 1-2 soit 252 shillings 2 pence.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Cm						Cm					
Valeurs	Ventes	Hautes	Bas	Fer.	Net	Valeurs	Ventes	Hautes	Bas	Fer.	Net
Alcan	100	100	100	100	25	Guardian	1500	22 1/2	22	22 1/2	1 1/2
Am. Ent	100	100	100	100	25	Open. Exp	1500	22 1/2	22	22 1/2	1 1/2
Blue Bon	100	100	100	100	25	Pat. Sil	1500	22 1/2	22	22 1/2	1 1/2
C. Secur A	100	100	100	100	25	Peace Riv	1500	22 1/2	22	22 1/2	1 1/2
Canadair	100	100	100	100	25	Peso Silv	1500	22 1/2	22	22 1/2	1 1/2
Delta Elect	100	265	265	265	+10	Pitt Gold	1000	22	22	22	1 1/2
D. Clifton	100	265	265	265	+10	Provo	1000	67 1/2	66	66 1/2	66 1/2
F. Mfg	400	160	153	160	+5	P. Potash	1000	22	22	22	1 1/2
Gilchrist	200	333	323	333	+5	Que. Asst	1000	22	22	22	1 1/2
Grenberg	200	333	323	333	+5	Que. Cobalt	1000	22	22	22	1 1/2
Insp. Pr	500	180	180	180	+10	Rouyn	3500	6	6	6	3
Insp. Pr	500	180	180	180	+10	Rust. Lx	3500	6	6	6	3
Kodak P	1100	122	115	115	+1	S. C. B.	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. Lucie	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	Shang	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	Silv. Sumit	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	S. Dufault	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3
Lecl. P	1100	122	115	115	+1	St. John's	3500	17	17	17	3

NOMINATION À LA B-A

BOURSE DE NEW YORK

INDICES à TORONTOBOURSE DE MONTEBELL

**Chèques personnalisés avec tout
Compte de Chèques Personnels
à la banque Toronto-Dominion**

MONSIEUR JEAN LEBLANC
76, RUE BLANCHE, BLANCHEVILLE

COMPTÉ
DE CHEQUES
PERSONNELS 000098

083

15-10-2008

Veuillez payer à l'ordre de _____ \$

Dollars: 100

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
500 QUÉBEC, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, P.Q.

15 10 2008 100 0000 2008 100

Et ces avantages en plus:

- Retour de vos chèques annulés
- Un coffret pour les chèques annulés
- Frais de banque modiques
- Service rapide et efficace

titulaire d'un Compte de Chèques à la banque Toronto-Dominion, plus à déboursier \$2.50 pour re-chèques personnalisés. En effet, car-ent à la banque Toronto-Dominion vous fournissons des chèques CCP nom et adresse ainsi que des bor-dépôt personnalisés et un porte-brun ou noir, au choix.

est pas tout ce que vous offre un Chèques Personnels à la banque inion. Nous vous envoyons mainte-levés de compte accompagnés de anulés tous les 30 jours plutôt que jours. Vous êtes mieux en mesure votre budget, car vous savez où, combien vous avez dépensé.

Grâce à notre pratique "Programme de Comptes Jumelés", vous pouvez utiliser votre Compte de Chèques Personnels pour acquitter vos factures et conserver votre Compte d'Épar-gnes-Prime à 4½% pour vos épargnes ex-clusivement. Ce compte d'épargne nouveau genre vous rapporte un généreux intérêt accu-de 50% (payé deux fois par an et calculé sur la balance mensuelle minimum). L'intérêt est payé à partir de la date du dépôt initial.

Ici, à la banque Toronto-Dominion, nous avons mis au point une multitude d'idées pour les gens qui vont de l'avant... Renseignez-vous à ce sujet en venant ouvrir votre Compte de Chèques Personnels qui vous permettra d'avoir des chèques personnalisés, sans compter les nombreux autres avantages.

 **TORONTO-DOMINION**
La banque où le personnel crée toute la différence.

52 succursales pour vous servir dans le grand Montréal



Lisbon est sous contrat

Le sensationnel Don Lisbon, qui a gagné 1.000 verges au sol à sa première saison avec les Alouettes de Montréal, l'an dernier, a signé son contrat hier en vue de la prochaine saison. Les termes de son contrat n'ont pas toutefois été révélés.

Giants 6 Reds 3

SAN FRANCISCO — Des circuits de Willie Mays et Jim Hart ont marqué une poussée de quatre points dans la 3e manche hier alors que les Giants de San Francisco ont vaincu les Reds de Cincinnati 6-3.

Don Pavletich a écopé deux circuits au profit des Reds handicapés qui sont privés des services de Deron Johnson, Pete Rose, Leo Cardenas et Tommy Harper. Cincinnati 100 101 000 — 3 6 1. S. Francisco 024 000 000 — 6 9 0. Nolan, Arrigo (3) Abernathy (7) et Corkin, McCormick et Haller. G-McCormick 6-3. P-Nolan 5-2. Clr.: Cin-Pinson 5, Pavletich 5; St-Fran-Mays 9, Hart 10.

Les meneurs des majeures

LIGUE NATIONALE	Classement
Clemente, Phil.	54 223 45 83 372
Cepeda, St-L.	54 202 33 70 347
Staub, Houston	53 188 37 84 340
Rowe, Cin.	50 234 44 77 329
Gonzalez, Phil.	52 163 28 34 327
Aaron, Atl.	52 225 48 73 324
McCarver, St-L.	48 168 38 34 321
R. Allen, Phil.	60 234 43 72 321
Brook, St-L.	52 265 45 85 321
Flood, St-L.	52 203 38 65 320

CIRCUITS	Classement
Wynn, Houston	17
Perez, Cincinnati	14
Brook, St-Louis	13
Clemente, Pittsburgh	12
Phillips, Chicago	12

POINTS PRODUITS

Wynn, Houston	48
Perez, Cincinnati	44
Brook, St-Louis	43
Clemente, Pittsburgh	41

LANCEURS

Queen, Cincinnati	8-1 389
Lemaster, Atlanta	7-1 375
Cuevas, Houston	6-2 300
Veale, Pittsburgh	7-2 258
Farrell, Philadelphia	6-2 250
Rughey, St-Louis	6-2 250

LIGUE AMERICAINE

Kaline, Det.	50 208 44 60 312
P. Robinson, B.	60 224 38 73 306
Yastrzemski, Bos.	62 224 38 73 306
Caray, Min.	60 231 33 73 305
Freeman, Det.	59 190 27 39 311
Northrup, Det.	53 212 38 60 307
Petrocelli, Bos.	60 212 39 65 307
Berry, Phil.	59 221 33 70 303
Tovar, Min.	61 232 44 76 302
Mineber, Cal.	60 204 38 62 301

CIRCUITS

P. Robinson, Baltimore	30
Killebrew, Minnesota	18
Yastrzemski, Boston	16
P. Howard, Washington	16
Mantle, New York	13

POINTS PRODUITS

P. Robinson, Baltimore	56
Killebrew, Minnesota	51
Yastrzemski, Boston	46
Kaline, Detroit	45
P. Howard, Washington	39

LANCEURS

Horton, Chicago	8-0 1.000
McGlothlin, California	6-1 857
Sparma, Detroit	6-1 857
Londre, Boston	8-2 809
Peters, Chicago	9-3 750

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- 1-Ville de l'Ouest du pays — Eu la possibilité
- 2-Absorber — Façon de faire
- 3-Gai participe — Ensemble de gens importants
- 4-Ville de l'Ontario
- 5-Dietateur yougoslave — Colorée artificiellement
- 6-Fruit du Sud — Au monde
- 7-Démonstratif — Consonnes qui se suivent
- 8-Après un échec — Personnel
- 9-Grand lac canadien — En faveur de
- 10-Mesures pour éviter le pire ensuite
- 11-Note — Cavalier
- 12-Comté anglais — Mouvement

VERTICALEMENT

- 1-Ville voisine aux Etats-Unis — Pour le bétail
- 2-Rabaisser — Parentes
- 3-Possessif — Partie de meuble
- 4-Permet d'émettre un signal sonore — Très à l'aise
- 5-Ouvrir les fenêtres — Pâtisseries
- 6-Nombre — Coutumes
- 7-Court poème — Plus vivants quand ils sont croisés

Solution d'hier

- Horizontalement
1-CORNERBROOK
2-EPOUSE — US
3-CE — ACIDE — LAS
4-IMAGINATION
5-TREE — VA — TA
6-EST — NIA — DAIM
7-KILT — NAISSA
8-JASE — TRES
9-ATTRACTION
10-TANT — UG — EST
11-ARRHES — TEL
12-NOTE — AMERE
- Verticalement
1-CECITE — JETON
2-OPEMISKA
3-RO — ARTISANAT
4-NUAGE — LETTRE
5-ESCIENT
6-REIN — RUHR
7-DAVANTAGE
8-ETA — ARC — SA
9-OSLO — DIETTE
10-OSLO — ASSISTE
11-ANTIS — OTER
12-US — AME — LE



Les trois artisans de ce premier Symposium canadien de la récréation qui a connu un éclatant succès bien qu'avant lui, on ait fait deux tentatives infructueuses pour réunir des gens du loisir partout au Canada sous un même toit, apparaissent sur la vignette. Il s'agit, de gauche à droite, de M. Morris Bruker, coordonnateur et directeur exécutif, de M. René Bélisle, président de ce symposium, porté par la suite président intérimaire du comité formé pour définir les structures de la Fédération nationale de coordination, et du R. P. Marcel de la Sablonnière, s.j., trésorier.

Suite au Symposium de la récréation

Une refonte complète du bill C-141 est souhaitable

Par Roger LABONTE

Le bill C-141, créant la loi fédérale qui autorise, à sa fondation, le Conseil national de la santé et du sport amateur à faire le partage d'une subvention annuelle de 5 millions de dollars entre les organismes de sport au Canada, sera bientôt remis en question, alors que dès octobre à la reprise du Conseil, l'un de ses membres, M. René Bélisle, de Montréal, demandera la refonte de ce bill.

C'est un débat prochain qui fut amorcé dans les coulisses du Symposium canadien de la récréation (maintenant terminé depuis vendredi) débat auquel le ministre fédéral Allan MacEachen a prêté bonne oreille, semble-t-il.

On sait que les organismes nationaux de loisir au Canada n'ont pour l'instant aucun droit au chapitre des subventions annuelles décernées par le Conseil. C'est, selon M. Bélisle et plusieurs autres personnages du monde des loisirs interrogés au cours des assises du Symposium, une anomalie et une injustice qu'il faudrait corriger sans tarder en convenant, à une prochaine rencontre à Ottawa des membres du Conseil, de la refonte complète

portance que lui ont accordée les représentants des divers gouvernements aussi de la fédération.

Il a conduit, comme on pouvait s'y attendre, à la création d'un comité dont l'objectif sera de définir, au cours des prochains mois, les structures d'une Fédération de coordination souhaitable pour chauffer tous les organismes qui oeuvrent actuellement au Canada dans le monde du loisir.

Encore, il a fait état de la pauvreté des conditions de campisme sur le plan canadien; de la nécessité d'un programme national de recherche sur le contrôle de la pollution des eaux, la préservation de l'habitat essentiel à la faune, l'éducation du public en matière de chasse, pêche et campisme. On a redit le vœu du gouvernement fédéral de créer, avec l'aide des provinces et des gouvernements municipaux, de nouveaux parcs canadiens; on a souhaité une étude sur le

comportement des milieux du loisir au Canada; on a enfin, endossé le projet du plan Jean Drapeau et de M. Pearson, qui veut créer un centre de recherche sur le site de l'Expo, après la conclusion de celle-ci, tout en souhaitant, par la même occasion, l'érection d'un centre destiné à la recherche en loisir, au sein de ce complexe en devenir.

Au lendemain du Symposium, on peut écrire en toute objectivité que cette réunion "historique" a remporté un très vif succès, un succès qui a dépassé largement toutes les espérances, bien que les délégués furent en quelque sorte les cobayes d'un hôtel dont le parachèvement avait pourtant été promis pour l'ouverture des délibérations. L'immense Place Bonaventure, qui deviendra sans doute une fois terminée, l'endroit idéal pour la tenue de réunions d'une envergure aussi grande, a rendu les choses difficiles, et pour les organisateurs et pour les délégués... et pour les journalistes.

Dans la vaste salle, où deux éminents conférenciers ont porté la parole, on avait parfois peine à entendre ce qui s'y disait et il fallait vraiment faire preuve de détermination, de respect à l'endroit du conférencier, pour demeurer à l'écoute de ses propos. Le Dr Wilder Penfield, parlant sur le thème de la tension dans le monde, devait cependant donner un magnifique exemple de compréhension. Il a pris les choses avec un grain de sel allant jusqu'à faire remarquer, avec beaucoup de bonne humeur, à l'entrée en action des marteaux-pilon des ouvriers spécialisés qui oeuvraient tout à côté: "Au moins, c'est pour moi ce matin l'occasion de mesurer le degré de ma résistance à la tension".

Mais, le lendemain, à l'occasion du discours que prononçait le sociologue français Joffe Dumazedier, les conditions ont empiré à un point tel qu'il fallut ordonner le déplacement de tout l'auditoire dans une salle située au 11e étage de l'hôtel, loin des marteaux-pilon, des plaques, des débris, des marteaux-pilon, etc.

Il y aurait énormément à dire sur l'organisation matérielle du congrès dans cette Place Bonaventure devenue pour la circonstance une véritable usine. Mais n'en disons pas plus que les délégués eux-mêmes ont voulu en dire, comprenant bien les conditions qui sont faites actuellement aux organisateurs de congrès dans un Montréal où partout les hôtels sont bondés de visiteurs, tous venus pour un premier motif: l'Expo 67.

Plusieurs organismes, soit-on déjà, reçoivent néanmoins des subventions du Conseil national de la santé et du sport amateur, à permis également de faire connaître les immenses difficultés qu'ont, depuis toujours, les organismes nationaux de loisir à décrocher des subventions du gouvernement fédéral.

Quoi qu'il en soit, la nécessité d'une refonte du bill C-141 telle que préconisée par M. Bélisle trouve, à la lumière des controverses administratives existantes, un argument de taille aux yeux de personnes qui sont chargées de faire des lois.

S'il fallait donc faire le bilan de ce premier Symposium canadien de la récréation qui eut lieu dans la métropole, nous dirons qu'il a permis d'amorcer un dialogue à l'échelle nationale, dialogue dont on a pu mesurer la nécessité à la vue des quelque 180 associations qui étaient représentées aux assises, et à l'im-

pression de la tension dans le monde, devait cependant donner un magnifique exemple de compréhension. Il a pris les choses avec un grain de sel allant jusqu'à faire remarquer, avec beaucoup de bonne humeur, à l'entrée en action des marteaux-pilon des ouvriers spécialisés qui oeuvraient tout à côté: "Au moins, c'est pour moi ce matin l'occasion de mesurer le degré de ma résistance à la tension".

Mais, le lendemain, à l'occasion du discours que prononçait le sociologue français Joffe Dumazedier, les conditions ont empiré à un point tel qu'il fallut ordonner le déplacement de tout l'auditoire dans une salle située au 11e étage de l'hôtel, loin des marteaux-pilon, des plaques, des débris, des marteaux-pilon, etc.

Il y aurait énormément à dire sur l'organisation matérielle du congrès dans cette Place Bonaventure devenue pour la circonstance une véritable usine. Mais n'en disons pas plus que les délégués eux-mêmes ont voulu en dire, comprenant bien les conditions qui sont faites actuellement aux organisateurs de congrès dans un Montréal où partout les hôtels sont bondés de visiteurs, tous venus pour un premier motif: l'Expo 67.

Plusieurs organismes, soit-on déjà, reçoivent néanmoins des subventions du Conseil national de la santé et du sport amateur, à permis également de faire connaître les immenses difficultés qu'ont, depuis toujours, les organismes nationaux de loisir à décrocher des subventions du gouvernement fédéral.

Quoi qu'il en soit, la nécessité d'une refonte du bill C-141 telle que préconisée par M. Bélisle trouve, à la lumière des controverses administratives existantes, un argument de taille aux yeux de personnes qui sont chargées de faire des lois.

S'il fallait donc faire le bilan de ce premier Symposium canadien de la récréation qui eut lieu dans la métropole, nous dirons qu'il a permis d'amorcer un dialogue à l'échelle nationale, dialogue dont on a pu mesurer la nécessité à la vue des quelque 180 associations qui étaient représentées aux assises, et à l'im-

pression de la tension dans le monde, devait cependant donner un magnifique exemple de compréhension. Il a pris les choses avec un grain de sel allant jusqu'à faire remarquer, avec beaucoup de bonne humeur, à l'entrée en action des marteaux-pilon des ouvriers spécialisés qui oeuvraient tout à côté: "Au moins, c'est pour moi ce matin l'occasion de mesurer le degré de ma résistance à la tension".

Mais, le lendemain, à l'occasion du discours que prononçait le sociologue français Joffe Dumazedier, les conditions ont empiré à un point tel qu'il fallut ordonner le déplacement de tout l'auditoire dans une salle située au 11e étage de l'hôtel, loin des marteaux-pilon, des plaques, des débris, des marteaux-pilon, etc.

Il y aurait énormément à dire sur l'organisation matérielle du congrès dans cette Place Bonaventure devenue pour la circonstance une véritable usine. Mais n'en disons pas plus que les délégués eux-mêmes ont voulu en dire, comprenant bien les conditions qui sont faites actuellement aux organisateurs de congrès dans un Montréal où partout les hôtels sont bondés de visiteurs, tous venus pour un premier motif: l'Expo 67.

Plusieurs organismes, soit-on déjà, reçoivent néanmoins des subventions du Conseil national de la santé et du sport amateur, à permis également de faire connaître les immenses difficultés qu'ont, depuis toujours, les organismes nationaux de loisir à décrocher des subventions du gouvernement fédéral.

Quoi qu'il en soit, la nécessité d'une refonte du bill C-141 telle que préconisée par M. Bélisle trouve, à la lumière des controverses administratives existantes, un argument de taille aux yeux de personnes qui sont chargées de faire des lois.

S'il fallait donc faire le bilan de ce premier Symposium canadien de la récréation qui eut lieu dans la métropole, nous dirons qu'il a permis d'amorcer un dialogue à l'échelle nationale, dialogue dont on a pu mesurer la nécessité à la vue des quelque 180 associations qui étaient représentées aux assises, et à l'im-

pression de la tension dans le monde, devait cependant donner un magnifique exemple de compréhension. Il a pris les choses avec un grain de sel allant jusqu'à faire remarquer, avec beaucoup de bonne humeur, à l'entrée en action des marteaux-pilon des ouvriers spécialisés qui oeuvraient tout à côté: "Au moins, c'est pour moi ce matin l'occasion de mesurer le degré de ma résistance à la tension".

Surprise: l'Équateur élimine les États-Unis et Arthur Ashe

LONDRES (AFP-PA) — L'élimination en deux sets, 6-4, 6-2, du numéro un espagnol et mondial, l'Espagnol Manuel Santana par le jeune Sud-Africain Ray Moore a été la grande surprise de la première journée du tournoi de tennis sur gazon de Londres, la traditionnelle avant-première du tournoi de Wimbledon.

La surprise a été d'autant plus vive à Londres que Santana, qui avait battu, la veille en finale du tournoi sur gazon de Lys Chantilly, le numéro 2 mondial, l'Australien Roy Emerson, champion d'Australie et de France 1967, est annoncé comme grand favori pour conserver son titre de champion de Wimbledon.

Chez les dames, la Canadienne Vicki Berner a baissé pavillon devant la Sud-Africaine Esme Emmanuël par 6-3, 6-4.

Coupe Davis
D'autre part, l'Équateur a causé une surprise en éliminant les États-Unis dans la finale américaine de la coupe Davis lorsque Francisco Guzman a vaincu Arthur Ashe 0-6, 6-4, 6-2, 0-6, 6-3, donnant ainsi à son pays une avance insurmontable de 3-1 dans la série 3 de 5. Ainsi le dernier simple entre Cliff Richey et Michel Olvera n'avait plus aucune importance.

Ashe subissait ainsi son deuxième revers en simple après avoir cédé par 4-6, 6-4, 6-4, 6-2, devant Olvera samedi et dimanche. Les représentants de l'Équateur avaient aussi remporté le double dimanche après que Richey eut procuré une victoire aux Américains dans le premier simple aux dépens de Guzman.

COMPTABLES AGRÉÉS

L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

C.D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue LaGauchetière — Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLÈUR & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
Henri Boivin, C.A.
Gérard Arbour, C.A.
Paul Laflèure, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
159 e, rue Craig. 861-1491

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GERARD LABELLE
Comptable agréé
80 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

LAICHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard P. Laichance, C.A.
Pierre Y. Brousseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Roger Martin, C.A.
A. Urdin, C.A.

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.S.C., Com. C.A.
G. Poupart, B.A., L.S.C., Com. C.A.
7073 St-Denis, Montréal 10
272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F. J. Bastien, C.A., R. Barrière, C.A.
G. Borduas, C.A., B. Pellerin, C.A.
Yvon Joyal, C.A.
620 ouest, boul. Dorchester
Montréal 866-5886

LORENZO BÉLANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
1986 ouest, rue Sherbrooke
Suite 348
937-4238

BESNER, TREMBLAY, BOURDELAIS & CIE
Comptables agréés
426 ouest, Fleury,
Montréal 12, Qué.
Téléphone 389-5995

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360, St-Jacques, Montréal 1
842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
A.M. Camirand, C.A. H.M. Carron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. D.J. Finlay, C.A.
J.B. Glick, C.A. A.W. Gilmore, C.A.
G. Giguère, C.A. J.P. Graveline, C.A.
G.P. Keating, C.A. K.A. MacKenzie, C.A.
R. Normandin, C.A. D.C. Scott, C.A.
W.J. Smith, C.A.

BESNER, TREMBLAY, BOURDELAIS & CIE
Comptables agréés
426 ouest, Fleury,
Montréal 12, Qué.
Téléphone 389-5995

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360, St-Jacques, Montréal 1
842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
A.M. Camirand, C.A. H.M. Carron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. D.J. Finlay, C.A.
J.B. Glick, C.A. A.W. Gilmore, C.A.
G. Giguère, C.A. J.P. Graveline, C.A.
G.P. Keating, C.A. K.A. MacKenzie, C.A.
R. Normandin, C.A. D.C. Scott, C.A.
W.J. Smith, C.A.

BESNER, TREMBLAY, BOURDELAIS & CIE
Comptables agréés
426 ouest, Fleury,
Montréal 12, Qué.
Téléphone 389-5995

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360, St-Jacques, Montréal 1
842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
A.M. Camirand, C.A. H.M. Carron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. D.J. Finlay, C.A.
J.B. Glick, C.A. A.W. Gilmore, C.A.
G. Giguère, C.A. J.P. Graveline, C.A.
G.P. Keating, C.A. K.A. MacKenzie, C.A.
R. Normandin, C.A. D.C. Scott, C.A.
W.J. Smith, C.A.

BESNER, TREMBLAY, BOURDELAIS & CIE
Comptables agréés
426 ouest, Fleury,
Montréal 12, Qué.
Téléphone 389-5995

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360, St-Jacques, Montréal 1
842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
A.M. Camirand, C.A. H.M. Carron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. D.J. Finlay, C.A.
J.B. Glick, C.A. A.W. Gilmore, C.A.
G. Giguère, C.A. J.P. Graveline, C.A.
G.P. Keating, C.A. K.A. MacKenzie, C.A.
R. Normandin, C.A. D.C. Scott, C.A.
W.J. Smith, C.A.

BESNER, TREMBLAY, BOURDELAIS & CIE
Comptables agréés
426 ouest, Fleury,
Montréal 12, Qué.
Téléphone 389-5995

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360, St-Jacques, Montréal 1
842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
A.M. Camirand, C.A. H.M. Carron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. D.J. Finlay, C.A.
J.B. Glick, C.A. A.W. Gilmore, C.A.
G. Giguère, C.A. J.P. Graveline, C.A.
G.P. Keating, C.A. K.A. MacKenzie, C.A.
R. Normandin, C.A. D.C. Scott, C.A.
W.J. Smith, C.A.

BESNER, TREMBLAY, BOURDELAIS & CIE
Comptables agréés
426 ouest, Fleury,
Montréal 12, Qué.
Téléphone 389-5995

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360, St-Jacques, Montréal 1
842-4691 842-2761

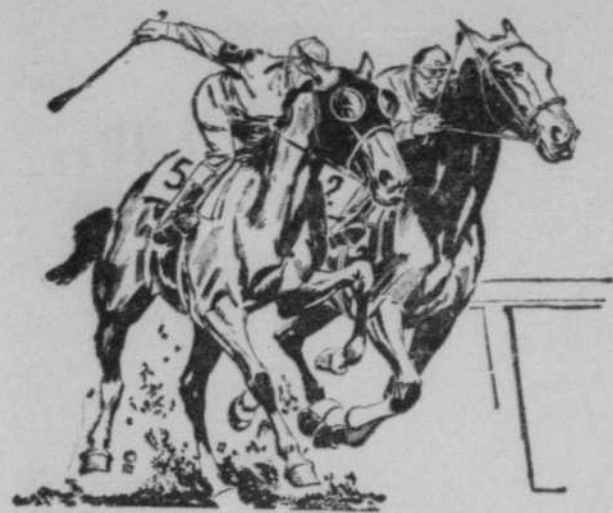
CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
A.M. Camirand, C.A. H.M. Carron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. D.J. Finlay, C.A.
J.B. Glick, C.A. A.W. Gilmore, C.A.
G. Giguère, C.A. J.P. Graveline, C.A.
G.P. Keating, C.A. K.A. MacKenzie, C.A.
R. Normandin, C.A. D.C. Scott, C.A.
W.J. Smith, C.A.

BESNER, TREMBLAY, BOURDELAIS & CIE
Comptables agréés
426 ouest, Fleury,
Montréal 12, Qué.
Téléphone 389-5995

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360, St-Jacques, Montréal 1
842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
A.M. Camirand, C.A. H.M. Carron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. D.J. Finlay, C.A.
J.B. Glick, C.A. A.W. Gilmore, C.A.
G. Giguère, C.A. J.P. Graveline, C.A.
G.P. Keating, C.A. K.A. MacKenzie, C.A.
R. Normandin, C.A. D.C. Scott, C.A.
W.J. Smith, C.A.

BESNER, TREMBLAY, BOURDELAIS &



Inscrits à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE		
(A réclamer \$1,750 - \$2,000)		
1 Macquill pas ch. 117	2	3
2 Good Flossie pas ch. 114	3	4
3 Dancing Rhythm Gilbert 112	4	5
4 Rich Irish pas ch. 117	5	6
5 Spartica K. Robinson 106	6	7
6 Carabita D. Elliott 114	7	8
7 Roush Princess p. ch. 111	8	9
8 September Sails pas ch. 108	9	10
9 Mr. H. W. Paxon 116	10	
10 Selected Knight p. ch. 111		
DEUXIEME COURSE		
(A réclamer \$1,500) 6 furlongs		
1 Abitibi C. Ledezma 115	2	3
2 Woodcote Park Parsons 115	3	4
3 Leo's Kinglet Al Coy 118	4	5
4 Sundust R. Crête 113	5	6
5 Warren Road Goldberg 108	6	7
6 Good Oh D. Bulson 122	7	8
7 Welcome Polly p. ch. 113	8	9
8 Canloto pas ch. 119	9	10
9 Reuloy D. Anderson 114	10	
10 Romane D. Elliott 118		
TROISIEME COURSE		
2 ans - Novices - 4 furlongs		
1 Bus Ticket D. Elliott 116	2	3
2 Fleet Reactor pas ch. 116	3	4
3 Tahiti Beach D. Dennis 119	4	5
4 Shuchan D. Bown 119	5	6
5 Jos D. Elliott 114	6	7
6 La Canaille R. Crête 111	7	8
7 Hi Royal pas ch. 119	8	9
8 Lucky Miss B. Bulson 111	9	10
9 Lady Elizabeth D. Elliott 111	10	
QUATRIEME COURSE		
(A réclamer \$1,750 - \$2,000)		
1 Un mille et 1-16e - 4 furlongs		
1 Half Miler Al Coy 116	2	3
2 War Lord pas ch. 116	3	4
3 Nodac pas ch. 116	4	5
4 Brille G. Nedrau 116	5	6
5 Gum Swamp Gabriel 112	6	7
6 Rectatiff C. Gilbert 116	7	8
8 Reppot pas ch. 108	8	9
CINQUIEME COURSE		
(A réclamer \$1,500) 6 furlongs		
1 Paulie K. Hill 109	2	3
2 West Mont R. Vienne 116	3	4
3 Roman Ream D. Elliott 116	4	5
4 Brille G. Nedrau 116	5	6
5 Fox Parrott A. Hill 116	6	7
6 Trillemie R. Cooper 116	7	8
7 La Morena C. Ledezma 111	8	9
8 Phantom Flyer Gabriel 114	9	10
9 Candio L. Goldberg 106	10	
10 Djenay D. Dennis 116		

Ross de Ste-Croix mène le bal chez les conducteurs canadiens

TORONTO — Deux McLarens et une Ford GT40 ont entamé une bataille féroce dans le cadre du championnat de course automobile du Canada de 1967.

La quatrième ronde du Trophée Player's Challenge se déroulera le 23 juin prochain à Westwood, en Colombie-Britannique, alors que la Player's Pacific donnera le départ à une lutte spectaculaire pour la tête du classement parmi les vainqueurs des trois courses précédentes.

Ross de Sainte-Croix de Montréal mène actuellement le bal avec un avantage de 5 points, à la suite de son classement en deuxième position dans la dernière course de championnat, derrière Ludwig Heimrath de Toronto, qui avait décroché les grands honneurs en 1961 et en 1964. Tous deux sont aux commandes de McLarens, Eppie Wietzes qui avait remporté l'édition inaugurale, a

terminé troisième au volant d'une Ford GT40, et détient la seconde place au classement général avec une fiche de 45 points.

Avec une victoire et deux secondes places, Ross de Sainte-Croix a démontré qu'il était l'un des pilotes canadiens les plus réguliers, constituant ainsi une réelle menace pour ses compétiteurs surtout depuis qu'il pilote un vrai par-sang.

Heimrath, qui conduit sa Bardahl McLaren en vraie furie, sera difficile à battre s'il peut toutefoix conserver sa voiture en état de compétition.

Eppie Wietzes jouit de l'assistance et de l'appui conjugués de l'équipage Comstock-Ford pour mettre sa GT40 en condition de course à chaque épreuve et part grand favori au circuit Westwood, dont il détient le record de piste.

Murray Mir et Rocket Mir, deux favoris des éleveurs, prendront le départ au Parc

Le calme plat du début de semaine au Parc Richelieu fera place, dès jeudi, à une activité de plus fébriles, alors que sera disputée la première d'une série de cinq tranches du trot de l'Association des éleveurs du Québec, réservées aux poulains et pouliches nés en 1964 et issus d'étalons en service au Québec.

Cette quatrième édition, pour le trophée O'Keefe et une bourse de \$5,076, opposera dix jeunes trotteurs de classe, dont l'inscription double des frères Mir; Murray Mir et Rocket Mir.

Depuis quelques années, les éleveurs du Québec ont déployé maints efforts pour présenter de bons produits et Murray Mir est un exemple typique des résultats déjà obtenus.

En effet, le jeune rejeton de Tie Silk - Section Lady par Star's Pride, a trotté le mille en 2:08 le 4 juillet dernier au Richelieu pour établir un record de piste et aussi égalier le record canadien pour poulains de deux ans.

Afin d'encourager de façon concrète l'élevage au Québec, il est établi que la distribution de la bourse de plus de \$5,000 comptera sept prix. Les pourcentages de la division au sept premiers seront dans l'ordre: 45% - 20% - 15% - 5% - 3% et 2%.

Rappelons que les trois franchises suivantes seront présentées aux pistes de Québec, Trois-Rivières et Connaught Park, le 6 juillet et les 5 et 27 août, tandis que le tout sera couronné par la grande finale à Blue Bonnets, le 4 octobre.

Selon plusieurs indications, il semble bien que Murray Mir et Rocket Mir, ce dernier aussi par Tie Silk, héritier du rôle de pré-favori, Murray Mir sera sous le coup de guides de l'habile Marcel Dostie, pendant que l'autre sera conduit par Claude Watters.

Résultats à B. B.

PREMIERE COURSE		
1 Prince Lillian X 20.80	2	3
2 Talent Scout 2.50	3	4
3 Senator Gray 2.80	4	5
DEUXIEME COURSE		
10 Atoka Boy 6.90	2	3
3 Value 9.70	3	4
4 Portree Gem 9.70	4	5
TROISIEME COURSE		
10 Atoka Boy 6.90	2	3
3 Value 9.70	3	4
4 Portree Gem 9.70	4	5
QUATRIEME COURSE		
10 Atoka Boy 6.90	2	3
3 Value 9.70	3	4
4 Portree Gem 9.70	4	5
CINQUIEME COURSE		
10 Atoka Boy 6.90	2	3
3 Value 9.70	3	4
4 Portree Gem 9.70	4	5
SIXIEME COURSE		
10 Atoka Boy 6.90	2	3
3 Value 9.70	3	4
4 Portree Gem 9.70	4	5
SEPTIEME COURSE		
10 Atoka Boy 6.90	2	3
3 Value 9.70	3	4
4 Portree Gem 9.70	4	5
HUITIEME COURSE		
10 Atoka Boy 6.90	2	3
3 Value 9.70	3	4
4 Portree Gem 9.70	4	5
NEUVIEME COURSE		
10 Atoka Boy 6.90	2	3
3 Value 9.70	3	4
4 Portree Gem 9.70	4	5
DIXIEME COURSE		
10 Atoka Boy 6.90	2	3
3 Value 9.70	3	4
4 Portree Gem 9.70	4	5

2 conducteurs à l'amende

Les conducteurs Paul-Santo Guay et Albert Hanna ont tous deux écopé d'une amende de \$50 pour avoir enfreint la règle n° 18, section 1-B de la Canadian Trotting Association.

L'infraction de Guay est survenue jeudi dernier, lorsqu'il conduisait Jeb Wynwood, dans la septième course.

Albert Hanna a commis son infraction aux guides de Fabroni dans la première course, vendredi le 16 juin.



Ces trois Canadiens désirent devenir lanceurs dans une ligue majeure de baseball, et deux au moins d'entre eux ont l'œil sur les Tigers de Detroit. A gauche, George Korince, de St. Catharines, Ont., qui est considéré comme la meilleure recrue possible, chez les Canadiens pour Detroit. Avec John Hiller, de Toronto (au centre), qui fait également partie de la liste privilégiée de Detroit, Korince lance pour Toledo, cette année. Mike Kilkenny, de Bradford, Ont., qui travaillera à Montgomery, Ala., cette année, était sur la liste de Detroit pour 1966, mais n'était pas parmi des favoris. (Photo PC)

Betemight, un fort concurrent de Courant d'Air dans le Queen's Plate

TORONTO — Betemight, un des favoris lors de la 108e reprise du Queen's Plate samedi, est plus un animal familier qu'un pur-sang.

Le poulain de trois ans est prêt à embrasser quiconque en retour d'un morceau de sucre.

Son entraîneur, J. C. Bentley, en a fait la démonstration hier alors que le cheval a cueilli de sa bouche un morceau de sucre.

Betemight est devenu la propriété de Noel Hickey, de Montréal, plus tôt cette saison pour la somme de \$55,000, soit la plus forte somme jamais déboursée au cours d'un encan canadien.

Ron Turcotte, de Grand Falls, N.B., conduira le cheval samedi.

Gilmour, propriété de Frank McMahon et Max Bell, de Calgary, est le seul cheval de l'Ouest encore éligible et ses chances seront bonnes surtout si la piste est boueuse. On ignore encore qui sera son jockey.

Son entraîneur Roy Johnson est le même qui a préparé Whistling Sea, qui, en 1965, est devenu le seul cheval élevé dans l'Ouest à remporter le Queen's Plate.

4 records sont tombés

Les autres choix hâtifs du Plate sont Courant d'Air, propriété de Jean-Louis Lévesque, de Montréal; Pine Point, propriété de Toronto's Saul Wagon, et Battling, propriété du millionnaire E. P. Taylor.

En plus de Jammé Lovely, on compte au moins six autres chevaux presque assurés de prendre le départ, soit Elte Rule, Come By Chance, Gilmour, Mr. Sin, Mr. Sweet Dreams et More of Mort.

MOSCOU. — Selon l'agence Tass, le poids lourd soviétique Jabotinski a battu quatre records du monde et son compatriote Lyakh (lourd léger) a amélioré deux records mondiaux au cours du match triangulaire Bulgarie-U.R.S.S.-Turquie à Sofia.

LE SPORT CHEZ LES JEUNES

La récente visite des deux australiens Roy Emerson et John Newcombe à l'Expo semble avoir lancé pour de bon la saison du tennis chez nous. Les tournois se succèdent maintenant à un rythme accéléré, et il fait bon souligner la prouesse d'André Côté, 20 ans, qui y allait d'une belle victoire sur le vétéran Henri Rochon pour se rendre en finale d'un tournoi montréalais. Il est vrai que Rochon prenait la mesure de Côté quelques jours plus tard lors d'un autre tournoi, mais ceci n'enlève rien à l'exploit de Côté, quand on sait la valeur de Rochon.

Nos jeunes de 10 à 18 ans, pour leur part, s'activent en vue des épreuves de championnat du Canada, qui auront lieu à Ottawa du 21 au 31 août.

Hélène Gagnon, 20 ans, d'Arvida, championne du Canada, n'a pas déçu ses nombreux admirateurs, à Toronto récemment, en roulant une ronde de 72... Les milliers de golfeuses du pays, qui profitent de la semaine nationale du golf ces jours-ci pour tenter d'améliorer cette marque, auront donc fort à faire.

Les dirigeants du golf junior au Québec, à qui sont versées les recettes de la semaine, espèrent ainsi recueillir \$10,000 afin de financer un programme ambitieux pour l'été 1967... Le point culminant sera le championnat junior du Canada, à l'affiche pour Toronto du 21 au 26 août, et où nos jeunes tenteront de s'approprier le trophée d'équipe Pepsi-Cola, pour la première fois.

Le baseball pee-wee vœlra la vedette le mois prochain... Le 6e Tournoi annuel du Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception, qui aura lieu du 2 au 9 juillet au parc Lafontaine, sera suivi du 2e tournoi de Lachine, du 16 au 23 juillet, et finalement du 2e Tournoi international de Québec, du 28 juillet au 5 août... A chaque endroit, on prévoit une compétition de tous les instants, alors que le baseball pee-wee a pris beaucoup d'ampleur depuis quelques années.

Plus de 450 jeunes de tous les coins de la province participeront aux 11e Jeux gymniques du Québec, à l'Autostade de l'Expo le 24 juin. Entre autres phases athlétiques, ils se soumettront aux trois épreuves du test du Centenaire, soit le redressement assis, la course de 400 verges et le saut en longueur sans élan... Les médailles seront remises selon la formule olympique, aux trois gagnants de chaque épreuve.

Réduite de quatre à trois équipes avec le retrait du club Verdun, la Ligue junior de croquet du Québec s'est quand même résolument mise à l'oeuvre... Les Indiens de Caughnawaga, les Saints de Ville St-Pierre et les East End Boys' Club en forment les racées... Incidemment, les Indiens, qui n'ont pas d'arena, disputent leurs joutes à domicile au nouvel arena de Ville de Laval.

Quatre jeunes filles de Québec, Monique Pelland, Nicole Pagot, Carole Morneau et Jocelyne Carrier, ont accaparé tous les honneurs lors d'une compétition provinciale de natation synchronisée à Montréal... Âgées de 15 ans seulement, Mlle Morneau et Carrier méritaient des trophées attribués respectivement à la meilleure jeune nageuse et à la championne en solo.

Les Indiens de Québec, de la Ligue nationale junior, se ressentent beaucoup du rappel de Jean-Denis Fortier par les Indiens senior... Le puissant patrouilleur a conduit les siens à de brillants succès au début de la saison, mais le Québec ne parvient pas à gagner depuis son rappel, perdant des joutes serrées juste avant parce qu'il aurait besoin d'un frappeur de longue distance de la trempe de Fortier.

Par ailleurs sur la scène junior, les Orioles de Verdun ne remportent pas la victoire trop souvent, mais Wayne Green, que le Verdun a obtenu des Braves de St-Laurent, connaît beaucoup de succès au monticule, surtout contre son ancien club qu'il a vaincu à deux reprises depuis le début de la saison.

Et que penser des Aigles de Laval, de la Ligue Montréal junior, qui, blanchis durant six manches par Jack Brown, du Notre-Dame-de-Grace, ont soudainement éclaté en dernière reprise pour compter 4 points, décrocher une victoire de 4-2 et priver Brown d'une partie sans point ni coup sûr.



Porte ouverte sur un avenir prospère après votre 11^e ANNÉE... un cours professionnel intensif.

Vous êtes jeune. Vous êtes prêt à acquérir une formation professionnelle avant de vous lancer sur le marché du travail.

QUE FEREZ-VOUS? Si vous avez fini votre onzième année ou l'équivalent, vous suivrez l'un des cours intensifs de métiers offerts par le ministère de l'Éducation du Québec.

Un cours intensif d'un an qui vous offre le choix parmi plus de 50 spécialités: dessin publicitaire, construction et ses divers aspects, vêtement, mécanique d'ajustage ou d'entretien, secrétariat, électricité, dessin industriel, coiffure...

Un cours gratuit.

Un cours gratuit qui vous donne également droit à une bourse du ministère.

Ce cours intensif de métier vous donnera en un an, après votre onzième année, une formation professionnelle de qualité et un métier rémunérateur. Vous obtiendrez un certificat du ministère de l'Éducation avec mention de la spécialité que vous aurez choisie.

Si vous êtes jeune; si vous êtes prêt à travailler, inscrivez-vous sans délai à l'école de métiers ou à l'institut de technologie de votre localité pour y suivre le cours intensif de métier que vous avez choisi.

Pour vous renseigner, faites venir au moyen du coupon-réponse ci-dessous le prospectus des Cours professionnels intensifs préparé à votre intention par le ministère de l'Éducation du Québec.

Une formation professionnelle de qualité, c'est la garantie d'un avenir brillant.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Service de l'Information, 625, rue St-Amable, Québec.

J'ai l'intention de m'inscrire à l'un de vos cours intensifs de métiers. Veuillez m'envoyer votre prospectus.

NOM.....

ADRESSE.....



CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI ou FILTRE RÉGULIÈRES ET "KING"

POUR LES JEUNES!

Assurez-vous un revenu régulier en livrant à domicile, tous les matins, le journal **LE DEVOIR**

Nous avons présentement besoin de porteurs dans les districts suivants:

VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE

Outremont, Côte-des-Neiges, Ville Mi-Royal, Villieray, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Bevoil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville Lemoyne, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tétravaillie, Charlemagne, Pointe-aux-Trembles, Bordeaux, Lachine, LaSalle, St-Léonard, etc.

Appeler à:

844-3364 SERVICE DU TIRAGE



Economisez: achetez vos Passeports Expo 67 à la Banque Royale:

		Prix de l'Expo	Prix de la Banque Royale	Vous économisez
ADULTES:	un jour:	\$ 2.50	\$ 2.20	\$ 0.30
	semaine:	\$12.00	\$ 9.00	\$ 3.00
	saison:	\$35.00	\$25.00	\$10.00
ADOLESCENTS: (13 à 21 ans, âge calculé le 28 avril 1967)				
	un jour:	\$ 2.50	\$ 2.20	\$ 0.30
	semaine:	\$10.00	\$ 8.00	\$ 2.00
	saison:	\$30.00	\$22.50	\$ 7.50
ENFANTS: (de 2 à 12 ans), la moitié du prix des adultes				

Prix indiqués en monnaie canadienne

Voyez quels montants vous pouvez économiser! et ce à toutes les succursales de la Banque Royale!

A Montréal, obtenez tous les renseignements dont vous avez besoin sur l'Expo à notre nouveau Centre de service bancaire personnel — le plus moderne en son genre au Canada — situé à la Place Ville-Marie. Ouvert de 9h a.m. à 5h30 p.m.



COMPTEZ SUR LA **BANQUE ROYALE**

Le Caire: important remaniement ministériel, le président Nasser devient premier ministre

LE CAIRE — Plébiscité et doté des pleins pouvoirs quelques heures après une démission inattendue, le 9 juin, le colonel Gamal Abdel Nasser cumule maintenant les fonctions de président de la République, de chef du gouvernement et de secrétaire général du parti. Ces deux dernières fonctions étaient auparavant remplies par MM. Sedki Soliman et Ali Sabri qui ont été nommés vice-premiers ministres dans le nouveau cabinet dont la composition a été annoncée hier. Le président en outre dirige personnellement l'importante purge entreprise au sein de l'armée à la suite de la défaite des troupes égyptiennes du Sinaï.

Ce cumul des pouvoirs répond, dit-on officiellement, aux nécessités de l'étape actuelle. Il s'agit, ajoute-t-on, de mobiliser toutes les énergies pour qu'elles soient capables d'affronter la situation. L'Etat et le parti, déclare-t-on, doivent être totalement unis.

Depuis longtemps, le président Nasser contrôlait pratiquement tous les rouages de l'armée, du parti et de l'Etat. Mais il ne le faisait pas directement. Un certain nombre d'hommes de confiance se chargeaient de l'exécution avec chacun leurs tendances qui étaient souvent divergentes. Le président Nasser était en quelque sorte l'arbitre. Il cesse de l'être pour prendre tout en mains.

Son objectif pourrait être de protéger le régime, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il s'agit aussi de se préparer pour la nouvelle phase. Les Égyptiens craignent de la part d'Israël une reprise des hostilités. On parlait hier au Caire de concentrations de blindés israéliens dans le Sinaï. D'importants mouvements de troupes égyptiennes sont signalés dans la banlieue du Caire. Le chef de l'Etat aurait également estimé nécessaire cette concentration des pouvoirs dans la perspective d'une série de consultations inter-arabes et d'initiatives diplomatiques. On souligne que les Soviétiques ont établi maintenant un dialogue direct avec le président Nasser et qu'ils refusent tout intermédiaire, même pour les

questions militaires. Il en serait de même des présidents algérien et syrien.

C'est un cabinet à la fois d'union nationale et de techniciens, comprenant trois anciens chefs de gouvernement que préside Gamal Abdel Nasser. Ce nouveau cabinet de 28 membres, compte quatre vice-présidents du conseil: MM. Hussein, Chafel, Ali Sabri, Zaki et Mohamed, qui étaient vice-présidents de la République, et M. Sedki Soliman, qui présidait le précédent gouvernement. M. Mohamed est le seul vice-président du conseil sans portefeuille.

Seule l'armée, en pleine réorganisation, est absente. Le portefeuille de la guerre est redonné à un civil. Le maré-

chal Amer est toujours démissionnaire. La purge des officiers se poursuit sous la direction du président Nasser. Place est maintenant donnée aux jeunes cadres de l'armée ou aux officiers qualifiés et dynamiques. Ils doivent aussitôt prendre en mains les unités le long du canal de Suez.

On retrouve dans le cabinet des personnalités de toutes tendances. La plupart des ministres de la précédente équipe conservent des portefeuilles ministériels. Quelques renforts sont remarqués. Ainsi M. Kayssouni qui devient ministre de la planification. Responsable pendant longtemps de l'économie et des finances, il avait été écarté du pouvoir sans ménagement l'année dernière. On lui reprochait de ne pas appliquer suffisamment une politique socialiste et d'être tourné exclusivement vers l'Occident. M. Sayed Marei, nommé ministre de l'Agriculture, est considéré à l'Assemblée égyptienne comme le représentant du capital national. On lui a reproché un temps sa mollesse dans l'application de la réforme agraire. Avec MM. Kamal Rifaat,

Charouf Goma et surtout M. Ali Sabri, le parti est largement représenté dans le nouveau cabinet. M. Kamal Rifaat, qui prend le portefeuille du travail, est un homme de gauche qui était chargé au parti des questions idéologiques. Organisateur méticuleux, M. Ali Sabri, outre la vice-présidence du conseil, est chargé de l'administration locale. Il pourra poursuivre l'installation des cadres du parti et des cellules de base dans les petites communes comme les grandes localités de la R.A.U. M. Charouf Goma reste ministre de l'Intérieur, poste qu'il occupe depuis un an, après avoir été un des responsables du parti.

Vieux diplomate, qui préside actuellement la délégation égyptienne aux Nations unies, M. Fawzi quitte le gouvernement pour y entrer aussitôt comme conseiller du chef de l'Etat pour les affaires étrangères.

En conclusion, il ne fait aucun doute que cette équipe exceptionnelle, ce gouvernement d'après-guerre, est un cabinet de transition.

Des hommes très différents, opposés même, comme le ministre de l'économie, M. Hassan Abbas Zaki, et le nouveau titulaire de la planification, M. Kayssouni, sont assis désormais autour de la même table pour faire face à une situation dramatique.



La Nouvelle-Écosse C'EST 902

L'indicatif régional pour toute la Nouvelle-Écosse est 902. Servez-vous de l'indicatif régional pour vos appels interurbains; ils seront alors acheminés plus rapidement, plus facilement. En vous servant de l'indicatif régional, vous pouvez faire presque tous vos appels vous-même. Votre annuaire téléphonique contient les indicatifs régionaux et des renseignements sur la façon de faire vos appels.



Bell Canada

Les entretiens Wilson-de Gaulle Moyen-Orient: identité de vues Marché commun: pas de progrès

GRAND TRIANON (Versailles) — Les échanges de vues qui se sont déroulés hier pendant cinq heures au Grand Trianon, entre le général de Gaulle et M. Harold Wilson, ont été approfondis, francs et cordiaux, déclare-t-on de source française.

Les sujets abordés, ajoute-t-on de même source, ont été les suivants: la crise au Moyen-Orient, la situation en Extrême-Orient (le problème vietnamien et le problème de la Chine), la situation en Afrique, l'avenir de l'Europe et de ses relations avec les États-Unis, la candidature de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Au sujet de ce dernier problème, déclare-t-on toujours de source française, un nouvel exposé des points de vues respectifs a été fait. Au sujet des conditions à l'ouverture d'une négociation entre les six pays de la Communauté européenne et la Grande-Bretagne sur la candidature de ce pays au Marché commun, on ajoute qu'on est resté à la position définie à la conférence de Rome, avant tout échange de vues entre les six et la Grande-Bretagne, les six doivent d'abord procéder entre eux à un examen complet du problème.

On indique enfin qu'il n'y a pas actuellement de projet d'un voyage du général de Gaulle à New York.

De source britannique, on indique que la Grande-Bretagne et la France sont d'accord pour considérer qu'une solution pacifique permanente est indispensable au Moyen-Orient et pour faire pression dans ce sens sur l'Union soviétique et les États-Unis.

Le premier ministre britannique a fait ressortir que les voix de la France et de la Grande-Bretagne se seraient fait entendre de façon beau-

coup plus "imposante" si, la Grande-Bretagne étant entrée dans le Marché commun, elles avaient pu être considérées comme les voix de l'Europe tout entière.

Selon le point de vue britannique, les positions française et britannique sur le Moyen-Orient sont très proches l'une de l'autre et ce qui diffère, ce sont plus les moyens de parvenir au but que le but lui-même.

Aucune conclusion commune n'a cependant été tirée au cours des entretiens. Le général de Gaulle, comme M. Wilson, ont été tenus au courant du discours prononcé aux Nations unies par M. Alexis Kossyguine. Il ne semble pas les avoir surpris, ni avoir modifié leur impression que, pour le moment, une conférence à quatre au sommet était irréalisable.

Lorsque l'entretien officiel a

été repris dans l'après-midi, M. Wilson a attiré l'attention du général de Gaulle sur l'activité de certaines firmes françaises en Rhodesie qui vont à l'encontre des sanctions prises par les Nations unies contre le régime de M. Ian Smith.

Puis on a abordé le problème du Marché commun et de la demande d'entrée formulée par la Grande-Bretagne.

Le premier ministre, semblait, a tenté de convaincre le général de Gaulle qu'il avait tort de repousser une nouvelle fois la Grande-Bretagne. Il a développé le thème déjà énoncé au cours des mois précédents selon lequel la Grande-Bretagne visait seulement à renforcer l'Europe et que son évolution dans le sens européen était à la fois sincère et profonde. Il a répété aussi qu'une solution d'association ne pouvait pas être acceptée par Londres.

Diminution de la tension diplomatique Chine-Inde

PEKIN. — Le personnel chinois de l'ambassade de l'Inde à Pékin a repris le travail hier après deux jours de grève de protestation contre les incidents qui se sont produits à l'ambassade de Chine à la Nouvelle-Delhi. Ainsi, les 63 Indiens, dont seize femmes et vingt-cinq enfants, qui ont reçu samedi la consigne de ne pas quitter l'ambassade jusqu'à nouvel ordre, sont-ils maintenant en mesure d'envoyer les employés chinois au ravitaillement.

Cependant, les gardes rouges restent en position devant l'ambassade dont l'accès demeure interdit aux étrangers.

Interrogé par téléphone, M. Ram Sathe, le chargé d'affaires indien, a confirmé son intention de renvoyer en Inde dès que possible les femmes et les enfants.

Les protestations chinoises contre les atrocités indiennes à la Nouvelle-Delhi sont diffusées par des haut-parleurs devant l'ambassade, en anglais, en chinois et en hindi.

En outre, durant la semaine dernière les adversaires de la politique de Mao ont repris la lutte à Changhaï et dans les régions agricoles avoisinantes. De véritables batailles se déroulent dans la province du Setchouan (Chine centrale) et selon des affiches placardées à Pékin, dans la ville de Chengtu, chef-lieu de cette province, 30,000 ouvriers ont dispersé une manifestation de gardes rouges. Il y eut plusieurs blessés dans les bagarres, annonce la radio soviétique.

"Les paysans se révoltent dans les régions au sud du fleuve Yang Tsé et le pont de Wuhan, le seul qui enjambe le Yang Tsé, a été fermé pour cette raison à la circulation", ajoute la radio soviétique qui souligne que ces événements sont la conséquence de la politique agricole des dirigeants de Pékin.

Indiquant que la presse de Pékin lance des appels à la population pour l'austérité la plus stricte, tout en décrivant sur un ton triomphal la situation dans l'agriculture chinoise, la radio soviétique affirme que selon les observateurs étrangers à Pékin ces appels confirment surtout "le chaos économique qui sévit en Chine et spécialement dans l'agriculture".

BERNE. — Un secrétaire de l'ambassade de Hongrie en Suisse, M. Istvan Laszlo a été déclaré "persona non grata" et a dû quitter le territoire helvétique.

Le Québec a besoin de professeurs



Nous sommes les écoliers du Québec.
Le Québec de demain, c'est nous!
L'an prochain, nous serons 70,000 de plus,
et encore davantage
l'année suivante. Nous avons besoin
de professeurs!

Le Québec a besoin de professeurs.

Plus précisément, il faudra former d'ici à 1970 plus de 35,000 nouveaux enseignants prêts à diriger notre jeunesse étudiante.

Ces nouveaux professeurs, le Québec tient à les recruter chez nous d'abord.

Au Québec surtout, la carrière de maître, de professeur est stimulante et profondément humaine. Cette carrière implique une vaste responsabilité face à l'avenir de notre pays; elle ne peut qu'attirer la jeune femme, le jeune homme engagé, d'esprit dynamique et prêt à participer à l'application de nouvelles méthodes d'éducation.

Le Québec a besoin de professeurs.

Si vous terminez vos études secondaires ou des études universitaires; si vous arrivez à un tournant décisif dans le choix d'une carrière, rappelez-vous ceci: il y a au Québec 50 écoles normales prêtes à vous recevoir.

Le Québec a besoin de professeurs.

Tout jeune adulte qui tient à prendre place à l'avant-plan de notre société est un sujet naturel pour devenir un maître... un maître dans tous les sens du mot puisqu'il sera chargé de diriger la jeunesse québécoise. Le professeur du Québec est bien rémunéré. Ses revenus se comparent favorablement à ceux d'autres professionnels. Il fait l'envie de ces autres professionnels, parce qu'il a non seulement le temps mais aussi les moyens de se perfectionner autant qu'il le veut, grâce aux généreuses bourses d'étude offertes aux professeurs par le ministère de l'Éducation du Québec.

Avant de choisir, renseignez-vous davantage sur la carrière de professeur au Québec. Appelez, à frais virés, le service de renseignements de la Direction générale de la Formation des maîtres. Un professeur attaché au ministère de l'Éducation du Québec répondra à toutes vos questions de 9 à 18 heures, du lundi au vendredi inclusivement. Le numéro de téléphone est Québec

651-3831 (frais virés)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

Licence d'enseignement secondaire

"Liste externe"

Cours radiodiffusés 1967-68

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Faculté des lettres



5 mentions offertes

- Langue et littérature françaises
- Histoire
- Géographie
- Langue et littérature anglaises
- Latin-grec (B.A. exigé pour cette mention)

Conditions d'admission

- Être un enseignant en exercice
- Posséder un B.A., un brevet "A", ou réussir à un examen d'admission

Demande d'admission

- Date limite d'admission: 1er juillet 1967
- La demande doit être faite sur la formule officielle de l'Université
- Cette formule et l'annuaire seront envoyés à tous ceux qui en feront la demande par écrit à

Secrétariat des cours d'été
Faculté des Lettres
Université de Montréal
C.P. 6128, Montréal 3

Diffusion des cours

- Sur CBF-FM 95.1 mégacycles, du lundi au jeudi, de 18h.15 à 19h.30.

Ce programme est présenté en collaboration avec la Faculté des sciences de l'éducation, l'Extension de l'enseignement (Service d'éducation permanente) et la société Radio-Canada.